

L'EXPRESS

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL FONDÉ LE 2 OCTOBRE 1738

Affirmer avec assurance que la partie de l'accord aérien entre la Suisse et l'Allemagne est gagnée serait abusif. Le compromis finalisé auquel sont parvenus hier les ministres des deux pays devra en effet encore être ratifié par le Parlement. Or, les trois grands partis bourgeois, même s'ils ont fini par se ranger derrière Moritz Leuenberger avant son départ pour Bonn, ont depuis longtemps fait connaître leur opposition (calquée sur celle de Unique Airport Zurich et de Swissair) à l'accord dessiné par le compromis d'avril. Le résultat d'hier n'a pas modifié cette plate-forme, cette opposition ne s'effacera pas comme par enchantement.

OPINION

Unique accord concret

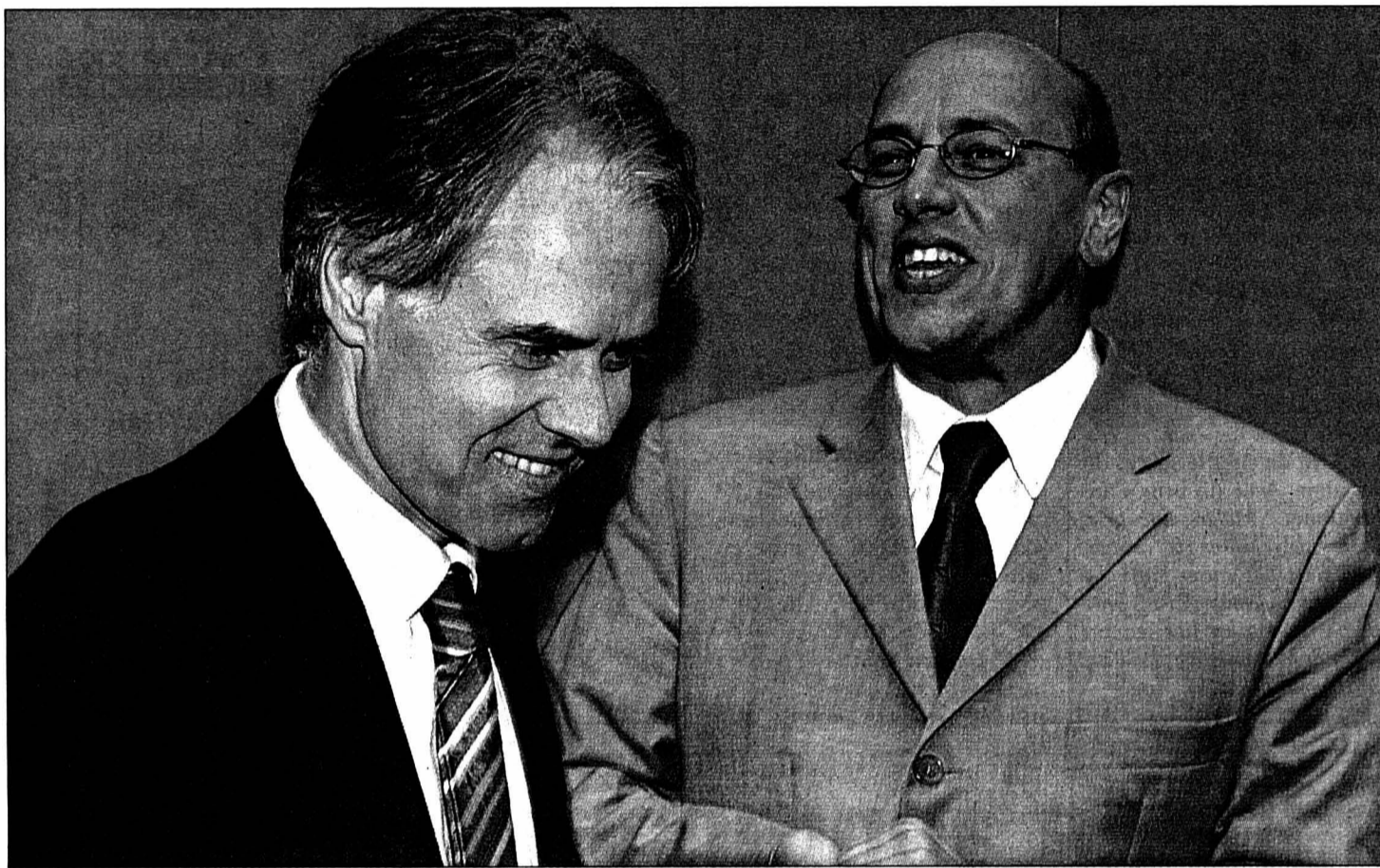
Mais ce qui a changé depuis hier, c'est que l'Allemagne a tellement donné dans la sur-enchère depuis le fameux compromis d'avril que l'accord obtenu à Bonn sur les trois points encore en litige apparaît comme un remarquable succès du président de la Confédération.

Moritz Leuenberger a dès lors beau jeu d'argumenter. A partir d'une situation que notre voisin était parfaitement en droit de contester (et la taille des pays n'a rien à voir dans le conflit), le Conseil fédéral a défendu au mieux les intérêts de la place économique suisse, dans la mesure où la prospérité de celle-ci dépend de l'excellence des relations aériennes. Il peut donc préparer un message appuyé sur du concret, avec la conviction de laisser à l'aéroport le temps nécessaire pour se redéployer, dans un cadre assez souple pour tenir compte des événements exceptionnels. Qui dit mieux? En tout cas pas les opposants, qui ne peuvent plus compter que sur un pari hasardeux. Avec un rejet de l'accord par les Chambres fédérales et d'éventuelles mesures unilatérales allemandes en attendant une reprise du dialogue, c'est en effet à Unique Airport Zurich qu'il appartiendra de porter, à chaud, le combat devant les tribunaux d'outre-Rhin. Sans la Confédération, avec la seule arme d'une confiance en soi qui peut apparaître bien légère compte tenu du flou juridique qui entoure le dossier. Est-ce bien raisonnable? Cela ressemble en tout cas fort à l'alternative «un tiens vaut mieux que deux tu l'auras».

Stéphane Sieber

Accord aérien pour Kloten

Suisse-Allemagne ■ Les ministres des transports des deux pays sont parvenus à un accord. Les points de friction sont réglés «dans le sens de la Suisse»



Hier à Bonn, dans l'ancienne capitale fédérale allemande, les deux ministres des transports Moritz Leuenberger et Kurt Bodewig sont parvenus, au terme du treizième et ultime round de négociations, à accorder leurs violons à propos des survols du sud de l'Allemagne générés par l'aéroport de Zurich. Le document doit être paraphé dans les semaines à venir et sa signature doit avoir lieu le 18 octobre prochain. A Berne, le conseiller fédéral a exprimé sa satisfaction. «Oui, je suis content, car les trois points encore en suspens ont tous été réglés dans le sens de la Suisse».

■ page 32

Les deux ministres sont satisfaits. PHOTO KEYSTONE

SANS-PAPIERS Liste de 45 noms déposée

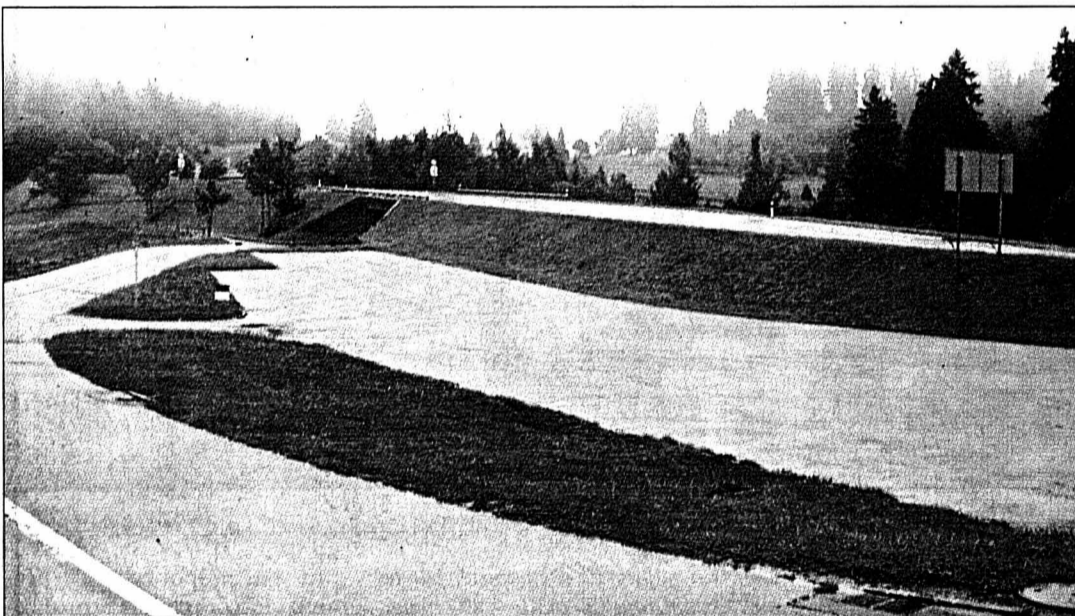


Lors d'une manifestation qui a abouti au château de Neuchâtel hier en fin d'après-midi, le collectif des sans-papiers de La Chaux-de-Fonds a remis une liste de 45 noms au conseiller d'Etat Bernard Soguel.

PHOTO LEUENBERGER ■ page 3

La coupe est pleine

La Vue-des-Alpes ■ Pétition lancée contre un projet de place pour les gens du voyage



En apprenant que l'Etat souhaite aménager une place d'accueil permanent pour les gens du voyage sur le parking du Pré-Raguel, la population de La Vue-des-Alpes a senti la moultarde lui monter au nez. Elle demande par pétition de renoncer à ce projet, forte d'une expérience de cohabitation toujours difficile.

PHOTO CHOPARD ■ page 12

CYCLISME Jeunes pleins d'Avenir



Deux jeunes coureurs régionaux prendront demain le départ du Tour de l'Avenir. Florian Ludi (à gauche) et Vincent Bader espèrent revenir de cette épreuve réservée aux jeunes avec un contrat professionnel en poche. Mais rien ne sera facile pour les deux stagiaires de l'équipe Phonak sur les routes françaises.

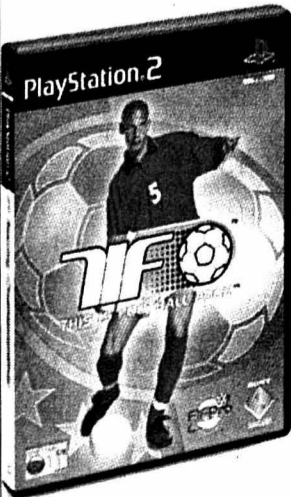
PHOTO LEUENBERGER ■ page 21

NEUCHÂTEL

Recours après un abordage

Condamné à une amende de 200 francs après une collision de son bateau avec une planche à voile, un pilote du «Ville d'Yverdon» s'est pourvu en cassation auprès du Tribunal cantonal neuchâtelois.

■ page 5



RÉCRÉATION

Bolides et poésie en bulles

Les amateurs de sensations fortes seront à la fête: une avalanche de jeux déferlera cet automne sur PlayStation 2. Quant à ceux qui préfèrent les bulles, «Les olives noires» et «Amours fragiles» les plongeront dans un univers d'une intensité saisissante.

■ page 20

ÉTUDE

Paysage radiophonique

Une enquête nationale permet de situer les trois radios de l'Arc jurassien. RTN-2001, Fréquence Jura et Radio Jura bernois sont évaluées par rapport à des critères d'audience et de parts de marché. Au bilan, RTN pourrait faire mieux.

■ page 2

Publicité

comminot Du fun dans les yeux

Neuchâtel
Rue de l'Hôpital 17
032 725 18 91

Cornallod
Littoral Centre
032 842 32 32

Maîtres Opticiens et Optométristes

«RTN pas encore tout à fait à la hauteur»

Radio ■ Une enquête nationale permet de positionner les radios locales de l'Arc jurassien, et à ces dernières de mesurer leurs performances d'audience et de parts de marché

Par **François Othenin-Girard**

Un nouveau directeur d'antenne a été nommé à la tête des trois radios locales de l'Arc jurassien, RTN-2001, Fréquence Jura et Radio Jura bernois. Le nouveau manager s'appelle Stéphane Duriez. «Il a déjà tra-

vailé chez nous et a pris ses fonctions au mois de juin», déclare Pierre Steulet, président du conseil d'administration des trois entreprises. Le but avoué est «d'accentuer la collaboration entre les trois radios», explique Pierre Steulet. Bon an mal an, l'audience des trois radios locales correspond à un peu plus du

tiers de la performance réalisée par La Première de la SSR pour l'ensemble de la Suisse romande. RTN, Fréquence Jura et Radio Jura bernois totalisent 185.000 auditeurs.

En fait, ce chiffre doit être relativisé. «Il faut faire abstraction des recouvrements, car il est probable qu'un auditeur écoute plus d'une radio par jour», déclare Rolf Mueller, chef de produit chez Publica Data SA. Cet organisme a mené dans toute la Suisse une enquête sur les taux d'écoute et publié ses résultats la semaine dernière.

Selon cette enquête (voir l'infographie), l'émetteur jurassien domine le peloton. «Depuis sa création il y a 18 ans, Fréquence Jura arrive en tête des radios locales pour la pénétration quotidienne dans sa zone», déclare Pierre Steulet.

Un certain immobilisme

L'analyse des parts de marché accentue cette même tendance, RTN-2001 se situe en queue de liste des trois radios, avec une différence de 30% de parts de marché. «RTN n'est pas tout à fait à la hauteur de ce qu'on doit attendre. Cette situation ne nous surprend pas.

Nous avons cru trouver la solution, nous nous sommes un peu trompés», explique Pierre Steulet. Selon lui, l'émetteur neuchâtelois, après avoir vaincu «un certain immobilisme», devrait trouver sa place «à la hauteur de Radio Rhône», aux environs de 71.000 auditeurs (voir le cadre).

Ou plutôt légèrement en dessous, puisqu'une station située sur le Plateau doit faire face à plus de concurrence d'ondes radiophoniques qu'un émetteur situé dans des montagnes. C'est là une autre différence entre RTN-2001 et Fréquence Jura, au-delà de celle, répétée à l'envi,

d'une radio jurassienne fortement identitaire. Une explication qui lasse Pierre Steulet: «La situation est pratiquement identique pour les trois radios sur le plan des marchés publicitaires. RTN, qui est même légèrement favorisée sur le plan national, est capable de faire aussi bien que les autres». /FOG

Secouer le cocotier

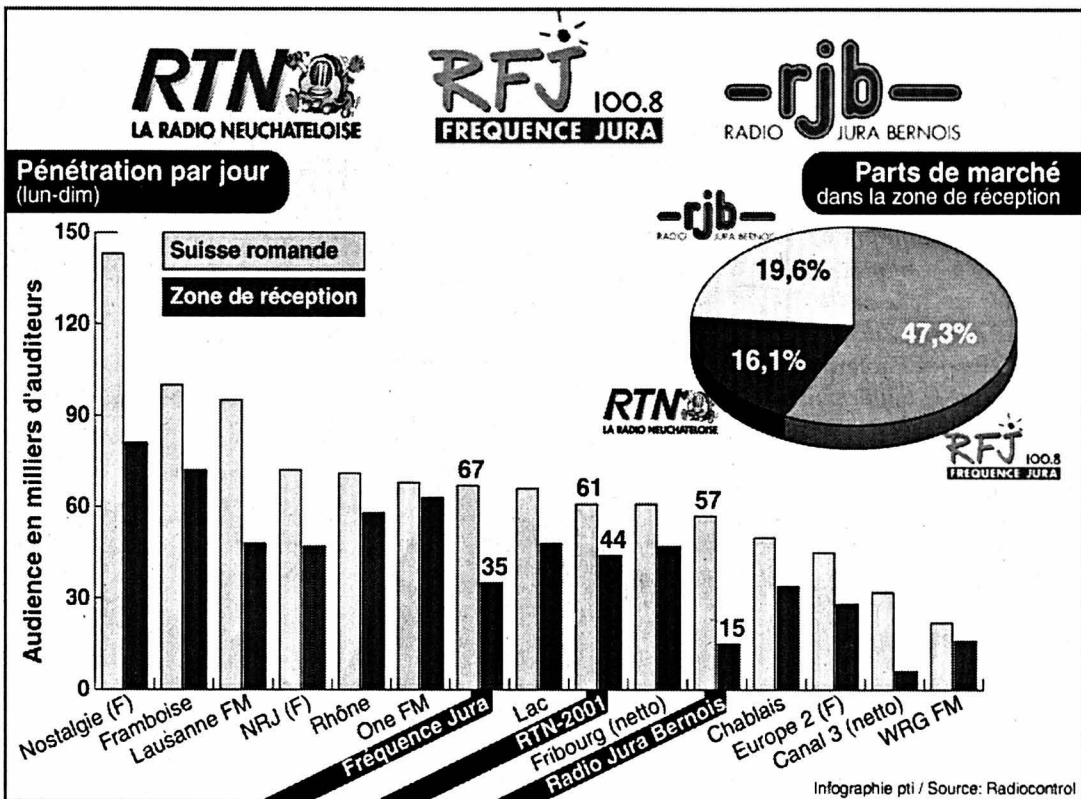
Interrogé sur la situation de RTN-2001, Pierre Steulet ne cache pas que la radio a connu «le creux de la vague sur le plan du fonctionnement. Nous avons passablement secoué le cocotier au début de l'année, et changé la façon de travailler.»

Entre 1994 et 2000, l'émetteur a enregistré une progression de publicité «variant entre 3 et 15 pour cent». Cette année, les résultats seront moins bons que ce qui avait été espéré. Désormais, l'accent sera mis sur la proximité. Un exemple? «Lors d'une course populaire, nous n'interrogerons plus le vainqueur du jour, s'il vient de Schaffhouse, mais plutôt

les régionaux qui suent dans la bonne humeur lors de ce type d'événement. Ce sont eux qui comptent pour nos auditeurs», déclare le président.

Culot musical

Le programme musical subira lui aussi un certain lifting: «Nous en sommes restés à une stratégie définie il y a quelques années. Mais les mœurs évoluent». Et de citer le succès de Nostalgie. Avec un brin d'autocritique: «Malgré une assez bonne image dans le canton, RTN n'est pas encore suffisamment crédible. Nous n'avons peut-être pas su toucher une certaine couche de la population. Peut-être par manque de culot.» /fog



Attendre en apprenant

Requérants d'asile ■ Remise d'attestations à des élèves que les professeurs ont trouvés particulièrement assidus

Comment un requérant d'asile peut-il attendre utilement l'issue de la procédure? En suivant par exemple des cours de formation professionnelle. Les cantons de Berne, du Jura et de Neuchâtel (Bejune) ont ainsi mis sur pied depuis le début 1999 des cours de six mois pour les requérants d'asile, cours dénommés «Profora Bejune» que dirige Marcel Pieren pour les trois cantons. Et hier au Centre professionnel des métiers du bâtiment (CPMB), à Colombier, des attestations ont été remises par le directeur Pierre Ingold à 13 adultes, avec force remerciements de part et d'autre. Remerciement, de la part des responsables de l'école, pour l'assiduité des élèves et l'engagement des formateurs (des patrons d'entreprises notamment), et, de la part des élèves, pour la qualité de la formation accélérée qu'ils ont reçue en rénovation de bâtiments (divers métiers).

Le but de cette brève formation est au moins double: proposer aux requérants une activité qui a du sens et faciliter une réinsertion en cas d'éventuel retour dans le pays d'origine. «Mais c'est aussi un premier pas vers une possible intégration en Suisse», dira Beateint Ndala, s'exprimant au nom des requérants. Il dira surtout que c'est une heureuse manière de passer le temps «sans trop penser aux souffrances que certains d'entre nous ont endurées avant de venir chez vous.» Représentant Bernard Soguel, empêché d'être présent, Car-



Les 13 requérants ayant obtenu des attestations.

PHOTO LEUENBERGER

men Grand, cheffe du Service de l'asile et des réfugiés, nous a précisé que Profora n'était pas la seule formation offerte aux requérants, citant aussi les plans d'action mis en route avec l'aide fédérale, les travaux d'utilité publique et les programmes spécifiques d'aide au retour.

Les papiers, par les temps qui courent...

Des attestations ont été remises à 13 élèves (sur 14 élèves retenus à partir de 26 candidats annoncés). Elles portent sur le suivi des cours, avec détails sur les différentes branches, et sur les capacités reconnues pour chaque branche. «Vous aurez certainement des conditions de travail beaucoup plus compliquées chez vous qu'ici, mais enfin, a dit Pierre Ingold, vous allez toucher

un papier. Et des papiers, par les temps qui courent, c'est important...»

A noter que les requérants qui recevaient ces papiers-là ne

sont pas dépourvus des fameux autres papiers à proprement parler. Mais comme tous les sans-papiers aussi, leur situation est précaire. /RGT

Informatique mobile

Organisés par Profora, il existe aussi des cours dans l'hôtellerie, le service et la restauration (à Bienne), des cours d'auxiliaires de santé communautaire (à Delémont) et des cours d'informatique (Glovelier). Le cours d'informatique deviendra d'ailleurs mobile avec l'utilisation d'un véhicule transportant le matériel pour aller durant cinq semaines dans chaque canton.

Les personnes suivantes ont participé avec succès aux cours Profora 2001 consacrés aux métiers du bâtiment: Francisco Ribeiro et Lelo Alvaro (Angola), Rabah Bousri, Mohamed Yosfi et Samir Merad (Algérie), Victor Kargalski (Biélorussie), Peter Ezazu (Cameroun), Beateint Ndala, Mbamu Nzebo et Nzundu Madala (Rép. démocratique du Congo), Sani Hamed (Niger), Ibrahim Zeka et Nehat Zahaj (Yougoslavie). /rgt

Une rentrée malgré tout honorable

Haute Ecole pédagogique ■ Plus de 330 candidats enseignants

Avec une soixantaine de nouveaux candidats à l'enseignement, c'est, somme toute, une rentrée fort honorable qui a été enregistrée à la Haute Ecole pédagogique commune aux cantons de Berne, du Jura et de Neuchâtel (HEP-Bejune). Somme toute, car certaines nouveautés introduites ne sont pas forcément goûtées de tous les étudiants.

En particulier, la formation pédagogique pour les futurs enseignants du secondaire inférieur et supérieur, qui passe de une à deux années. Certains étudiants avaient aussi contesté la procédure d'admission, qui prévoit un examen d'entrée. Et, à terme pour les étudiants neuchâtelois, l'introduction d'une taxe annuelle de 1000 francs, qui découle de la politique appliquée dans toutes les hautes écoles.

Stable au primaire, recul au secondaire

La HEP-Bejune, rappelons-le, est chargée de la formation des enseignants des degrés préscolaire et primaire (de -2 à +6, disent les spécialistes) et des niveaux secondaires inférieur et supérieur (de +7 à +12). Sur trois ans pour les premiers, sur deux (dont une d'année d'accompagnement) pour les seconds, titulaires d'une licence universitaire. Reste que les effectifs font montre d'une rentrée conforme aux années précédentes pour ce qui est du ni-

veau préscolaire et primaire, avec l'inscription de 39 candidats, dont 33 candidates. Ils dénotent en revanche un léger fléchissement au secondaire, avec 21 candidats inscrits, contre 25 à 30 les «bonnes» années. Aux yeux de Christian Berger, chef du Service de la formation des enseignants, du secondaire 2 et de l'informatique scolaire, un léger recul se fait ressentir depuis quelques années déjà. «Avec la reprise de l'économie, les gens préfèrent aller travailler dans le secteur privé plutôt que dans l'enseignement.» En l'état, il estime impossible d'imputer la rentrée modeste au fait que la formation a passé d'une à deux années.

Cohabitation de deux systèmes

Christian Berger considère même que les effectifs sont «largement suffisants» dans la mesure aussi où ancien et nouveau systèmes cohabitent au sein de la HEP et «qu'ils sont très difficiles à gérer». Compte tenu de l'ensemble des filières de formation – dont une nouvelle formation complémentaire en enseignement spécialisé – et des trois cantons partenaires, ce sont plus de 330 étudiants qui fréquentent la HEP-Bejune. /SSP

Rubrique Canton de Neuchâtel

Tél. (032) 723 53 01
Fax: (032) 723 53 09

Un cortège et des identités

Sans-papiers ■ *En réponse au Conseil d'Etat, le collectif de la Maison du peuple de La Chaux-de-Fonds a déposé une liste de quarante-cinq noms lors d'une manifestation organisée à Neuchâtel hier*

Par
Brigitte Rebetez

C'est avec un cortège parti de la gare de Neuchâtel hier en fin d'après-midi et une manifestation dans la cour du château que le collectif des sans-papiers a donné la réplique au Conseil d'Etat: trois jours avant l'expiration du délai fixé par le gouvernement neuchâtelois, une liste déclinant l'identité de quarante-cinq personnes établies à la Maison du peuple, à La Chaux-de-

Fonds, a été remise à Bernard Soguel, chef du Département de l'économie publique. Avec banderoles et slogans – «On veut des papiers!», «Personne n'est illégal!» – près de quatre-vingts personnes se sont jointes à la manifestation qui s'est déroulée dans une ambiance bon enfant.

Le conseiller d'Etat, accompagné de Thomas Facchinetti, délégué aux étrangers, a remercié le collectif de lui avoir remis la liste avant l'expiration du délai. Il a rappelé que chaque candidature serait

examinée individuellement et que les cas de détresse seraient référés à la Confédération pour régularisation. «Nous allons faire des propositions pour l'ensemble des travailleurs clandestins. Mais vous savez, Neuchâtel est un petit canton; nous espérons pouvoir ouvrir le débat en Suisse». L'échange amorcé dans la cour du château s'est prolongé par une discussion de près de trois quarts d'heure avec une délégation du collectif dans le bureau du conseiller d'Etat.

Les propos ont notamment porté sur la régularisation de tous les sans-papiers et la libre circulation des personnes, deux revendications du collectif. «Presque tous les sans-papiers ont un employeur. L'hôtellerie, la construction ont besoin d'eux. C'est une hypocrisie! Sans compter que cela crée un dumping salarial entre tous les travailleurs», a dénoncé Achille Renaud, membre du comité de soutien du collectif.

D'autres listes

Saluant l'attitude de Bernard Soguel – «il a eu la gentillesse de nous accueillir et de nous écouter» – un sans-papier d'origine africaine a expliqué avec ses

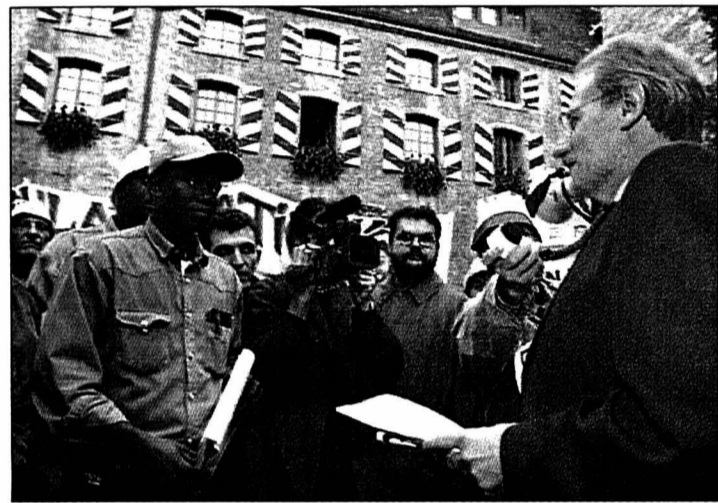


Pour défendre la cause des sans-papiers, un cortège est parti de la gare pour gagner le château.
PHOTO LEUENBERGER

mots tout l'espoir placé dans la démarche. «Nous avons contribué à la marche de l'économie, on ne veut pas se faire renvoyer comme ça... Le Conseil fédéral a les moyens de mettre fin à nos souffrances».

La détermination demeure, les rangs du collectif continuent de grossir. Une règle instaurée à la Maison du peuple veut qu'il y ait un délai de probation d'une semaine pour tout nouvel arri-

vant. Si bien qu'une seconde liste d'une dizaine de noms sera remise au Conseil d'Etat d'ici le 7 septembre (le délai imparti par le canton). Mais d'autres encore suivront à crédit le comité./BRE



Bernard Soguel s'est vu remettre la liste des membres du collectif dans la cour du château.
PHOTO LEUENBERGER

Adultes, mais pas trop (responsables)

Lycées ■ *Deux des trois établissements du canton de Neuchâtel ont passé un contrat de formation avec leurs élèves. Objectif: responsabiliser et motiver l'étudiant. Au bilan: à voir...*

Adultes, mais pas forcément toujours responsables! Pour la troisième année à La Chaux-de-Fonds et la première à Neuchâtel, les lycées Blaise-Cendrars et Denis-de-Rougemont ont introduit un contrat de formation. Non, non, il ne s'agit pas d'un contrat à base juridique, mais d'une convention passée entre l'école d'une part et l'étudiant et son représentant légal d'autre part. Objectif: responsabiliser et motiver l'élève qui n'est

plus dans une filière obligatoire et qui, de plus, sera majeur en cours de formation.

Qu'on se le dise: «Ce n'est pas un ou des faits graves qui ont conduit à la mise en place d'un contrat. Mais plutôt la volonté d'instaurer un état d'esprit. Les élèves s'inscrivent librement dans un lycée. Ils acceptent du même coup d'honorer un certain nombre d'engagements et d'obligations. Il est donc important que l'étudiant comprenne ce qu'il fait au lycée et s'interroge sur ce qu'il est prêt à y faire», explique Jean-Jacques Cléménçon, directeur du lycée Denis-de-Rougemont. «Nous voulons que l'élève s'investisse dans sa formation, poursuit Jean-Claude Cuénin, directeur adjoint du lycée Blaise-Cendrars. Il faut par conséquent qu'il comprenne que la régularité aux cours participe à la réussite de ses études.»

Règles prises en compte

En signant ledit document, les élèves s'engagent notamment à être ponctuels et réguliers dans les cours, à gérer et à planifier leur temps, à être corrects, à respecter les locaux et le matériel mis à leur disposition. Plus globalement, des règles sont édictées quant à la fumée, à la consommation

de produits illicites ou à l'utilisation d'internet. Sur ce point, les deux écoles sont unanimes à rappeler que le site doit avant tout servir à rechercher des informations scolaires. Mais qu'il ne saurait être utilisé à des fins privées, voire à la consultation de sites à caractère pornographique ou incitant à la violence. «L'élève doit apprendre à trier les sources et à dépasser une simple pulsion», considère Jean-Jacques Cléménçon. Faut-il le préciser? En cas de non-respect des règles, la sanction peut aller jusqu'à l'exclusion. Les deux interlocuteurs insis-

tent sur le fait que le contrat est réciproque. L'école pour sa part s'efforcera de dispenser la meilleure connaissance possible, de développer la curiosité et de stimuler l'ouverture d'esprit des élèves qui lui sont confiés. Voire même, à favoriser ou offrir diverses activités, telles que séjours linguistiques, journées hors-cadre, voyage culturel, théâtre, concerts, etc.

Aux dires de Jean-Jacques Cléménçon, le contrat de formation a été bien accueilli par les enseignants. «Ils estiment que ça fait partie de leur mission, mission d'ailleurs conférée par la

nouvelle maturité suisse.» A ce jour, les élèves et leur représentant légal ont tous retourné le contrat, «ce qui tend à démontrer que les enjeux ont été compris». Mais ont-ils été entendus? /SSP

Promesses tenues?

Reconduit pour la 3e année au lycée Blaise-Cendrars – il avait été auparavant introduit à l'Ecole de commerce – le contrat de formation tient-il ses promesses? Jean-Claude Cuénin tire un premier bilan prudent. «Pour ce qui est de l'absentéisme, qui constitue chez nous le problème le plus aigu, je ne peux pas dire que le contrat a eu une grande efficacité», relève le directeur adjoint.

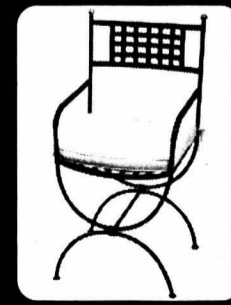
A ses yeux, c'est davantage au niveau de l'esprit dans lequel le jeune aborde ses études que le contrat semble avoir un bénéfice. «Personnellement, je suis favorable au contrat de formation. Je crois qu'il fait partie d'un processus et d'une prise de conscience nécessaires, mais qui sont par définition difficiles à quantifier.» /ssp



Pas de besoin

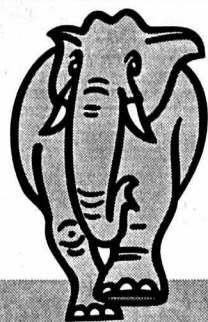
Le lycée Jean-Piaget, à Neuchâtel, n'a pas adhéré à la démarche. Non qu'il s'y désintéresse: l'établissement dispose notamment d'une charte internet réglant quelle utilisation du site doit être faite par l'étudiant. Mais parce que le besoin ne s'en est pas fait ressentir jusqu'ici. Son directeur, Mario Castioni, confirme que l'absentéisme, par exemple, ne constitue pas un problème au lycée Jean-Piaget. Selon ses dires, «ça va». /ssp

Publicité



Farine
Droz

Rue des Granges 2 • Peseux • 032/731 59 39
Neuchâtel • 032/724 04 04



MAGRO

CERNIER • LE LANDERON
CORTAILLOD

CORTAILLOD

Ouvert tous les jours non-stop, sauf le lundi

Cartes valables jusqu'au 31 septembre 2007, jusqu'à épuisement du stock

Primeur à la fraîcheur!

Dôle Vilanelle
AOC 1999



HIT
6 x 75 cl
50.15
29.50

Pejo minérale
naturelle
ou frizzante

PRIX MAGRO
6 x 1,5 litre
3.90
3.50



Tilsit rouge



PRIX MAGRO
Le kilo
17.20
12.50

Milco, yogourts
aux fruits assortis



PRIX MAGRO
2 x 90 g
1.-
-60



Poires Williams

PRIX MAGRO
Le kilo
2.20

Café Mastro
Lorenzo moulu ou grains

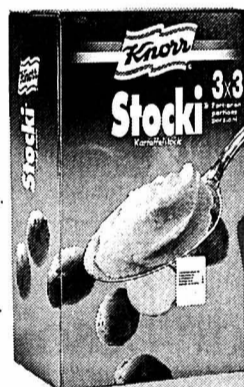


PRIX MAGRO
500 g
6.60
5.95

Hakle, papier
ménage Swish blanc



PRIX MAGRO
2 rouleaux
2.20



Knorr, stocki
3 x 3 portions

PRIX MAGRO
330 g
5.20
4.30

Poêle à frire
Europa
Ø 22+26 cm



PRIX MAGRO
2 pièces
18.90

Filet de bœuf frais,
1er choix



-43%
PRIX MAGRO
Le kilo
68.-
39.-

Filet de porc
rôti et tranches, 1er choix



PRIX MAGRO
Le kilo
31.-
21.50

Jambon Prestige
fumé, 4 tr.

Le kilo 34.50 **27.-**

Jambon Prestige
nature, 4 tr.

Le kilo 34.50 **27.-**

Poitrine de poulet
congelée

Le kilo 11.80 **9.80**

Poulet Fermier
"REGAL"

Le kilo 15.50 **11.50**

CONCOURS!

Gagnez 2 machines à café
SAECO VIENNA
d'une valeur de Fr. 890.-



BULLETIN DE PARTICIPATION

Nom: _____ Rue, no: _____ Tél.: _____

Prénom: _____ NPA et localité: _____

Règlement
Date limite de participation: samedi 8 septembre 2007. Glissez le coupon de participation dans l'urne prévue à cet effet. Le tirage au sort aura lieu le vendredi 14 septembre. Le concours est ouvert à toute personne résidant en Suisse à l'exception du personnel de GROUPE MAGRO SA. Sans obligation d'achat. Un seul coupon de participation par personne. Aucune correspondance ne sera échangée et le gagnant sera avisé personnellement. Pas de recours possible. Prix non convertible et valable pour l'ensemble des points de vente MAGRO.



MAGRO

UVRIER • ROCHE • COURENDLIN • MARTIGNY • ROMANEL • CITY SION • ETOY • MONTAGNY-PRÈS-YVERDON • LE LANDERON
CERNIER • CORTAILLOD • SIERRE • BRAMOIS

ENSEIGNEMENT ET FORMATION

ALF
ECOLE
DE LANGUES



Français

- débutants:
lundi - mercredi 17h30
à 19 h

- intermédiaire:
lundi 19h30 à 21h

OFFRE SPÉCIALE Fr. 16.-/l'heure

Rue de l'Evole 13 - Neuchâtel
Tél. 032 725 03 68 - Fax 032 724 78 25
www.ecole-alf.com - alf@balkanschool.com

BIRD

CENTRE DE DANSE DE
NEUCHÂTEL

Reconnu par la Fédération Suisse des
Ecoles de Danse



Enfants dès 4 ans & adultes
Classique - Modern Jazz
Tai Chi - Stretching postural

Renseignements et inscriptions:
Rue de la Treille 4
2000 Neuchâtel
032/ 846 24 11

ALF
ECOLE
DE LANGUES



Allemand

- Niveau moyen:
mercredi 18 h à 19 h 30

Italien

- Niveau moyen:
jeudi 19 h à 21 h

Rue de l'Evole 13 - Neuchâtel
Tél. 032 725 03 68 - Fax 032 724 78 25
www.ecole-alf.com - alf@balkanschool.com

MOTS CROISÉS

1	2	3	4	5	6	7	8	9
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
11								

Horizontalement: 1. Un simple napolitain. 2. Peintures d'orfèvrerie - Travailleur du sol. 3. Moments d'entraînement - Possessif. 4. Un cours qui naît en Suisse - Rayonnement grande puissance. 5. Pièces de moteur - Symbole métallique. 6. Corps céleste flou. 7. Ronger. 8. Préposition - Chef vénitien. 9. Un truc à se mettre en boule - Hébergement routier. 10. Coup de tambour - Une fête pour le meilleur et pour le pire. 11. Les vacances ne leur déplaissent pas...
Verticalement: 1. Un gars qui a pris un engagement. 2. Femme de cœur - Emballage sans tri. 3. Sans un poil blanc - Voile humide. 4. Mince, alors! - Baleine de corset - Pas complètement nul. 5. Saut sur glace - Bandeau - Pronom personnel. 6. Ministère sacré. 7. Élément de charpente - Pour un franc, on le multiplie - Retrancher. 8. La douloureuse! - Obéissant. 9. Jeu de cartes - Le souverain ne se reconnaît pas toujours en eux...
Solution demain.

Solution d'hier

Horizontalement: 1. Ministère. 2. Amis - Etoc. 3. Ipéca. 4. Ni - Anneau. 5. Terre - Nus. 6. Aïe. 7. Nemo - Heur. 8. Aneth - Sn. 9. NF - Eus - En. 10. Ces - Rad. 11. Erigérons.

Verticalement: 1. Maintenance. 2. Impie - Enfer. 3. Nie - Rame - Si. 4. Iscariote. 5. Anes - Hure. 6. Te - Ah - Sar. 7. Etrennes - Do. 8. Ro - Aucune. 9. Ecluser - Nos.

www.magro.ch

Choc sur l'eau, recours au Château

Justice ■ Condamné après un accident par le Tribunal de police, un pilote de La Navigation se pourvoit en cassation auprès du Tribunal cantonal

Par **Jean-Michel Pauchard**

Condamné le 7 juin par le Tribunal de police de Neuchâtel à une amende de 200 francs pour être, à la barre du «Ville d'Yverdon», entré en collision avec une planche à voile, un pilote de la Société de navigation sur les lacs de Neuchâtel et Morat (La Navigation) a recouru auprès de la Cour de cassation pénale du Tribunal cantonal. Rédigé par son avocat, le pourvoi demande l'acquittement du pilote ou, «éventuellement», le renvoi de la cause devant «tel tribunal qu'il plaira à la cour de désigner». La collision s'était produite le 1er septembre 2000 à 150 mètres, ou moins, des Jeunes-Rives de Neuchâtel. Le véliplanchiste, qui arrivait du large par vent d'ouest, dit n'avoir ni vu, ni entendu le

«Ville d'Yverdon», qui venait d'Hauterive et se dirigeait vers le port de la ville. Les deux embarcations entrèrent alors en collision: l'étrave du bateau coupa la planche à voile, mais le véliplanchiste parvint à sauter à l'eau juste avant le choc.

Déclaration contestée

Dans son jugement – qui condamnait par ailleurs le véliplanchiste à 80 francs d'amende –, le président du tribunal avait relevé que le pilote du «Ville d'Yverdon» pouvait s'apercevoir, «déjà plusieurs secondes avant l'accident», que son bateau et la planche risquaient la collision. Le pilote avait quand même estimé qu'il pouvait «juste passer», ce qu'il avait tenté de faire. Il avait ainsi «manifestement violé le devoir général de vigilance», qui lui imposait de prendre toutes les mesures nécessaires



pour éviter de mettre en danger des personnes ou de provoquer des dommages. La motivation du recours indique

qu'au contraire, le pilote n'a «jamais» déclaré au tribunal qu'il avait estimé pouvoir «juste passer». En revanche, il a «toujours déclaré que le véliplanchiste avait tenté une manœuvre d'évitement au dernier moment», et c'est, selon l'avocat, cette manœuvre qui a rendu la collision inévitable.

Un acquittement en 1997

En tenant compte d'une déclaration dont l'existence est contestée et en ne tenant pas compte d'un fait – la manœuvre d'évitement – admis par le planchiste lui-même, le tribunal est, selon le recours, tombé dans l'arbitraire et a violé les règles es-

sentielles de la procédure. Or, si l'on considère les événements dans le respect de ces règles, on est conduit à considérer qu'«aucune faute ne peut-être reprochée» au pilote de La Navigation, qui doit donc être acquitté, «à tout le moins au bénéfice du doute».

En mars 1997, la Cour de cassation pénale avait acquitté le même pilote de La Navigation, qui avait recouru contre une condamnation à une amende par de 300 francs prononcée par le Tribunal de police de Neuchâtel à la suite d'une collision survenue en septembre 1995 entre le «Ville d'Yverdon» et un pédalo. /JMP



Quatre sorties d'ambulances

Entre lundi à 17 heures et hier à la même heure, le Service d'incendie et de secours (SIS) de Neuchâtel est sorti à quatre reprises. Le SIS n'est pas intervenu au moyen des camions du feu. Les ambulances ont été sollicitées lundi à 17h30 pour une chute à domicile rue des Sablons, à Neuchâtel; hier à 1h50, pour un malaise à domicile à Saint-Aubin; hier à midi, pour un malaise à domicile à Champréveyres, à Neuchâtel; enfin, hier à 13h50, pour une urgence médicale à domicile rue de l'Evoles, à Neuchâtel. /comm-réd

VILLE PRATIQUE

URGENCES

- Police: 117.
- Urgences-santé et ambulance: 144.
- Feu: 118.
- Intoxication: 01 251 51 51.
- La Main tendue: 143.
- Pharmacie de service: des Beaux-Arts, av. du 1er Mars/rue Pourtalès, 8-20h (en dehors de ces heures, le n° 722 22 22 renseigne). Médecin de garde: 722 22 22. Dentiste de garde: 722 22 22. Permanence ophtalmique: 722 22 22. Hôpitaux: Cadolles (poli-clinique médicale et chirurgicale) 722 91 11, Pourtalès (poli-clinique chirurgicale, pédiatrique et gynécologique) 727 11 11, Providence 720 31 11.
- Vétérinaire de garde: le tél. de votre vétérinaire renseigne.
- Violences: centre de consultations LAVI - aide aux victimes 889 66 49 ou 919 66 52 ou La Main Tendue (143) ou la police (117). S.O.S. racket-violence 079/270 92 06. Solidarité-femmes, 968 60 10.

BIBLIOTHÈQUES

- Bibliothèque publique et universitaire: lecture publique: lu 14h-19h, ma-ve 10h-19h, sa 9-17h; fonds d'étude: lu-ve 10h-12h/14h-19h, sa 9-12h; salle de lecture: lu-ve 8-22h, sa 8-17h; bibliothèque à domicile, service gratuit de la Croix-Rouge, tél. 725 42 10. Bibliothèque des Pasteurs: lu-ve 8-11h30. Bibliothèque Pestalozzi: lu 14-18h, ma-ve 9-12h/14-18h, sa 9-12h; ludothèque: lu/je 15-18h. Bibliothèque monde, livres en langues étrangères: ma 9-11h, me 14-17h, je 16-19h, sa 10-12h. Le Discobole, prêt de disques: ma/me/ve 14-18h30, je 9-11h/14-18h30, sa 9-11h30.

PISCINES

- PISCINES DU NID-DU-CRÔ. Intérieure: fermée jusqu'à fin septembre. Extérieure: lu-di 9-20h. Tél. 721 48 48.
- PISCINE-PLAGE DE SERRIÈRES. Tous les jours de 9 à 19 heures.

AGENDA

AUJOURD'HUI

- Conférence A 20h30, au théâtre du Pommier: «La crise du personnage au lendemain de la guerre», conférence par Robert Abirached, spécialiste français du théâtre.

DEMAIN

- Pas de manifestation à notre connaissance.

Rubrique Ville de Neuchâtel

Pascal Hofer
Jean-Michel Pauchard
Alexandre Caldara
Catherine Lüscher

Tél. (032) 723 53 20
Fax: (032) 723 53 09

Près de quatre millions pour les chaussées

Conseil général ■ Les élus votent quatre ans de réfection de rues, routes et places

«Entretien des routes est une tâche fondamentale des collectivités publiques.» Personne, lors de la séance du Conseil général de Neuchâtel de lundi soir, n'a contredit cette affirmation de Blaise Péquignot (rad). Et personne ne s'est opposé au crédit de 3,94 millions de francs demandé par le Conseil communal pour financer le programme de renouvellement des chaussées 2001-2005.

Blaise Péquignot s'est même réjoui de penser que ce crédit signifiait «peut-être la fin de la période d'austérité que nous avons connue ces dernières années en matière d'entretien routier».

Reste que le montant demandé se tient largement en dessous de 2% de la valeur du patrimoine, montant que les normes en vigueur recommandent de dépenser chaque année pour maintenir cette valeur. «Mais les normes doivent être actualisées», et celles que la Ville applique conviennent parfaitement au groupe libéral, a assuré son porte-parole Jean-Marc Nydegger.

Le groupe socialiste veillera à ce que les objectifs d'économie et de respect de l'environnement annoncés par le Conseil communal soient tenus, a, pour sa part, annoncé Nicolas de Weck. Et surtout, a-t-il as-



La rue de la Dîme compte parmi celles dont le Conseil communal veut renouveler la chaussée. PHOTO LEUENBERGER

suré à propos des travaux d'adaptation aux transports publics prévus rue des Parcs et rue des Sablons, «le groupe socialiste se réjouit de pouvoir assister de son vivant à la réalisation de l'axe nord des TN».

«Un état acceptable»

Enfin, Doris Angst (PopEcoSol) a avoué sa perplexité devant les différences de prix au mètre carré de chaussée refaite et s'est, elle aussi, interrogée sur les normes délibérément non respectées par l'exécutif. «S'agit-il de données objectives ou d'une manifestation du perfectionnisme helvétique?»

«Laissons de côté ces normes! Ici, il s'agit de savoir ce que nous laisse-

rons aux générations futures», a répondu Didier Burkhalter, conseiller communal en charge des Travaux publics. Maintenir le patrimoine routier de la Ville dans «un état acceptable» deviendra, selon lui, plus difficile avec le temps. Autrement dit plus cher, au point que certains chantiers nécessiteront «des crédits spéciaux» lors de la prochaine planification quadriennale des investissements. Après que le conseiller communal eut notamment ajouté que le prix des travaux au mètre carré dépendait de la profondeur et du type d'intervention, le Conseil général a accepté le crédit par 38 voix sans opposition. /JMP

Amendé, puis balayé

Même s'il l'avait accueilli sans enthousiasme, même s'il proposait de l'amender, le Conseil communal ne s'est pas opposé, lundi soir, au postulat de Bernard Zumsteg (rad) «concernant des mesures favorisant l'accès à la propriété». Le Conseil général, ou plutôt sa majo-

rité de gauche, l'a cependant refusé par 21 voix contre 9.

Les postulants demandaient «d'étudier les mesures favorisant l'accès à la propriété d'appartements en PPE à construire sur les terrains propriété de la Ville». Pour sa part, l'exécutif proposait de supprimer toute mention de critères relatifs

aux terrains concernés. Bernard Zumsteg a remercié le Conseil communal pour son amendement, mais Jean-Marc Nydegger a dit que les libéraux n'en voulaient pas. Du coup, la gauche et les radicaux ont pu voter l'amendement, puis la gauche s'est empressée de balayer le texte amendé. /jmp

Un vrai temps estival pour le mois d'août

Météorologie ■ Chaleur, soleil et peu de pluies, dit l'Observatoire

Sur le Littoral, le mois d'août a été chaud, bien ensoleillé, et les précipitations légèrement déficitaires par rapport aux valeurs normales, indique l'Observatoire cantonal de Neuchâtel dans son communiqué mensuel.

La moyenne mensuelle de la température, avec 20,4 degrés, est plus élevée que la valeur normale, qui est de 18,2. Les moyennes prises de cinq jours en cinq jours sont les suivantes: 21,4, 18,4, 19,6, 21,1, 21,5, enfin 20,7 degrés. On constate que seuls six jours ont affiché une température moyenne inférieure à la valeur normale (les 4, 6, 10, 11, 12 et 31 août).

253,3 heures de soleil

Les moyennes journalières sont quant à elles comprises entre 25,3 le 1er et 15,1 le 31, alors que le thermomètre, en valeur absolue, a oscillé entre 32,2 le 27 et 11,1 le 11, ce qui donne une amplitude absolue de 21,1 (normale: 21,8). On a compté dix-huit jours d'été (température maximale égale ou supérieure à 25 degrés).

L'insolation, avec 253,3 heures, est plus élevée que la

valeur normale d'août, qui est de 224 heures, l'excédent étant de 13%. Le maximum journalier atteint est de 13,2 heures le 14 août. Tous les jours du mois ont été ensoleillés, mais les 3, 8 et 31 août ont enregistré une insolation inférieure à une heure.

Petite vitesse de pointe

Les précipitations se sont élevées à 94,5 mm, pour une valeur normale de 101 mm. Le maximum journalier fut de 30,7 mm le 8 août. On a compté onze jours de pluie. Des orages proches (dans un rayon de 3 km autour de la station d'observation) se sont produits les 17, 20 et 30, alors qu'il a été enregistré dix jours d'orages lointains (dans un rayon situé entre 3 et 15 km de la station).

La moyenne de la pression atmosphérique a été proche de sa valeur normale: 961,0 hectopascal (normale 960,6). Quant à l'humidité relative moyenne de l'air, elle s'est élevée à 70%, alors que la valeur normale est de 71%. Enfin, pour ce qui est des vents, la vitesse de pointe maximale relevée à la station est relativement faible: 60 km/h, le 19 août. /comm-réd

Un V6 pour la «Businessclass».

new



Superbe affaire en «Businessclass».

Moteur 2.7 V6, boîte automatique avec système Tiptronic, 173 ch, double airbag et airbags latéraux, régulateur de vitesse, ABS, climatisation automatique, radio/CD avec RDS, système antipatinage, intérieur cuir

pour Fr. 34'490.- tout compris.

Ou avec un moteur 2.0 pour Fr. 27'990.-
Egalement en version 2.0 avec boîte automatique pour Fr. 29'990.-

HYUNDAI EFL-Leasing à partir de Fr. 490.- par mois.
48 mois, 10'000 km/an, caution selon accord, casco complète obligatoire.

Tout compris  **HYUNDAI**

La nouvelle HYUNDAI Sonata V6.

CONCESSIONNAIRES REGIONAUX: **Cornaux:** Peter Automobiles, Tél: 032/757 17 57. **La Chaux-de-Fonds:** Patrick Bart Automobiles, Tél: 032/926 40 50.

NE-Serrières: Garage «Chez Georges», G. Jeanneret, Tél: 032/731 75 73.

CONCESSIONNAIRES LOCAUX: **Cortaillod:** Garage P.-A. Torche, Tél: 032 842 10 60. **Les Verrières:** Garage «Franco Suisse» Jimmy Nowacki, Tél: 032/866 13 55. **HYUNDAI-EFL-LEASING** - financements avantageux: leasing, rapide et discret, Tél. 052/208 26 40.

H00115.4-07.01

Avec Hyundai, le numéro 1 coréen, vous bénéficiez de 3 ans de garantie usine!

144-072610/ROO

ENSEIGNEMENT ET FORMATION

Musique

Nous vous proposons des cours privés à divers horaires

Accordéon
Batterie
Flûte traversière
Guitare
Saxophone
Solfège
Didgeredoo

Tarif : Fr. 35.- la demi-heure

Renseignements auprès du secrétariat

Renseignements / Inscriptions

Ecole-club Migros
Rue du Musée 3
2001 Neuchâtel
Tél. 032/721 21 00
Fax 032/724 26 64
www.ecole-club.ch

école-club migros

196-066568

LOISIRS

028-320603



THE BALKAN SCHOOL OF ENGLISH

Préparation aux examens de Cambridge PET / FCE / CAE / BEC

Attention! Dernier délai d'inscriptions: Mi-septembre

Evole 13 - Neuchâtel - 032 724 78 20
http://www.balkanschool.com

AVIS DIVERS



PROMO MUSIQUE

Neuchâtel Neuchâtel
Rue de l'Hôpital 19 Rue des Jardiis 3

P. Silvestri

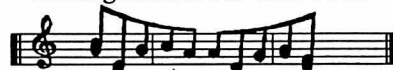
COURS

PIANO - CLAVIERS-CHANT

Débutants et avancés

Adultes et enfants

Renseignements 079 212 86 18



196-084846

Mme Laura

Aide et réponse à tous vos problèmes.
7j/7 et 24h/24.
0901.222.542
cvca@wanadoo.fr
Fr. 2.50/min.

TIMBRES-POSTE

Estimations Achats de collections et lots importants.
Tél. 032/730 15 05
032/731 60 28

Redonner courage
Lebensmut schenken
Ridare coraggio



Croix-Rouge suisse
Schweizerisches Rotes Kreuz
Croce Rossa Svizzera

PK/CP/CP 30-9700-0

Invitation à une présentation gratuite

Nous aimerions vous transmettre une présentation pragmatique des femmes dans l'armée. C'est pourquoi nous vous invitons, tout spécialement comme femme.

à la journée de visite de l'école de recrues d'infanterie territoriale 202 à Colombier (Planeyse): Samedi, 08.09.01, 0900 (rencontre: Halle 50)

• Programme. 0900-1000 accueil des hôtes et présentation générale, 1000-1200 démonstration par section fus ter, de l'instruction, présentation du matériel et des armes, visites des postes, 1230 repas de midi (fin aux env. de 1500)

• Information concernant les femmes dans l'armée. Un nombre toujours plus important de fonctions intéressantes sont ouvertes aux femmes. Nous vous informons à ce sujet durant les journées de visite à notre stand d'information. Vous pouvez également commander notre matériel d'information par téléphone, par FAX ou par E-Mail. Nous vous indiquons également volontiers les lieux des autres journées de visite ainsi que les dates et les lieux de nos journées de stage pour les femmes (durée: une journée).

SCHWEIZERISCHE ARMEE
ARMEE SUISSE
ESERCITO SVIZZERO
ARMADA SVIZRA



Service des femmes dans l'armée,
Rodmattstrasse 110, 3003 Berne
Tf 031-324 32 73, fax 031-324 32 22
E-mail: fda@gst.admin.ch

Internet: http://www.vbs.admin.ch/

Volontiers nous vous informons sur notre stand au Comptoir Suisse à Lausanne du 14.-23.09.01, Terrain P22 en plein air. (Concert public gratuit avec toutes les fanfares des ER (200 musiciens) le 19.09.01, 20.00 h)

005-123116

AVIS OFFICIELS

Le Département de l'instruction publique et des affaires culturelles du canton de Neuchâtel met au concours

un séjour à Barcelone (Espagne), du 1^{er} janvier au 30 juin 2002,

dans l'appartement loué par les services culturels des cantons de Suisse romande, assorti d'une bourse mensuelle de Fr. 1000.-.

Le concours est ouvert aux créateurs et créatrices d'origine neuchâteloise ou domiciliés durablement dans le canton de Neuchâtel et qui souhaitent développer un projet artistique en relation avec Barcelone dans les domaines suivants:

- arts plastiques à l'exception de la sculpture
- littérature
- danse
- photographie
- cinéma et vidéo

Les personnes qui désirent faire acte de candidature peuvent obtenir un dossier d'inscription ou des renseignements complémentaires auprès du Service des affaires culturelles du Département de l'Instruction publique et des affaires culturelles, Château, 2001 Neuchâtel, ☎ (032) 889 69 08.

Les dossiers de candidature devront être déposés à l'adresse précitée jusqu'au 21 septembre 2001.

Un jury procédera à l'examen des demandes reçues.

028-3212861/DUO

OUVERTURE À BEVAIX

à côté de chez Gégène dès le 31 août

Univers du Salon

100 salons cuir ou tissu haut de gamme et de première qualité

• Contemporain • Moderne • Classic • Rustique •

Reprise de **1000.-** à l'achat d'un salon cuir

Lundi au Vendredi 10h-18h30 - Samedi 9h-17h Non-Stop

Daniel Bellet

Capital + Confiance Créateur de Rabais

032/846 46 20

1 cadeau à chaque visiteur!

Vers de nouvelles pédagogies

Ateliers ■ *Le Conservatoire s'ouvre à d'«autres musiques»*

Dans un communiqué, le Conservatoire de Neuchâtel fait savoir que, «dans le souci d'offrir une formation musicale aussi diversifiée que possible, tout en dispensant toujours avec la plus grande attention une formation individuelle – nourrie d'un héritage musical essentiel», l'institution a décidé de se tourner «vers des pédagogies nouvelles et de s'ouvrir avec bonheur aux domaines de l'improvisation, de la musique contemporaine et de musiques dites actuelles».

«Cette volonté d'ouverture associée dans une même démarche élèves, parents et professeurs». Cette saison, elle se traduira notamment par des ateliers de percussions africaines, animés par Christophe Erard, un atelier vocal et pianistique sur le thème de la chanson française, animé par Joëlle Gerber, ou encore des stages consacrés à l'improvisation à l'orgue, conduits par Anne Méry aux grandes orgues de l'église Notre-Dame (église rouge).

Musique et mouvement

De plus, les Conservatoires de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds développent depuis peu de nouvelles propositions dans le cadre de la formation continue des enseignants. C'est ainsi



Le Conservatoire propose, par exemple, un atelier vocal et pianistique sur le thème de la chanson française. PHOTO A

qui débute cet automne un cours de deux ans sur le thème «Pédagogie de la musique et du mouvement», animé par Anne-Marie Grosser, spécialiste dans le domaine du premier apprentissage musical et destiné aux intervenants de la petite enfance sans formation musicale préalable.

Renseignements et inscriptions auprès du secrétariat du Conservatoire, tél. (032) 725 20 53, ou au tél. 079/254 41 17. /comm-pho

La «vraie» couleur d'origine

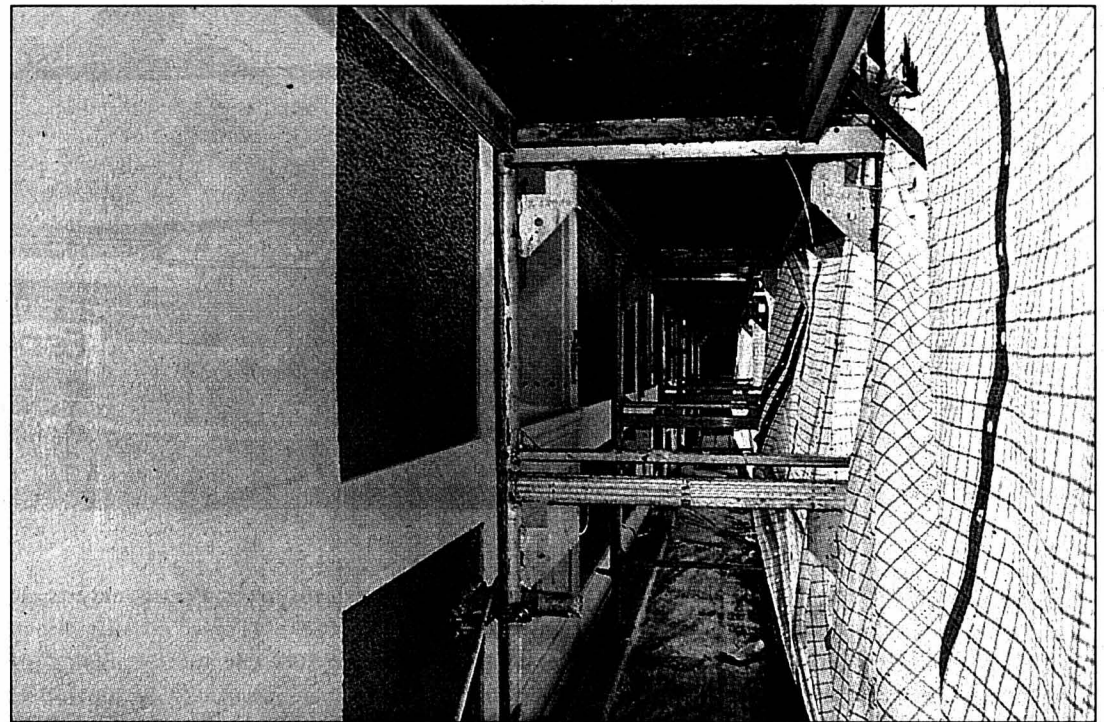
Maison du concert ■ *Prévues blanches, les façades restaurées de l'ancien théâtre donneront dans le vert*

Par Pascal Hofer

Elles devaient être blanches, elles seront plutôt verdâtres. Elles? Les façades – du moins les parties peintes – de la Maison du concert, autrement dit de l'ancien théâtre, à Neuchâtel. Si elles devaient être blanches, c'est parce que le Conseil général, en mars dernier, avait voté un crédit de 450.000 francs pour restaurer les façades est, sud et ouest de ce bâtiment. Et que dans le rapport du Conseil communal sur le sujet, il était indiqué qu'une peinture minérale blanc cassé avait été choisie, d'entente avec le Service cantonal des monuments et des sites, sur la base de recoupements historiques.

Directement sur la rue

Seulement voilà: «Des sondages réalisés par la suite ont montré que la couleur d'origine n'était pas le blanc, mais une couleur brun-olive», explique Fabien Coquillat, architecte communal adjoint. Par «origine», il faut entendre le début du 20e siècle. Le théâtre lui-même date certes du 18e, mais le bâtiment, depuis lors, a subi des transformations, d'où l'expression «couleur d'origine» pour celle dont on a récemment décelé la trace. Si la Direction de l'urbanisme a



Sur cette photo prise derrière les bâches qui recouvrent actuellement la Maison du concert, on distingue, au premier plan, la teinte claire de la pierre d'Hauterive, puis celle, foncée, de la couleur choisie pour les parties peintes. PHOTO LEUENBERGER

décidé de renoncer au blanc, c'est également pour une autre raison: «L'expérience faite avec la façade nord, qui avait été recréée en blanc, montre que c'est particulièrement salissant à cet endroit-là, tout en précisant que cette façade donne directement sur le passage des voitures.» Bref, s'il a été décidé de maintenir un fort contraste clair/foncé

– «la «théâtralité» du bâtiment», ce contraste sera inversé. Le conseiller communal Pierre Bonhôte, directeur de l'Urbanisme, commente: «Ce sont les parties apparentes en pierre d'Hauterive qui donneront l'éclat du bâtiment, qui en feront rejailir la composition, tandis que les façades elles-mêmes seront moins flamboyantes.» Ce changement de couleur –

qui touchera également la façade nord – n'aurait-il pas dû être soumis au Conseil général? «Non, dans la mesure où les projets que le Conseil communal lui soumet ne sont jamais entièrement définitifs. Ils s'affinent au fur et à mesure de leur concrétisation, et cela d'autant plus quand un élément nouveau apparaît, comme c'est le cas ici.» /PHO

BROCANTE TECHNIQUE samedi 8 septembre



Pierre Schmid CH-2608 COURTELARY sera présent à la brocante Magrim à Cormoret. Matériel électrique et électronique ancien, appareils de mesure, oscilloscopes, compresseurs et machines en tous genres.

Venez nombreux!

160-736852/4x4

JEANNE VOYANTE MÉDIUM

Astrologue Réputation internationale. Voyance sur photo. Reçoit sur rendez-vous. Neuchâtel. Discrétion assurée.

079/392 31 80
079/392 32 38
028-331820

COMMERCES

A remettre tout de suite pour raison de santé

un bar à café

Terrasse, 35 places, (assiette du jour).

Nécessaire pour traiter: Fr. 65.000.-

Location mensuelle: Fr. 690.- + charges.

Tél. (079) 447 46 45. 028-321627



La base du succès pour votre annonce! L'EXPRESS L'Impartial *Quotidien Jurassien u JOURNAL

MANIFESTATIONS ET SPECTACLES

Vendredi 7, samedi 8, dimanche 9 septembre
3 jours de fête dans les rues de Boudry (NE)
BOUDRY'SIA '01
Dimanche à 14 h 30 Grand cortège
Samedi à 22 heures: Feu d'artifice
Nombreuses animations – Commune invitée: Saillon VS
Entrée Fr. 4.- Enfants gratuits

10ème
La fête du Cinéma
7 8 9 septembre 2001
Neuchâtel / La Chaux-de-Fonds

John, Renée, Gérard, Tim, Nicole, Robert, Johnny, Michael, Penelope, Matt, Julia, Hugh, Josiane, Edward, Marlon, Catherine...

Ils seront tous là...
Et vous?

Préventes déjà ouvertes
dans vos cinémas



CRÉATEUR D'AUTOMOBILES

RENAULT Espace



Et si le vrai luxe c'était l'Espace?

Son concept d'intérieur modulable est une vraie référence pour les gens larges d'esprit, ouverts aux idées nouvelles et amoureux des grands espaces. Véhicule le plus sûr de sa catégorie - il a remporté le crash-test Euro NCAP 6/99 - l'Espace est aussi disponible avec un moteur diesel 2.2 dCi Common-Rail de 130 ch et en série spéciale «The Race». Renault Espace, dès Fr. 35300.- net (TVA comprise). Leasing dès Fr. 399.-/mois (48 mois, 10 000 km/an, casco complète non comprise, acompte 20% du prix net, caution < Fr. 3000.-. Offre valable jusqu'au 31.12.2001). Détails au numéro gratuit 0800 84 0800 ou www.renault.ch

Neuchâtel: Garage Robert SA, 032/730 40 40

Corcelles: Garage du Crêt Claude Arm, 032/731 16 27 - Cressier: Garage P.-A. Schaller, 032/757 12 66 - Neuchâtel: D'Amico & Villanova S.à.r.l., 032/725 29 79 - Neuchâtel: Garage Gibraltar, 032/724 42 52 - La Neuveville: Garage et Carrosserie des Vignes SA, 032/751 22 04 - Saint-Aubin: Garage de la Béroche Alain Perret 032/835 13 52 - Travers: Garage C. Hotz, 032/863 34 63

A VENDRE - BEVAIX

Dans petit immeuble
Bel emplacement - Vue sur le lac
2 appartements de 2 pièces
à réunir
pour créer un duplex
Prix de vente Fr. 340.000.-
Travaux de transformations inclus.
Tél. 032/753 12 52

A VENDRE
à CHÉZARD-ST-MARTIN, Orée 35
Vue, confort, tranquillité

JOLIE VILLA

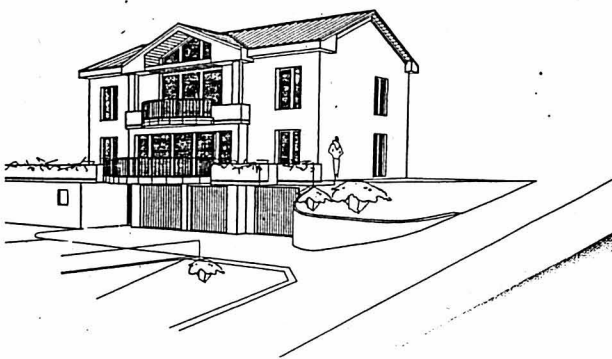
de 6 1/2 pièces,
couvert pour 2 véhicules.
Libre dès le 1^{er} octobre.
Pour traiter (y c. notaire)
Fr. 90.000.- (à discuter)
Pour visiter: tél. 032/853 23 78
Pour traiter: tél. 032/841 38 35

MANIFESTATIONS ET SPECTACLES

IMMEUBLES

FÊTE DU VIN 01
7, 8, 9 SEPTEMBRE
LA NEUVEVILLE

À VENDRE À AUVERNIER
sur plans
2 splendides villas
de 8 1/2 pièces



Grande terrasse, garage pour 3 voitures
et places de parc.
Vue panoramique sur le lac et les Alpes.
Pour plus de renseignements:
AZIMUT S.A. Membre SVIT/USFI
Tél. 032/731 51 09

A vendre à Cressier/NE,
proche de la vigne et de la forêt,

VILLAS
MITOYENNES

neuves pour juin/juillet 2002.
Projet bien structuré, dossier à
disposition.
HERZOG SERVICES 032 724 77 40
www.herzogservices.ch

PROGESTIM
GÉRANCES IMMOBILIÈRES

À VENDRE
(évent. à louer) LE LANDERON

Maison familiale
jumelée de 5 1/2 pièces

+ locaux annexes y. c. 2 places
dans garage collectif.
Tout confort, année de construction
1990.

Pour traiter:
PROGESTIM S.A., NEUCHÂTEL
Tél. 032/721 23 17

CHÉZARD, à vendre sur plans
dans situation exceptionnelle
en lisière de forêt

Villa
individuelle

6 pièces, 2 salles d'eau, dépen-
dances. Garage, local dispo-
nible, place de parc extérieure.
Renseignements - Rendez-vous
GBA SERVICES tél. 032/730 67 17

À VENDRE à Cortaillod

VILLA
de 5 1/2 pièces
dans habitat groupé.
Calme, jardin + garage.
Fr. 525.000.-

SEDES
CONSEILS

Tous renseignements au: 032/724 86 90

DISCOUNT DE L'ÎLE

Vin rouge suisse, litre	2.30	Eau Cristalp, 6 x 1,5 litre	3.50
Neuchâtel blanc AOC 2000, 70 cl	4.95	Coca-Cola, boîte 33 cl	0.55
Chénas, AC 98, 75 cl	5.95	Bière Heineken, 12 x 25 cl	9.90
Côtes du Lubéron, AC 96, 75 cl	2.95	Bière Cardinal, 10 x 33 cl	7.50
Rosé de Goron 2000, 75 cl	4.90	1/2 prix: Jarrêts de porc, kg	4.50
Costières de Nîmes rosé, AC 99, 75 cl	2.95	Filets mignons de porc, kg	32.-
Papier ménage Haklé Swish 6 rouleaux	5.50	Saucisses de veau 2 x 130 g	2.80
Persil, box 25 lavages	9.95	Huile tournesol «Dorina», litre	3.85
Comfort, bidon 4 litres	5.40	Huile Saïs végétal, litre	3.85
Dixan X • Tra, box 25 lavages	9.95	Suchard Express, 2 x 1 kg	13.95
		Nutella, verre 400 g	2.50

HORAIRE
DISCOUNT: 8 h - 18 h 30
Lundi matin fermé
Jeudi jusqu'à 20 h
Samedi jusqu'à 17 h

RESTAURANT - BAR
6 h - 22 h - 7 jours sur 7
TÉL. 032 / 842 22 44

STATION
D'ESSENCE
ET SHOP
6 h - 22 h

CENTRE DE L'ÎLE
À BOUDRY



PRODUITS FRAIS

Yoghourts «Yoplait» arômes, 150 g	0.55
Fromage à raclette, Fleuron, kg	12.90
Nectarines, kg	1.90
Tomates «Ramato», kg	2.95
Raisin «Lavallée», kg	2.40
Salade «Batavia», pièce	0.85

RESTAURANT

Vendredi soir 7 septembre	
Entrecôte «Café de Paris»	
Frites - légumes	19.50
Dimanche 9 septembre	
Longe de veau au four	
Légumes - frites	16.50
Filets de perche 220 g	
Frites - salade	16.-
Steak de bœuf ou cheval	
Frites - légumes	16.-
dès 15 h: thé dansant	

Honneur au vin et à la musique

La Neuveville ■ *Trois jours et trois nuits de liesse, sans la moindre interruption. Le corso du dimanche s'annonce de grande cuvée*

Par
Florence Veya

«Trois jours, trois rues, trois scènes». Un slogan que n'hésitent pas à décliner Michel Tschampion et Pascal Labbé, respectivement président et vice-président du comité d'organisation de la Fête du vin de La Neuveville: «On pourrait ajouter trois nuits ou encore trois cuites!», relevaient-ils, hier, avec humour lors d'une conférence de presse, qui s'est déroulée dans la cave du vigneron Johannes Louis, de Chavannes. **Trois jours.** L'édition 2001 de la Fête du vin débutera vendredi à 19 heures pour se terminer dimanche soir à minuit, et ceci sans interruption. Les invétérés fêtards peuvent en effet passer près de trois nuits dans les rues de la vieille ville sans connaître la soif ni la faim.

Trois rues. Qu'importe le troisième millénaire, le cadre de la fête reste moyenâgeux, puisqu'elle se déroule dans les rues Beauregard, du Marché et du Collège.

Trois scènes. Bacchanales oblige, la Fête du vin est, à La Neuveville, également celle de la musique. Et chacune des trois scènes de la vieille ville créera sa propre

atmosphère. Ainsi celle de la rue Beauregard fera la part belle au rock, au reggae, et à la musique irlandaise, celle de la place de La Liberté se transformera en amphithéâtre du jazz, tandis que celle de la rue du Marché invitera à la danse de par sa musique populaire.

Vin. Pouvant se targuer d'être

la plus grande commune viticole du canton de Berne, La Neuveville profite bien évidemment de cette fête pour «promouvoir les nectars de ses cotteaux», comme l'évoque poétiquement le conseiller municipal Patrick Caudoux. Au stand du comité de la fête, les amateurs pourront du reste déguster au verre ou à la bou-

teille quelque 50 spécialités des vignerons du cru.

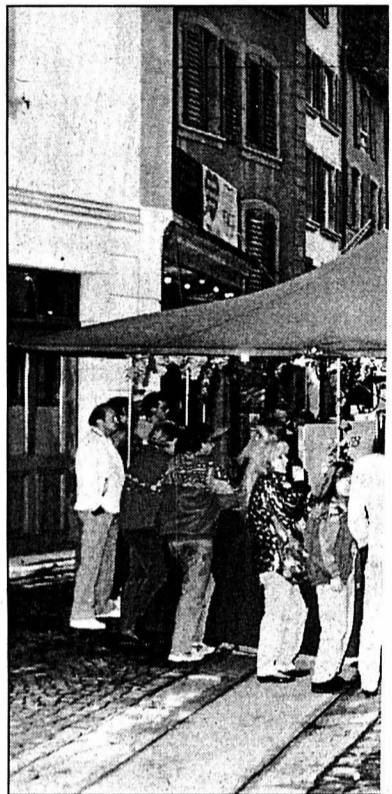
Musique. Samedi, entre 11 h et 12h30, plusieurs groupes de la région – soit notamment l'Ensemble instrumental de La Neuveville, la Chanson landeronnaise, le chœur d'enfants Les Papillons, de Corban, la fanfare de Prêles, le chœur mixte des Quatre sapins, de

Chêne-Paquier, C'étais-mots croisés et Michel Neuville – auront l'occasion de passer en direct sur les ondes de la Première de la Radio suisse romande, puisque le «Kiosque à musiques» prendra ses quartiers au cœur de la fête.

Enfants. Comme le veut la coutume, la journée de samedi sera consacrée aux enfants. Dès 8h30, un petit pain au chocolat leur sera offert à la rue Beauregard, et ils pourront ensuite participer à un loto géant. L'après-midi, les divertissements reprendront vers 14 heures, et les petits pourront se faire grimper en vue du cortège, qui s'ébranlera à 15h15, emmené par la clique les Gais Follos. A 16 h, le ventriloque de renommée internationale Roger Alain présentera son numéro sur la grande scène de la rue du Marché.

Corso. La cuvée 2001 du cortège de la Fête du vin ne regroupera pas moins de 600 participants et 10 fanfares, qui défilent, dimanche dès 14h30, à travers les rues de la vieille ville.

Que brille le soleil ou que tombe la pluie, la Fête du vin de La Neuveville permet en tout cas aux vignerons de promouvoir leurs produits, et aux sociétés locales et artisans de se faire connaître. /FLV



Qu'il pleuve, qu'il vente ou que brille le soleil, amateurs et fêtards ne boudent pas les nectars qu'offrent à la dégustation les stands de la vieille ville.



PHOTO A

LA BÉROCHE Six communes sans électricité

Un incendie s'est déclaré, hier vers 9 h, à la station électrique de la Nalière, au-dessus de Saint-Aubin. Une cellule de couplage a pris feu, probablement suite aux orages de la matinée. «Cela n'est qu'une hypothèse, mais elle est confirmée par plusieurs habitants de la région, qui disent avoir entendu un «grand boum», explique Claude Comte, responsable de la communication de l'Ensa. Malgré l'intervention rapide du personnel de l'Ensa et des pompiers, gênés par une épaisse fumée, les installations ont subi d'importants dégâts. Cette perturbation a privé d'électricité une grande partie des habitants de la Béroche, soit près de 3000 ménages.

Jusqu'à midi

Les communes touchées – Saint-Aubin, Bevaix, Vaumarcus, Gorgier, Fresens et Montalchez, ainsi que le chantier de l'A5 – ont été réalimentées progressivement. A 11h50, le courant était rétabli. /comm-cpa

Rubrique Littoral

Christiane Meroni
Caroline Plachta
Florence Veya

Tél. (032) 723 53 30
Fax: (032) 723 53 09

La commune sait recevoir

Cressier ■ *Invitation réservée à ceux qui vivent un événement particulier dans l'année*

Une réception officielle a réuni, récemment, jeunes et moins jeunes à Cressier. Pour la première fois, les autorités communales avaient décidé d'accueillir toutes les personnes qui, durant l'année, vivent un événement particulier tel que noces d'or, nonantième anniversaire, majorité, libération des obligations militaires ou le fait d'être nouvel arrivant dans la commune.

Sur les 200 personnes concernées, environ 40% ont pris part à la réception qui s'est déroulée en deux parties. Tout d'abord, les participants ont été accueillis dans les jardins du château, où un apéritif a été servi. Le Conseil communal in corpore a profité de l'occasion pour présenter les différents diastères. Les invités ont ensuite été conviés à une visite du château et de la crèche Tartine et Chocolat.

Tout le monde s'est ensuite déplacé à la maison Vallier pour déguster une collation. Georges-Edouard Vacher, président de commune, n'a pas manqué de féliciter les invités célébrant un anniversaire particulier.

A l'heure du bilan, voilà une première expérience qui s'avère très positive. En effet, l'idée de permettre aux gens de se rencontrer a offert à tous la possibilité de développer de nouveaux contacts. /shb

Pour l'aide aux enfants défavorisés des Philippines

Peseux ■ *L'Association caritative Alijis organise une kermesse, dimanche, sous l'église catholique*

La journée de dimanche sera celle de la solidarité à Peseux, car l'association Alijis organise une kermesse sous l'église catholique, en faveur des enfants de la rue aux Philippines. Alijis est le nom d'un quartier de Bacolod City, située dans l'île philippine de Négros, dont beaucoup d'habitants, souvent très jeunes, vivent dans la misère. L'association Alijis, fondée par Marcel Hauert, se donne pour but de récolter des fonds afin de créer un centre d'accueil pour les enfants défavorisés de Négros, en leur permettant de bénéficier

d'une scolarité. Les études constituent en effet le meilleur moyen pour ces jeunes de transformer leurs conditions de vie.

Mieux connaître le pays

Dimanche, l'association se proposera de faire mieux connaître les Philippines au public, tout en le sensibilisant aux problèmes de ces régions. A 11h, après la messe à l'église catholique de Peseux, le comité souhaitera la bienvenue aux visiteurs. Un apéritif est prévu à 11h30 et trois menus typiques des Philippines seront servis à 12h30. Les enfants ne seront pas en reste

puisque dès 14 heures, des animations et des jeux seront organisés pour eux dans l'enceinte de la kermesse. A 15h, le projet de centre d'accueil, ainsi que les actions déjà en cours dans cette région et dans d'autres pays seront présentés à travers une projection vidéo. Rora Navarro-Tolentino, ambassadrice des Philippines en Suisse, prononcera une allocution à 16 heures. Enfin, après la tombola, il sera possible de se restaurer dès 18 heures. /comm-cpa

Dons d'anciens jouets, d'habits d'enfant et de matériel scolaire au (078) 711 50 60

LA RÉGION PRATIQUE

URGENCES

- Police 117.
- Urgences-santé et ambulance 144.
- Feu 118.
- Intoxication 01 251 51 51.
- **DISTRICT DE BOUDRY**
- Pharmacie de garde: pour les urgences et l'ouverture de la pharmacie de garde, le n° gratuit 0800 832 800 renseigne. Médecin de garde Basse-Areuse: 079/387 21 00. Médecin de garde Côte neuchâteloise: 730 16 30. Médecin de garde région Bevaix-Béroche: 835 14 35.
- Dentiste de garde: 722 22 22.
- Hôpital de la Béroche: 836 42 42.
- Vétérinaire de garde: le tél. de votre vétérinaire renseigne.
- **ENTRE-DEUX-LACS**
- Pharmacie de garde: du Landeron, Le Landeron, 752 35 34, jusqu'au 9.9 (le soir uniquement sur appel téléphonique).
- Permanence médicale: votre médecin habituel. Vétérinaire de garde: le tél. de votre vétérinaire renseigne.

BIBLIOTHÈQUES & LUDOTHÈQUES

- Auvernier Bibliothèque pour enfants: lu/ve 15h30-17h, me 14-15h30. Bibliothèque pu-

- blique: ma 9-11h, je 16-18h.
- Bevaix Bibliothèque communale: ma 14-19h, je 9-11/14-18h.
- Bôle Bibliothèque des jeunes (collège): lu/je 15h15-17h15.
- Boudry Bibliothèque communale: me 14-18h, je 15-19h.
- Ludothèque de la Basse-Areuse: ma 14-16h30, me 15h30-18h, je 16-18h30.
- Colombier Bibliothèque communale: me 14-18h, je 17-20h.
- Corcelles Bibliothèque communale: lu 18-20h, me 16-18h, je 15-18h.
- Cortaillod Bibliothèque communale: ma 15h30-18h30, me 14-17h, ve 15h30-17h30.
- Gorgier Bibliothèque intercommunale de la Béroche: me-ve 15-19h.
- Le Landeron Bibliothèque communale et scolaire des Deux Thielles: lu 13h30-17h, ma 9h30-11h30/13h30-16h, me 15-17h, je 15-19h, ve 10-12h.
- Marin Ludothèque (maison de commune): lu/je 16-18h. Fermé pendant les vacances scolaires.
- Peseux Bibliothèque Jeunesse (collège des Coteaux): lu 13h30-17h, ma 14-17h, me 8-10h/13h30-17h, ve 8-12h.
- Bibliothèque adultes (maison de commune): ma 10-12h, me 17-19h, je 17-20h.
- Saint-Aubin Ludothèque ZigZag-Zoug, je 15-17h, sa 9-11h.

BEVAIX

Spirituelles musiciennes

La chanteuse soprano Beatrix Walther, l'organiste Simone Monot-Geneux, ainsi que les flûtistes Anita Lang et Marie-Louise Thommen donneront un concert, samedi à 20 heures, au temple de Bevaix. L'œuvre de Bach constituera le fil rouge de ce moment spirituel.

Un autre compositeur allemand et contemporain du premier, Telemann, apportera également sa propre note spirituelle avec notamment des airs pour soprano, flûte et orgue. Plus profanes, ces morceaux de Haendel, ainsi que des compositeurs italiens Frescobaldi, Sammartini ou encore Vivaldi seront également interprétés par ce quatuor féminin. /comm-flv

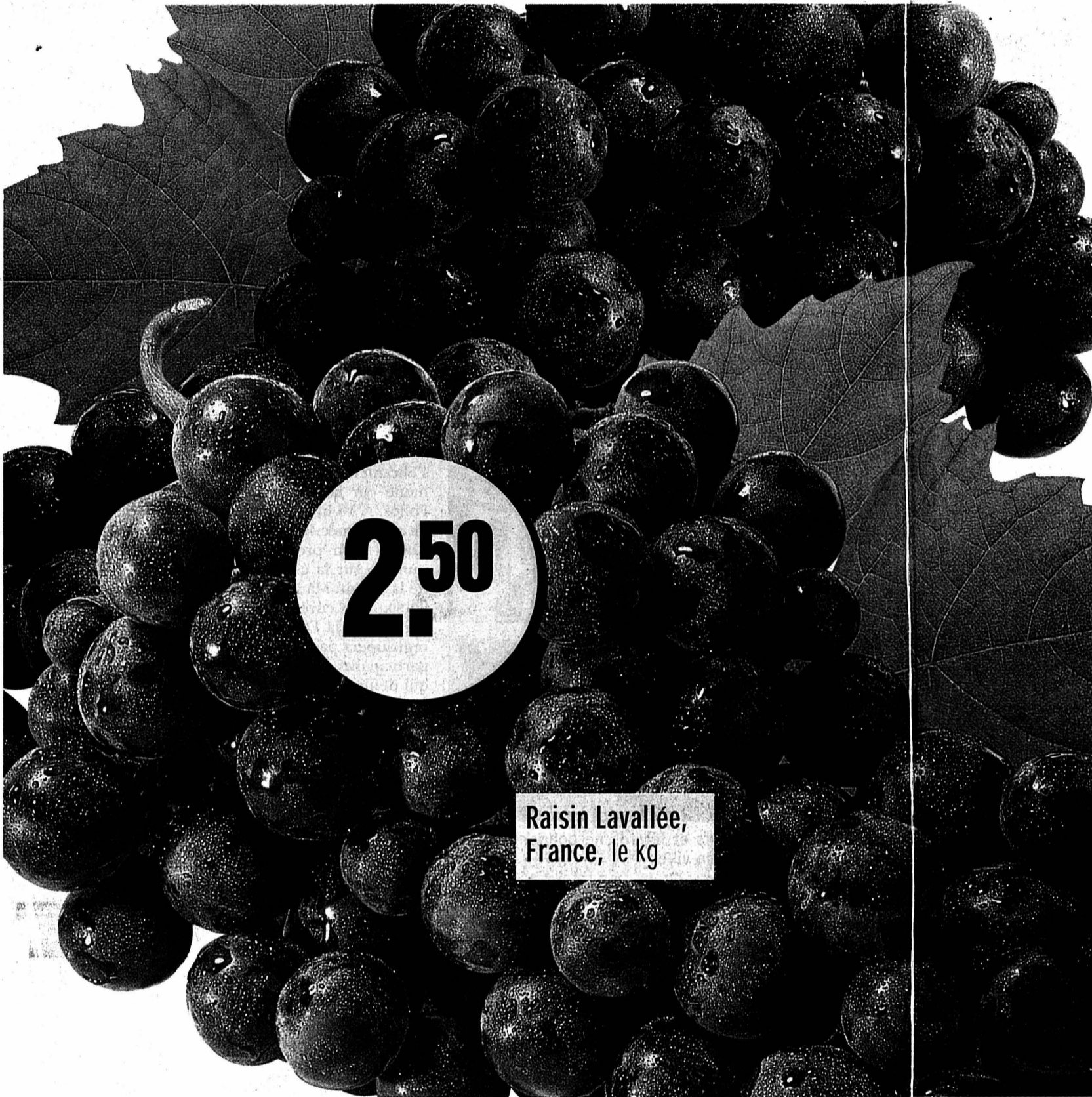


De nombreux enfants vivent dans la pauvreté aux Philippines.

PHOTO A

LES PROMOTIONS DE LA SEMAINE

du mardi 4.9 au samedi 8.9.01

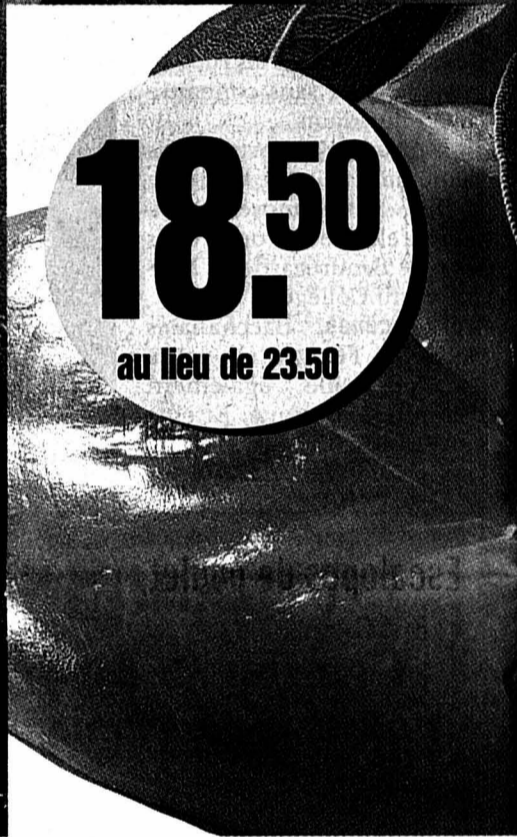


2.50

Raisin Lavallée,
France, le kg



2.90



18.50

au lieu de 23.50

AU RESTAURANT COOP



Curry d'agneau (Nouvelle-Zélande)
riz, épinards
en branches

12.50

PRIX GOURMAND:
1 flan caramel ~~3.60~~ 2.50

LES VINS DE LA SEMAINE

*Rosé Bouches du Rhône AC
«Domaine de l'Île St-Pierre»
75 cl ~~4.70~~ **3.-**

7.80
au lieu de 9.80



Brouilly AC
«Chateau Pierreux»
75 cl

«Galerie du Vin»: www.coop.ch

PLANTES

Callunes, par 4 en pot de Ø 9 cm
les 4 **9.-**

*Bulbes de tulipes Darwin
mélange de différents coloris,
sachet de 50, le sachet ~~12.-~~ **7.50**

LE MEILLEUR DU LAIT!

Crème à café
la bouteille de 5 dl ~~2.80~~ **1.95**

*Crème à café ou
Fitness pour le café
la bouteille de 2,5 dl ~~1.55~~ **1.20**

Le Beurre
la plaquette de 250 g ~~3.25~~ **2.60**

Mini-Babybel
12 portions, 300 g ~~8.80~~ **6.80**

Tous les fromages à raclette
en bloc, les 100 g
p.ex. fromage à raclette en bloc,
env. 800 g, ~~1.95~~ **1.45** **-50**
de moins!

*Parmigiano Reggiano
les 100 g ~~3.-~~ **2.20**

Tous les yogourts Coop
en pot de 500 g
p.ex. yogourt nature Coop,
500 g ~~1.30~~ **-90**
de moins!

BOUCHERIE/CHARCUTERIE

Gendarmes
300 g ~~6.15~~ **4.-**

Viande des Grisons
en tranches
les 100 g ~~1.90~~ **1.-**
de moins!

Emincé de poulet, France
300 g env., le kg ~~26.50~~ **2.-**

Cervelas Bell
duo, 2 x 200 g ~~5.-~~ **2.-**

*Filets de perche en beignets
250 g, les 100 g ~~3.35~~ **2.-**

PRODUITS TRAITEUR

Spätzlis Coop
duo, 2 x 500 g ~~6.80~~ **3.-**

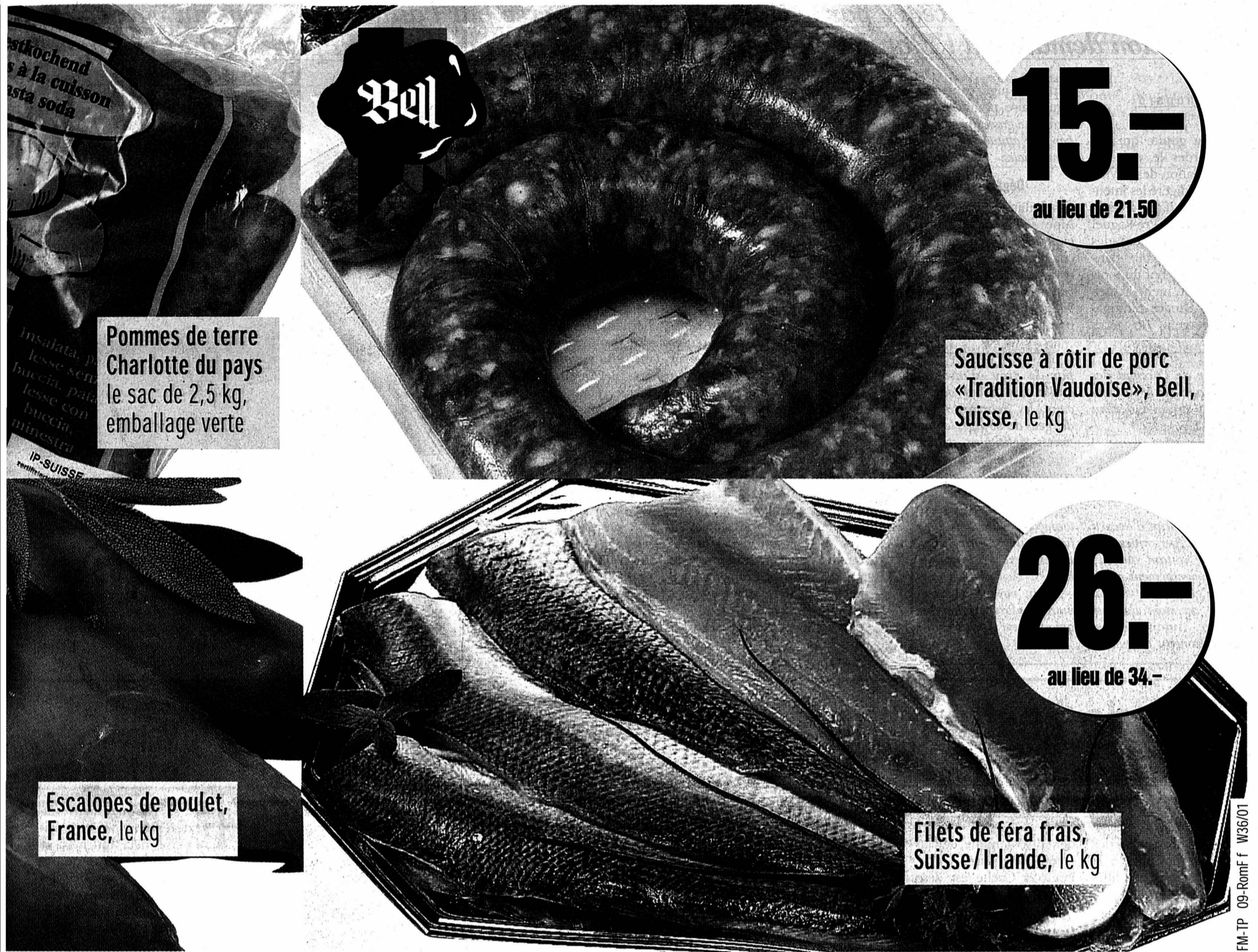
Tofu nature bio Coop Naturaplan
250 g env., les 100 g ~~1.85~~ **1.-**

*Civet de cerf Pizoler
600 g ~~16.50~~ **11.-**

PRODUITS DE BOULANGERIE

Pain tessinois
300 g ~~1.85~~ **1.-**

Toutes les tartelettes Coop
en multipack ~~3.60~~ **2.-**



Pommes de terre
Charlotte du pays
le sac de 2,5 kg,
emballage verte

15.-
au lieu de 21.50

Saucisse à rôtir de porc
«Tradition Vaudoise», Bell,
Suisse, le kg

Escalopes de poulet,
France, le kg

26.-
au lieu de 34.-

Filets de féra frais,
Suisse/Irlande, le kg

FM-IP 09-Romf F W36/01

PRODUITS SURGELÉS

Filets séchés Coop duo, 3 x 400 g	11.70	7.50
Filets au jambon Coop duo, 20, 840 g	13.-	9.90
Filets au jambon Coop duo, 5, 210 g	3.50	2.70
Filets hachés Coop, en cubes kg	3.50	2.70

SAUCES-EN PROVISION!

Filets séchés Coop duo, le sachet de 2 x 20 g	5.40	4.40
Toutes les soupes Knorr ex. Velouté aux légumes Quick Soup, 44 g	2.-	1.50 de moins!
Knorr's Cornflakes duo, 2 x 375 g	5.80	3.95
Knorr's Crunchy Nut, Smacks ou rosties, duo, 2 x 375 g	8.90	6.60
Knorr's Fruit'n'Fibre duo, 2 x 375 g	9.90	7.40
Knorr Röstli Hero duo, 2 x 425 g	9.80	6.95
Knorr Röstli Hero duo, 2 x 500 g	9.80	6.95

SNACKS SUCRÉS ET SALÉS

Jura-Waffel Wernli trio, 3 x 250 g	8.85	6.95
Waffeliten Wernli trio, 3 x 125 g	8.85	6.95
Wiener Waffel Wernli trio, 3 x 150 g	9.60	6.95
Branches Arni classic multipack, 30 x 22,75 g	12.-	7.90
Plaques de chocolat au lait, aux noisettes ou giandino Arni multipack, 5 x 100 g	8.-	4.80
Albicocco ou Cilieggiotto Marelli duo, 2 x 252 g	7.80	5.60
* Plaques Lindt au lait ou aux noisettes, duo, 2 x 300 g	10.40	8.40
* Legumetti à la provençale ou au paprika de Knorr duo, 2 x 65 g	5.90	4.40

BOISSONS

Fanta Orange, Lemon, Exotik ou Mango, 1,5 litre (+consigne)	2.10	1.60
Jus d'orange Mondial, le litre p.ex. 2 litres	2.50 1.90	-30 de moins!

POUR NOS AMIS LES CHIENS

Pedigree au bœuf ou au poulet trio, 3 x 830 g	8.55	6.95
** Pedigree à l'agneau et au riz ou Diner, 10 kg	29.50	23.50
** Toutes les barquettes de Pedigree en lot de 5 x 300 g multipack	9.25	7.50

BÉBÉS

Serviettes humides Penaten les 4 recharges de 72 lingettes	26.-	19.60
Shampooing Penaten duo, 2 x 200 ml	9.40	7.10

HYGIÈNE

Papier hygiénique Hakle à la camomille, duo, 2 x 10 rouleaux	15.80	11.90
Papier hygiénique humide Hakle à la camomille duo, 2 x 70 pièces	7.90	5.90

TOUT BEAU, TOUT PROPRE!

Doranda Soft ou Color duo, 2 x 1 litre	9.20	6.90
Fébrèze Extra duo, 2 x 500 ml	13.80	9.90

SOINS DES CHEVEUX

Tous les produits Pantène Pro-V
p.ex. Shampooing Défini boucles,
200 ml ~~4.95~~ 3.95 **20%**
de moins!

SACS POUBELLE

Tous les sacs poubelle (sauf
sacs prétaxés ou avec vignette
d'élimination), à partir de
2 rouleaux, l'unité, p.ex. sacs poubelle
Quick-Bac, 20 sacs de 35 litres ~~2.60~~ 2.10 **-50**
de moins!

LUSTREUSE À CHAUSSURES

** Lustreuse à chaussures sans fil
Moulinex Citizen, A-EB2.42
2 ans de garantie ~~49.-~~ **39.-**

TEXTILES

Jeans Kids et Juniors,
Boys et Girls à partir de **22.-**

* En vente dans les grands supermarchés Coop
** et dans les Brico + Loisirs

La coupe est plus que pleine

La Vue-des-Alpes ■ Excédée par le climat d'insécurité créé par l'attitude des gens du voyage, la population demande à l'Etat de renoncer à son projet d'aménagement du parking du Pré-Raguel

Par
Philippe Chopard

C'est la goutte qui fait déborder le vase. La population de La Vue-des-Alpes a mal digéré les intentions de l'Etat de faire aménager le parking du Pré-Raguel pour l'accueil permanent des gens du voyage. Dévoilé dans nos colonnes au début du mois de juin, le projet, mené actuellement par le Service cantonal de l'aménagement du terri-

toire, est jugé sur place trop somptuaire pour des gens qui «créent un grave climat d'insécurité, par leur attitude et leurs activités commerciales.»

Dégâts réguliers

Les habitants de La Vue-des-Alpes se basent sur leur propre expérience pour dénoncer le comportement des gens du voyage. «J'ai constaté ce printemps beaucoup de dégâts dans les WC publics, a raconté hier après-midi une habitante du lieu, qui a re-

quis l'anonymat. De plus, certaines manifestations organisées cet été ont souffert de la présence de ces gens. Un match au loto a même dû être interrompu à cause d'eux.» A cela s'ajoutent des problèmes de salubrité et de sécurité au relais, à l'hôtel et dans les environs. Il faut aussi une journée de travail et l'engagement de six cantonniers pour nettoyer la place après un passage.

La seule solution

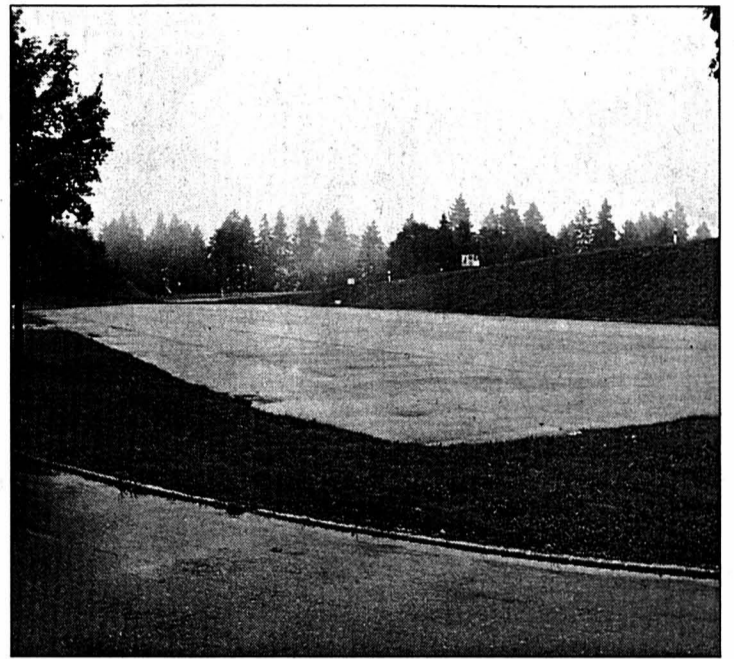
Après avoir supporté cette situation pendant de nombreuses années, la coupe est désormais plus que pleine. la population a donc décidé vendredi dernier de lancer une pétition demandant que l'Etat renonce à son projet d'aménagement du Pré-Raguel. Outre les problèmes de salubrité publique, les pétitionnaires dénoncent le fait que cette place serait mieux équipée que leurs habitations situées au sud du col, qui ne sont alimentées en eau courante que par des citernes. Enfin, les perspectives de développement touristique du col leur semblent plus sombres avec un tel aménagement.

«C'est pourtant le seul terrain d'ac-

cueil que nous ayons à disposition, a répondu hier le commandant de la gendarmerie cantonale René Germanier. Il nous faut aménager une place, avec des sanitaires au minimum. Par solidarité avec les cantons qui ont déjà fait cet effort d'intégration. Les gens du voyage viennent s'établir à La Vue-des-Alpes sans crier gare, et nous n'intervenons qu'après coup. Cela dit, si un autre terrain nous paraissait plus favorable, nous déménagerions notre projet.»

Bernard Woefray, chef du Service cantonal de l'aménagement du territoire, a aussi indiqué hier que le projet du Pré-Raguel était encore en cours d'élaboration. «Nous en étudions le financement. Mais il faut se rendre compte que la situation de l'accueil des gens du voyage dans le canton est actuellement intenable. Nous devons trouver un terrain sur un axe de passage, qui corresponde aux attentes des nomades également.»

Les pétitionnaires vont donc envoyer leur demande à l'Etat, avec copie à la commune de Fontaines. Comme la Confédération n'édicte que des recommandations aux cantons pour la création de places d'accueil per-



Faute d'autre terrain disponible, l'Etat envisage d'aménager le parking du Pré-Raguel pour accueillir décemment les gens du voyage dans le canton. PHOTO CHOPARD

manent pour les gens du voyage, l'Etat n'a pas l'obligation de s'exécuter. «Mais il s'agit d'une question de décence», a souligné Bernard Woefray. La Vue-des-Alpes n'aspire qu'à vivre tranquillement dans un site qui manque encore d'infrastructure

de base. «Nous pensons avant tout à nos enfants, puis aux visiteurs, ont conclu les pétitionnaires. Si les gens du voyage se conforment à un minimum de règles, comme respecter la population sédentaire, nous serons prêts à les tolérer.» /PHC

Le problème de l'accueil des gens du voyage sur le sol neuchâtelois est presque devenu sans issue.

Il faut discuter

Les sédentaires étant d'accord d'intégrer ces personnes nomades, pour autant que ces dernières se conforment à des normes qu'elles ne peuvent que rejeter au nom de leur idéal de vie. Autant demander à un chameau de passer

par le trou d'une aiguille! Un débat ouvert entre les représentations des gens du voyage, les autorités politiques et surtout la population de ce canton apparaît donc indispensable. Les riverains de La Vue-des-Alpes ont toute légitimité à vouloir faire valoir leurs arguments et exposer leurs problèmes. A l'Etat et aux gens du voyage de désamorcer alors les bombes qui risquent d'éclater.

Philippe Chopard

COMMENTAIRE

Bilan de gestion

Les Geneveys-sur-Coffrane ■ Des réformes à l'exécutif

Le Conseil communal des Geneveys-sur-Coffrane a décidé de répartir différemment les diverses tâches de gestion qui lui incombent, notamment pour tenir compte de l'élection au Grand Conseil de son vice-président François Cuche. Après une année de fonctionnement dans sa composition actuelle, l'exécutif a aussi jugé opportun de faire un premier bilan et de mieux tenir compte des compétences et des aspirations de ses membres. Cela tout en maintenant son bureau tel que défini au début de la législature, soit avec Jean-Pierre Jequier, comme prési-

dent de commune, et Jean Wälti comme secrétaire. François Cuche est désormais chargé de l'instruction publique, de la culture, des loisirs et des sports. Michèle Bandelier s'occupe de la sécurité publique, de la prévoyance sociale et du tourisme. Claudine Desouslavy veille à la santé publique et à l'environnement, alors que Jean Wälti préside le cadastre, l'aménagement du territoire et l'économie publique. Quant au président Jean-Pierre Jequier, il tient les finances, l'administration, ainsi que les questions liées à l'électricité et au gaz. /comm

LA RÉGION PRATIQUE

URGENCES

- Police 117.
- Urgences-santé-ambulance 144.
- Feu 118.
- Intoxication 01 251 51 51.
- VAL-DE-RUZ
- Médecin de garde: Dr L. Reuge, Cernier, 853 19 64, jusqu'au 7.9.
- Pharmacie de service: Marti, Cernier, 853 21 72, jusqu'au 7.9. Hors des heures d'ouverture, le poste de police (888 90 00) renseigne. Dentiste de garde: 722 22 22. Hôpital de Landeyeux: 854 45 45.
- Consultations des nourrissons: Cernier, rue Henri-Calame 8, 2e et 4e jeudi du mois de 14h à 16h et le 1er jeudi du mois de 10h30 à 11h30. Les Geneveys-sur-Coffrane, Maison de Commune, 1er et 3e mardi du mois de 14h à 15h30.
- VAL-DE-TRAVERS
- Médecin de garde: 888 90 00.
- Pharmacie de service: 888 90 00.
- Hôpital et maternité, Couvet: 864 64 64. Permanence mé-

dicale: votre médecin habituel. Dentiste de garde: 722 22 22 à Neuchâtel ou 913 10 17 à La Chaux-de-Fonds. Sage-femme: 863 17 27. Foyer d'accueil L'Etoile: 863 21 91.

BIBLIOTHÈQUES

■ VAL-DE-RUZ
Fontainemelon: bibliothèque communale de Fontainemelon: lu 19-21h, je 13h30-15h30. Bibliothèque des jeunes: lu/je 15-17h30. Ludothèque de La Colombine: lu/je 15-17h30, sa 10-12h. Les Geneveys-sur-Coffrane: bibliothèque communale, je 19-20h. Bibliothèque des jeunes, je 15h30-17h.

■ VAL-DE-TRAVERS
Couvet: bibliothèque communale: lu 17-19h, me 15-17h, ve 14-16h. Ludothèque: lu/je 17-18h30. Fleurier: bibliothèque communale: lu/ma 17-20h, je 15-18h.

PISCINES

■ VAL-DE-RUZ
Engollon: tous les jours dès 9 heures, jusqu'à la tombée de la nuit.

■ VAL-DE-TRAVERS
Les Combes: tous les jours 9h30-19 heures.

Complexe en effervescence avant l'inauguration

Val-de-Travers ■ Après quatre ans de travaux, le Centre sportif et de protection civile est en fête

Par
Mariano De Cristofano

Un investissement de 30 millions de francs, quatre ans de travaux, quelques péripéties, entre un budget d'exploitation difficile à avaler pour les communes et des histoires d'eau: un des plus gros chantiers du Vallon s'achève. Le Centre sportif régional du Val-de-Travers et le Centre cantonal de la protection civile et du feu, à Couvet, seront inaugurés ce samedi.

Le complexe vit ses derniers jours en tant que chantier. «C'est la pleine effervescence», lance Yann Klauser, directeur du Centre sportif régional. Peintres, menuisiers, électriciens, spécialistes en tout genre et autres indispensables nettoyeurs s'activent. Le temps est compté, la date de l'inauguration tant attendue s'approchant à grands pas. Et il s'agit d'être prêts. A l'exception, rappelons-le, d'une partie des installations extérieures qui seront terminées l'an prochain et dont la mise à disposition sera dûment, elle aussi, fêtée.

Samedi, ce sont les installations intérieures, de la piscine couverte en passant par la halle omnisports, le sauna, les solariums, l'espace bien-être, ainsi que la partie protection civile, des chambres aux diverses salles et bureaux – sans oublier les installations à La Presta –, qui seront présentées au public. L'inauguration concernera également l'Office du tourisme du Val-de-Travers, enfin installé dans des locaux dignes de ce



Le hall d'entrée du centre sportif sera envahi samedi lors de l'inauguration officielle. PHOTO LEUENBERGER

nom. «Nous espérons que le soleil sera de la partie. Nous attendons beaucoup de monde et il y aura près de 400 invités à la partie officielle», souligne le directeur. La manifestation débutera dès 10h30 avec les officialités et les allocutions de Monika Dusong, présidente du Conseil d'Etat, cheffe du Département de la justice, santé et sécurité; Pierre Blandier, président de la commission de construction et chef du Service cantonal de la protection civile et du feu; Yves-Alain Fauquel, président du Syndicat intercommunal du centre sportif régional; Réjane Isler, présidente de la commune de Couvet, et Jean-Baptiste Ferrari, architecte concepteur du bâtiment. La partie officielle sera animée par une chorale d'enfants du Vallon et un quartette de jazz.

Après la visite guidée et le cocktail dinatoire, le complexe ouvrira, dès 14 heures, toutes grandes ses portes au public.

Comme il ne sera pas possible que chacun bénéficie des explications d'un guide, la direction a trouvé une parade pour faciliter la visite. «Nous avons préparé des panneaux explicatifs qui seront installés un peu partout», précise Yann Klauser. Toute la technique du complexe n'aura ainsi plus de secrets pour les Vallonniers.

Démonstrations

Tout au long de l'après-midi, diverses démonstrations sont prévues, dans la salle omnisports – ping-pong, basketball, gym, judo, badminton, aérobic, karaté –, ainsi qu'à la piscine – courses, sauvetage, aquagym, natation synchronisée. La protection civile et les pompiers présenteront également leur matériel. Au centre, comme à La Presta où se trouve la piste d'exercice et la maison du feu. «Un service de bus sera organisé», ajoute Yann Klauser. /MDC

SAINT-SULPICE

Vapeur en fête

La saison du Vapeur Val-de-Travers (VVT), la seizième déjà, touche à sa fin. Et comme le veut une tradition ancrée depuis quelques années, l'avant-dernier week-end de circulation est synonyme de grande fête de la vapeur en gare de Saint-Sulpice. Une fête qui aura lieu samedi et dimanche prochains.

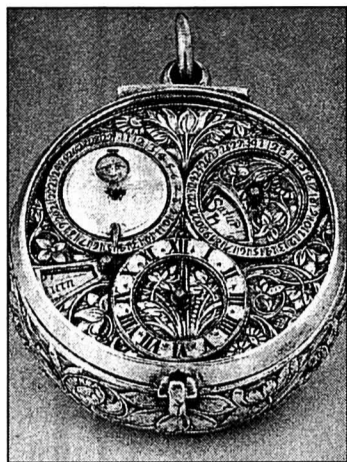
Les deux jours, entre 9 et 18 heures, le public pourra s'émerveiller devant les trésors proposés à la bourse aux modèles réduits et aux pin's. Et découvrir le matériel du VVT qui sera exposé dans les dépôts et à l'extérieur, des locomotives qui ne manqueront pas de retrouver vie un jour, aux wagons au charme rétro. Sans oublier les machines en chauffe, de la «Tigerli» à la «Renée». Dimanche, la Fanfare des cheminots de Neuchâtel sera de la partie. Elle se produira en concert entre midi et 15h30. Deux trains sont au programme samedi (départ de Saint-Sulpice à 13h43 et à 15h43) entre Saint-Sulpice et Travers, et retour. Trois trains le seront dimanche. En effet, une composition quittera Saint-Sulpice à 7h43 pour arriver à Neuchâtel à 9h14. Le VVT laissera le chef-lieu à 10h30. La composition sera en double traction, avec la E 4/4 Slask TPK no 16 du VVT et la Ec 4/5 du Dampfbahn de Berne. Les deux autres trains circuleront aux mêmes heures que le samedi.

Rappelons que les enfants accompagnés de moins de 16 ans voyagent gratuitement, alors que les vélos sont pris en charge sans bourse délier. Les billets sont en vente dans le train. /mdc

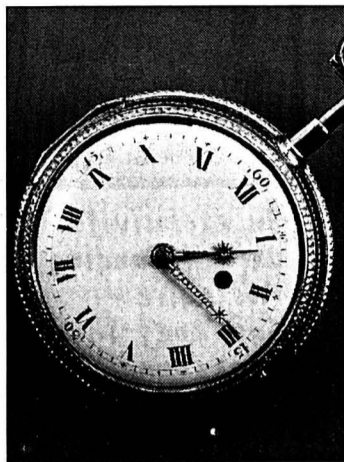
Trésors horlogers dérobés à Genève

Perte irremplaçable ■ Dans le lot des 40 montres à complications disparues se trouvent une pièce du MIH et sept pièces du château des Monts, dont l'une, prestigieuse, est signée Jaquet-Droz

Par
Irène Brossard



L'une des pièces du château des Monts, signée Pierre Benoy, XVIIe siècle.



La montre du MIH disparue, signée François Perret-Jeanerret.

À la suite du vol de 40 montres anciennes perpétré vendredi dernier au Musée d'horlogerie de Genève, on pouvait se douter que, parmi ces pièces de valeur, se trouvaient des trésors de nos musées régionaux.

En effet, comme cela se pratique couramment pour les expositions à thème, les institutions s'échangent leurs merveilles, ce qui permet à un plus large public de les admirer. Ainsi le Musée d'horlogerie du château des Monts, au Locle, a prêté dix pièces pour l'exposition temporaire du musée de Genève consacrée à «L'univers des montres à complications». Sur ce lot, les voleurs ont emporté sept pièces. Le Musée international d'horlogerie a prêté neuf montres et une horloge; par chance, seule une montre a disparu.

Peu connaisseurs

Les cambrioleurs ont opéré vendredi vers 22h30, escaladant une façade du musée et brisant une fenêtre pour s'introduire dans la salle d'exposition. Ils ont emporté 40 montres au total, pour une valeur de deux millions de francs. Ces pièces étaient exposées dans des vitrines, et c'est en les cassant que le dis-

positif d'alarme a été déclenché.

Les malfrats avaient déjà pris la fuite à l'arrivée des agents de sécurité. Ils ne semblent pas être de fins connaisseurs de la valeur des pièces, s'étant servis en vrac et ayant ignoré, par exemple, un bel exemplaire valant 200.000 francs. Même, ils ont semé des montres, dont l'une dans un buisson, en s'enfuyant.

Grande perte locloise

L'exposition du musée de Genève avait été auparavant présentée au Salon international de la haute horlogerie, à Genève également. Jean-Michel Piguet, conservateur adjoint du MIH, respire en son-

geant qu'au transfert de l'exposition, il a rapatrié un compteur militaire Breguet, pièce rare et merveilleuse d'une valeur de 220.000 francs, «pour que la vitrine ne reste pas vide tout l'été». Ouf! la pièce a peut-être ainsi échappé à la rafle.

La mésaventure est plus grave pour le musée loclois. Parmi les sept pièces - belles et moins belles, précise Pierre Buser -, certaines seront irremplaçables (lire l'encadré). Comme le confirme le service de presse de la police genevoise, la proximité de la frontière donne à penser que voleurs et pièces sont déjà en France. Une enquête est menée conjointement par les

brigades des cambriolages et des services techniques. Cette dernière a relevé des traces et effectué des prélèvements, qui sont analysés.

On entend dire aussi que des soupçons se précisent sur des personnages un peu louches qui auraient visité plusieurs fois l'exposition. Au Locle et à La Chaux-de-Fonds, les conservateurs gardent un mince espoir de récupérer ces montres, se souvenant toutefois que les deux pièces du MIH dérobées en 1991 à Marseille n'ont jamais été retrouvées, tout comme celle du château des Monts volée en Italie. «Depuis, nous ne prêtons plus à l'étranger», commente Pierre Buser.

Consolation, la valeur de ces trésors sera remboursée par l'assurance de l'emprunteur, mais l'argent ne remplacera pas les pièces, «qui seront négociées en marché parallèle au maximum à 50% de leur valeur», estime Pierre Buser. Même si l'horlogerie est un domaine spécifique, et qu'Interpol va diffuser le signalement des montres aux marchands et autres intéressés, «il se peut très bien que ces montres finissent dans une collection particulière, à l'abri des regards», commentent les spécialistes. Autre détail rageant, l'exposition se terminait lundi dernier...

Ce vol pose la question de la

sécurité dans les musées des deux villes, qui disposent d'alarmes renvoyant à la police. Combien de temps mettraient les agents pour inter-

venir? Avec la meilleure volonté, peut-être trop tard, à moins de se poster en permanence devant portes et fenêtres. /IBR

Les montres volées

La pièce volée appartenant au MIH est une montre de poche à répétition, boîte or, signée François Perret-Jeanerret, Paris (fin XVIIe), d'une valeur assurée de 12.000 francs. «Elle était intéressante pour sa signature, certainement un Neuchâtelois émigré à Paris», commente Jean-Michel Piguet, du MIH.

Pour le château des Monts, les pièces emportées laisseront des trous dans la collection. En particulier la plus belle et la plus ancienne - la plus chère aussi, assurée pour 75.000 francs -, qui a un mouvement et une signature prestigieuse. C'est une montre de poche en or, émail et perles avec carillon, signée Jaquet-Droz (XVIIIe). Grand regret aussi pour une montre quasi unique et irremplaçable, modèle de poche contemporain, début du XXe, signée Robert Cart, du Locle. En or gris, elle est dotée d'un quantième

perpétuel à guichets et d'une minuterie décentrée.

On peut pleurer encore sur les cinq autres pièces, toutes de poche et en argent. L'une signée Pierre Benoy (XVIIe); une autre non signée, avec cadran émail et calendrier par six cadrans auxiliaires (lever et coucher du soleil, date, jour, mois, phases de la lune et trotteuse), datée vers 1800; une pièce signée Henry Savoye (neveu d'Abraham Louis Breguet), début XIXe, avec une aiguille de type souscription; une pièce avec le même type d'aiguille unique qui fait le tour en six heures, signée William DuBois (début XIXe); finalement, une montre Paul Lullin, avec affichage de l'heure par secteur et arborant le portrait sur émail du maréchal Carlinot, monté sur le cadran (fin XVIIe-début XVIIIe). Au total, la valeur d'assurance de ces sept montres atteint 200.000 francs. /ibr

Après la classe, le Foyer de l'écolier

La Chaux-de-Fonds ■ Comité à la recherche de personnel

Le Foyer de l'écolier accueille quotidiennement, depuis plus de 40 ans, entre 300 et 350 enfants en ville de La Chaux-de-Fonds. Les neuf locaux à disposition sont ouverts de 15h à 18h (13h30 à 15h30 le mercredi). Les foyers de Numadroz 20 et d'Arc-en-Ciel 4 offrent de surcroît, pour un franc, le petit-déjeuner, de 7h à 9 heures. L'après-midi, les enfants reçoivent des quatre-heures.

Pour Sylvie Schaad, présidente du conseil de fondation et du comité, l'institution joue un rôle évident de prévention. «L'accueil, l'écoute sont tout aussi importants que la prise en charge des devoirs.»

Si elle reconnaît l'effort financier consenti par la Ville (175.000 francs au budget, incluant 50.000 pour la location des appartements), elle estime que l'offre existante ne permet pas de répondre entièrement à la demande. «Nous sommes arrivés à un point où l'on se demande si on ne devrait pas transformer nos structures», commente Sylvie Schaad. L'institution, née d'une initiative privée en 1959, a jusqu'ici conservé son statut de fondation, dépendante pour ses activités de subventions et de dons (Loterie romande, Table ronde). A la tête du Foyer de l'écolier, la directrice Jacqueline

Corboz, engagée à temps partiel, est la seule non-bénévoles. Le personnel est composé d'une septantaine d'auxiliaires, des dames (à une exception près) indemnisées à raison de 10 francs de l'heure. Les responsables reçoivent 15 francs.

Ces montants figuraient déjà tels quels en 1991 dans le rapport y relatif adopté par le Conseil général. De plus, ces sommes doivent être déclarées comme salaires et sont donc imposables. Dans ces conditions, rien d'étonnant à ce que les responsables de l'institution peinent à renouveler le personnel.

Conseiller communal à la tête de l'Instruction publique, Didier Berberat se dit conscient du problème que pose la structure semi-bénévoles du Foyer de l'écolier: «Au début, on avait affaire à des «dames patronnesses», désormais les gens viennent chercher un gain accessoire».

Membre du comité de l'institution, Pierre-Yves Blanc place ses espoirs de recrutement dans les futurs retraités. Car l'activité, si elle n'est pas attractive sur le plan du revenu, est enrichissante sur le plan humain. L'appel est lancé. /LBY

Foyer de l'écolier, Jacqueline Corboz, directrice, tél. 913 23 51, le mardi matin

Tout Doubs, les vapeurs!

Rencontre ■ Des bateaux à vapeur venus de Suisse et d'ailleurs se rencontrent cette fin de semaine au bord du Doubs

La «Liberty Belle» est un beau bateau. Mais ses «collègues» aussi, la «Rockabille», la «Punch & Judy», la «Tarvin Lady», la «Vap Viper», la «Valhala». Ou encore la «Scylla of Messina», qui appartient à Laurent Comtesse, co-initiateur avec Jean-Claude Durig de cette rencontre internationale de bateaux à vapeur ou, plus simplement dit, «Doubs Vapeur». Une manifestation d'envergure qui aura lieu les 7, 8 et 9 septembre entre Les Brenets, le Saut-du-Doubs et Villers-le-lac.

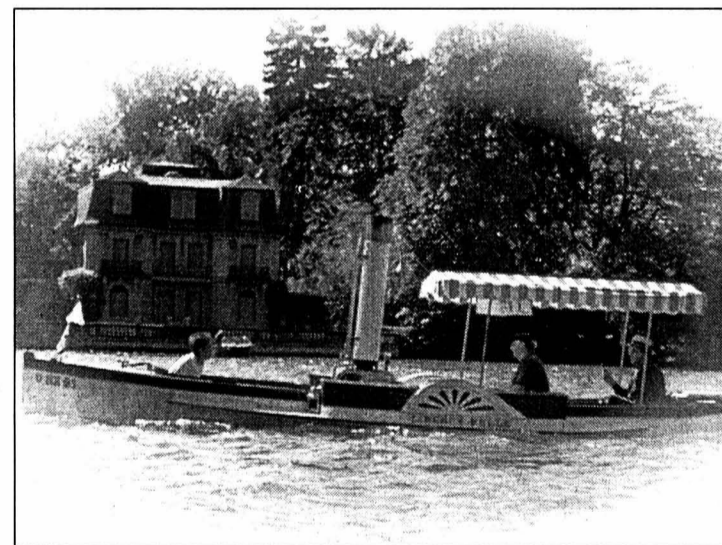
Les partenaires en lice: la NLB et son homologue français, la CNFS de Raymond Michel, ainsi que Neuch'vasion, organisme touristique privé créé en mars dernier qui a son siège à La Vue-des-Alpes. L'un de ses responsables, Michel Etienne, nous indique que treize équipages, anglais, français et suisses, se sont d'ores et déjà inscrits. Des bateaux de 6,40 à 7,45 mètres, pouvant accueillir jusqu'à six personnes. Les bateliers seront vêtus à la mode 1900. L'un d'eux, un Suisse, jouera même de la cornemuse. «Ils sont vraiment motivés. Certains sont déjà partis lundi!» A préciser que le comité d'organisation assure le gîte, et le couvert est offert grâce à certains restaurateurs prestataires.

Comme cette manifestation est gratuite, des badges à 5 francs pièce, chaleureusement recommandés, seront mis en vente sur place.

Avec le club Chevrolet!

Cette rencontre de vapeurs est agrémentée de maintes animations: exposition des peintures de Michel Brisset, auteur de l'affiche, exposition et démonstration de modélisme, ski nautique, défilé de mode, et arrivée du club Chevrolet Event!

Cela dit, les bateaux «normaux» naviguent selon l'horaire habituel. /CLD



La «Liberty Belle», avec sa roue à aubes, est un bien beau bateau.

PHOTO SP

Le programme heure par heure

Vendredi. A 13h30, réception des équipages et mise à l'eau. 20h, bal au port des Brenets. **Samedi.** A 9h, mise en chauffe des bateaux. 10h30, départ pour le Saut-du-Doubs (arrivée à 11 heures). 12h, exposition des bateaux au Saut-du-Doubs. 13h, démonstration de ski nautique et de modélisme. 14h, mise en chauffe des bateaux. 14h30, départ pour Les Brenets. 15h, arrivée aux Brenets et promenades avec le public. 16h30, arrivée du club Chevrolet Event. 20h, bal au port des Brenets.

Dimanche. A 9h, mise en chauffe des bateaux. 10h, départ pour Villers-le-Lac. 10h30, arrivée à Villers-le-Lac et promenades avec le public. 13h, démonstration de ski nautique et de modélisme. 14h, départ pour Les Brenets. 14h30, manifestation sur le bassin, défilé et concours d'élégance avec vote du public. 17h30, fin de la manifestation.

Musique! Vendredi: à 20h, orchestre pop-rock Two Free Boys. A 23h et jusqu'à 4h du matin, nuit disco avec DJ Jo Campbell, Mister Ludo, D.

Zanfrino. Bus-navette gratuit au départ de la gare de La Chaux-de-Fonds, 19h30; Le Locle, place du Marché, 19h45; Les Ponts-de-Martel, place du village, 19h30; La Brévine, centre du village, 19h45; Le Cerneux-Péquignot, 20 heures. Retour à 3h et 4 heures.

Samedi: apéro en musique dès 19h avec L'Echo du Pillichody. Dès 22h, bal populaire avec l'orchestre Enrico Farimonte.

Dimanche: apéro en musique avec L'Echo du Pillichody. /cld

Réduction de prix!

Cigarettes: prix les plus bas

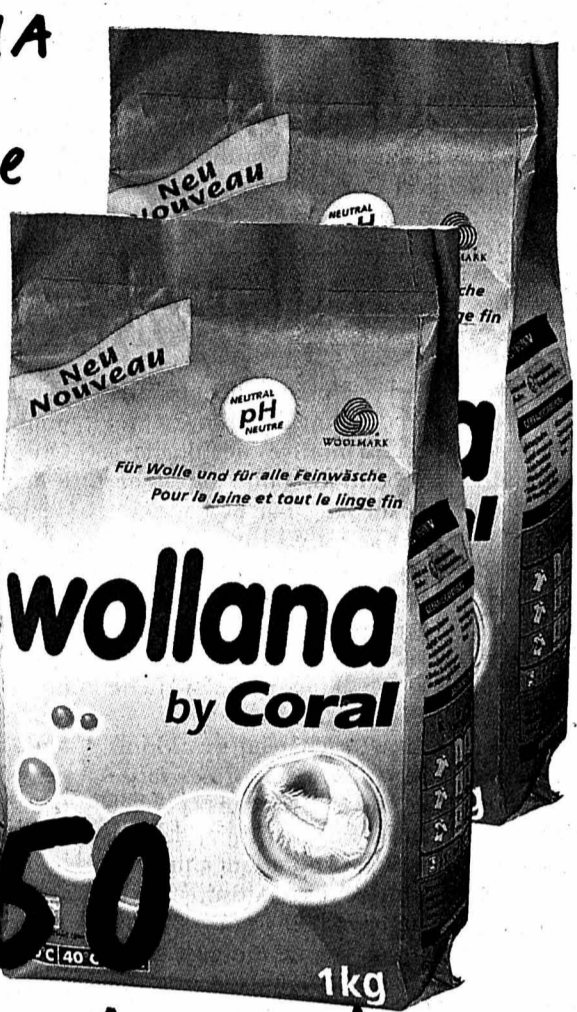
p. ex.: Marlboro Box
cartouche de 10 paquets

Prix indicatif: 47.-

EPA
nouveau:



WOLLANA
poudre
recharge
2 x 1 kg



19.-
9.50
duopack

NESTEA
2 sortes
4 x 1,5 l
7.40
4.90

1.35
7.-
FELD-SCHLÖSSCHEN
bière normale
50 cl
+ Fr. -.30 dépot

Saint-Amour ou Fleurie
Crus du Beaujolais AC
1998/99, 75 cl
10.50
8.25

COME A CASA
Lasagne
Verdi
400 g
barquette
4.30
5.20

En exclusivité à l'EPA:
Oxford Landing
Australie
Cabernet-Shiraz
Chardonnay
ou Merlot
1999/2000
75 cl
10.90
8.50

MAGGI
Polenta
Ticinese
188 g
2.50
1.95

DARVIDA
complet ou
graines de lin
2 x 250 g
duo-
pack
4.75
5.50

duopack 12.65
8.95
NESQUIK
Cereals
2 x 500 g

HIRZ fromage frais aux
fruits, 125 g
1.10
75

duopack 5.20
3.95
Kägi-Fretli
TOGGENBURGER
Kägi-Fretli, 2 x 165 g

RICOLA
citron-
mélisse
2 x 75 g
duopack
3.90
3.20

duopack 7.90
6.35
NIVEA
douche
4 sortes
2 x 200 ml

GOURMET nourriture pour
chats, diverses sortes
4 x 85 g
3.75
2.95
pack de 4

9.20 duo-
pack
7.30
VILLARS
Le Petit
Perrier
2 x 200 g

CAILLER
diverses sortes
5 x 100 g
pack
de 5
6.25

14.45
8.50
GILLETTE
Combo
Mach3
1 set

Nouveau à l'EPA:
GILLETTE
Arctic Ice
gel rasage
2 x 200 ml
9.90
12.- duo-
pack

Nouveau à l'EPA:
6.30
7.90
FRUCTIS
Spray
Creating
Glossy Wax
ou
Effect Milk

SECRET
stick
déodorant
3 sortes
50 ml
5.70
4.70

Hit Shopping-Card! Avec votre carte, c'est moins cher!

SUCHARD
EXPRESS
boisson pour le
petit déjeuner, 2 x 1 kg
+ shaker gratuit
duopack
15.95
6.-
CHEQUE
BONIFICATION

Nouveau à l'EPA:
3.40
4.10
AJAX
Shower Power
pistolet
2 sortes
500 ml

duopack
10.90
15.-
CORAL
Black Velvet
ou Wool & Silk
liquide, 2 x 750 ml

EPA
www.epa.ch
La Chaux-de-Fonds, Neuchâtel
*Disponible uniquement dans les succursales pourvues du rayon correspondant.

A vendre à Fontainemelon
quartier résidentiel tranquille,

**GRANDE VILLA
FAMILIALE**

de 7 1/2 pièces, 3 salles d'eau et WC
séparé, caves et garage pour 2 voitures.

HERZOG SERVICES 032 724 77 40
www.herzogservices.ch 028-321821

A vendre
OptiGestion
Services Immobiliers SA
MEMBRE UPI
Neuchâtel
A 2 pas du centre-ville
**Magnifique appartement
de 3 1/2 pièces**
surface habitable de 86 m²,
cuisine agencée, balcon avec
magnifique vue sur le lac
et la Collégiale, ascenseur.
Accessible à personne handicapée,
place de parc.
Renseignements et visites:
Didier Voegelin 079/647 77 87
Pour mieux vous servir
24/24 h avec internet
Allée du Bied 52 - CP 152
CH - 2013 Colombier
Adresse E-Mail: optigestion@icpserv.ch
www.immostreet.ch/optigestion

A vendre à Chézard-St-Martin
situation dominante, proche de la forêt,
**SUPERBE VILLA
FAMILIALE**
individuelle de 6 1/2 pièces, 2 salles d'eau,
cave, garage et studio indépendant
HERZOG SERVICES 032 724 77 40
www.herzogservices.ch 028-320173

À VENDRE
À AUVERNIER
SITUATION EXCEPTIONNELLE
**JOLIE MAISON
VIGNERONNE**
composée d'un appartement
de 3 pièces, d'un appartement
de 5 pièces en duplex, caves,
buanderie, 2 garages individuels,
jardin, vue magnifique.
ERNST & YOUNG
Avenue Léopold-Robert 67
2301 La Chaux-de-Fonds
Téléphone 058 / 286 22 22

A vendre
OptiGestion
Services Immobiliers SA
MEMBRE UPI
A Rochefort
**Magnifique villa
contiguë**
Surface habitable 220 m² +
comble aménageable, 3 salles
d'eau, jardin, garage et place de
parc, carnotzet, dépendances.
Affaire à saisir absolument.
Didier Voegelin 079/647 77 87.
A votre service 24/24 h
avec notre service internet
Allée du Bied 52 - CP 152
CH - 2013 Colombier
Adresse E-Mail: optigestion@icpserv.ch
www.immostreet.ch/optigestion

Une région, une
combinaison publicitaire!
L'EXPRESS L'impartial *Quotidien de la région de Jura

IMMEUBLES

NEUCHÂTEL, à vendre
quartier des Draizes
VILLA MITOYENNE
de 5 pièces
Renseignements et rendez-vous
GBA-SERVICES, tél. 032/730 67 17

À VENDRE À AUVERNIER
**Superbe maison
villageoise**
de 4 appartements et 1 local
commercial.
Renseignements et visites
GBA SERVICES
tél. 032/730 67 17

EQUIPEMENT MIELE
= UNE PLUS
VALUE.
Miele
144-055980 ROC

URGENT, RECHERCHONS
Villas, propriétés, terrains,
appartements, locaux
commerces, PME, PMI
Etudiions toutes propositions
AC2i: 032/724 24 25
www.mici-international.net
Acheteur, recevez gratuitement notre magazine d'offres
Vente et achat entre particuliers

Dans un cadre unique, à vendre
CHALET
à l'usage de résidence secondaire: grand living avec cheminée,
2 chambres à coucher, douche - WC. Descriptif sur demande.
Pierre Grandjean Immobilier
Av. Léopold-Robert 12 - Tél. 032/914 16 40 - Fax 914 16 45

A vendre sur plans à Auvernier
Superbe situation, splendide vue sur le lac
**DUPLEX
AVEC TERRASSES ET JARDIN**
Séjour, salle à manger, 5 chambres, 3 salles d'eau,
PPE 205 m², 2 terrasses 62 m², jardin 250 m²,
garage double.
Finitions au choix. Prix de vente Fr. 1.150.000.-
Renseignements au 032/730 28 20

La Neuveville ouvre les portes du château

Patrimoine ■ Une journée pour découvrir les monuments

La Journée européenne du patrimoine 2001, les 8 et 9 septembre, entend donner à la population du canton la possibilité unique de découvrir ce qui se cache derrière les façades des monuments historiques. Au total, treize bâtiments, placés sous protection, ouvriront ainsi leurs portes au public. On pourra visiter les monuments suivants: cours intérieures des vieilles villes de Berne et Laupen; château d'Oberdiessbach; maison de Watterville, à Berne; propriété rurale du Lohn, à Kehrsatz; maisons «Stürler» et «Saxer»

(Altenbergstrasse 60 et 29), à Berne; atelier Robert et maison d'habitation située rue des Maréchaux 10, à Bienne; domaine von Rütté, à Sutz; château du Schlossberg, à La Neuveville (informations: Jürg Schweizer, Service des monuments historiques, tél. (031) 633 50 51); ensemble historique de la Kirchgasse-Habkerngässli, à Unterseen. /réd

Informations complémentaires et heures d'ouverture dans le prospectus «Habiter un monument historique», ainsi que sur le site internet www.hereins-paziert.ch (en allemand)



Les portes du Schlossberg neuvevillois seront ouvertes à tous cette fin de semaine. PHOTO A

De la piscine à l'assiette

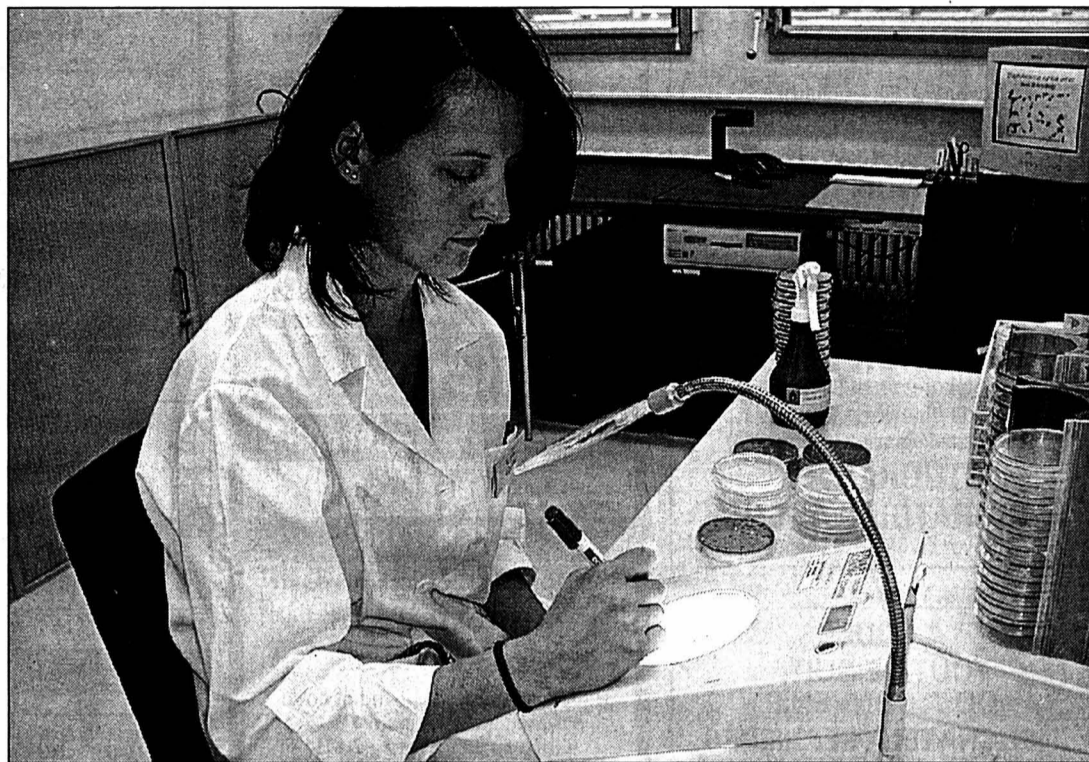
Berne ■ Le Laboratoire cantonal ouvre ses portes sur les activités menées pour la protection des consommateurs du canton

Contrôle des denrées alimentaires, de l'eau de boisson et des eaux de baignade, protection contre les substances dangereuses et les produits chimiques: les tâches du Laboratoire cantonal bernois sont multiples. Deux journées portes ouvertes, cette fin de semaine, donneront l'occasion à la population de découvrir le travail fourni quotidiennement par ses collaborateurs pour protéger les consommateurs.

L'éventail des missions assumées par le laboratoire va des inspections dans les restaurants et du contrôle de l'eau de boisson et des eaux de baignade jusqu'à l'analyse de substances dans les objets usuels, en passant par l'élaboration de projets d'assainissement des habitations contaminées par des toxiques.

Des dégustations

Durant ces portes ouvertes, les collaborateurs de quinze postes différents présenteront leur travail quotidien. Les visiteurs auront la possibilité de participer activement aux activités en cherchant, par exemple, à distinguer l'eau du robinet de l'eau minérale lors d'une dégustation. Ils pourront aussi apporter leurs bijoux et voir comment on mesure leur teneur en nickel. Une cinquantaine de personnes travaillent actuellement dans le domaine du



Une cinquantaine de personnes travaillent au contrôle bernois des denrées alimentaires. PHOTO SP

contrôle des denrées alimentaires. Ils réalisent régulièrement des inspections inopinées, dans les quelque 15.000 entreprises de produits alimentaires et d'alimentation en eau de boisson du canton, en collaboration avec les contrôleurs à temps partiel des communes. De plus, 12.000 échantillons de denrées alimentaires, d'eau potable et autre matériel font l'objet, tous les ans, d'analyses chimiques et microbiologiques.

Le Laboratoire cantonal travaille également dans le domaine des législations sur la protection de l'environnement, les toxiques et la radioprotection.

Bains sous surveillance

Il veille notamment à ce que des substances dangereuses, telles que l'amiante ou les solvants, ne mettent pas en danger la santé humaine ou l'environnement. Il contrôle par ailleurs régulièrement la

qualité des eaux de baignade, dans les 290 piscines couvertes et en plein air, ainsi que dans les 40 bains publics des lacs et rivières du canton. /réd-oid

Portes ouvertes vendredi, de 14h à 17h (exposé à 15h et 16h) et samedi, de 9h à 15h (exposé à 10h et 14h), à Berne, Muesmattstrasse 19; bus 12 à la gare (direction Länggasse), cinq minutes à pied depuis l'arrêt Unitobler

EN BREF

RÉSOLUTION 44 ■ Lettre du Jura à Berne. Le Gouvernement jurassien a rendu publique la lettre qu'il a écrite hier au gouvernement bernois au sujet de la résolution 44 de l'Assemblée interjurassienne (AIJ). Il se dit «*préoccupé par les divergences qui apparaissent et portent sur le statut particulier du Jura bernois, sur le calendrier proposé par l'AIJ et sur le rôle de celle-ci dans le processus*». Le Gouvernement jurassien «*acquiesce en tout cas dans les grandes lignes à ce processus*». Vu les risques de blocage, le Jura souhaite vivement la tenue d'une réunion en vue d'évaluer les divergences et de trouver les moyens de les surmonter. /vig

LARÉGION PRATIQUE

URGENCES

- **DISTRICT DE LA NEUVEVILLE**
- **Police cantonale:** 751 75 81.
- **Médecin de garde:** durant la semaine, chaque médecin assure la garde de ses patients.
- **Pharmacie de service:** du Landeron, Le Landeron, 752 35 34, jusqu'au 9.9. Le soir pendant la semaine uniquement sur appel téléphonique préalable.
- **Plateau de Diesse:** durant la semaine, chaque médecin assure la garde de ses patients.

BIBLIOTHÈQUES

Bibliothèque: lu-je 16-18h, sa 9-11h. Ludothèque: ma/je 16-18h, sa 9h30-11h30.

Une banque sympathique?

Courtelay ■ Emprisonnement avec sursis requis contre l'ancien gérant de la Raiffeisen

Le ministère public a requis hier dix-huit mois de prison, avec deux ans de sursis, contre M., ancien gérant de la Banque Raiffeisen du Vallon, jugé pour une perte évaluée à 13 millions de francs et imputables à des opérations boursières hasardeuses. «Il était une fois des banques locales sympathiques, offrant à leurs sociétaires des prestations traditionnelles et peu compliquées, en comptant dans une large mesure sur le bénévolat d'employés aux connaissances bancaires limitées», introduisait Me Charles Haenni. Avant de souligner que, visant un développement économique réel, ces petits établissements ont fusionné en une banque considérablement plus grande, mais sans y adapter leurs structures. Ce qui a valu à M. des conditions de travail difficiles, avec la lourde tâche de sortir l'établissement des chiffres rouges, dans un encadrement manquant cruellement de professionnalisme, voire tout bonnement de connaissances bancaires.

Panique plutôt que calcul

Plongé dans un engrenage fatal, la spirale des pertes engagées et sa santé mise à mal, le prévenu a agi par panique plutôt que par calcul, affirmait le procureur. En ajoutant à la décharge de M. sa coopération en instruction, sa bonne inté-

gration professionnelle et familiale actuelle, son respect des obligations découlant de la convention passée avec la Raiffeisen.

Il reste, selon Me Haenni, que M. a cumulé les infractions: non respect des règles de couverture, transactions au nom de clients qui ne l'y avaient pas autorisé, attribution aléatoire de gains et de pertes, dissimulation de l'état de certains comptes, non-comptabilisation de nombreuses opérations. Passant en revue l'ordonnance de renvoi et affirmant qu'aucun client n'a jamais autorisé M. à mettre son compte en découvert, Me Haenni concluait à la culpabilité de gestion déloyale qualifiée, au préjudice de la banque, et d'abus de confiance, au préjudice de clients.

Me Claude Meyrat, avocat de la défense, est pour le moins navré que M. soit seul inquiété dans cette affaire. «Un conseil de surveillance totalement inactif, un conseil d'administration qui n'est jamais sorti de sa léthargie – malgré les injonctions répétées des réviseurs et malgré un vice-président, au demeurant licencié en sciences économiques, qui connaissait la gravité des faits en avril 1996 déjà – et mon client est seul à porter le chapeau!», s'insurgeait le défenseur. En mentionnant qu'en instruction, le procureur avait suggéré d'inculper de gestion déloyale les

membres des deux conseils et les réviseurs.

Me Meyrat regrettait par ailleurs que l'évaluation du dommage n'ait pas été confiée à un expert neutre, mais à la plaignante elle-même.

De l'argent dans un sac...

La défense conteste l'abus de confiance, dans des cas où elle affirme que les clients étaient bel et bien au courant de ce que M. faisait avec leur argent, voire lorsqu'un client lui apportait 100.000 francs dans un sac de jute, en ne voulant surtout pas ouvrir de compte. «Une démarche pour le moins curieuse...» Pour fixer la peine, avec sursis s'entend, le défenseur demandait au tribunal de prendre en compte les éléments atténuants cités par le procureur, ainsi que l'expertise psychiatrique concluant à une responsabilité restreinte, la détresse profonde de M. au moment des faits et son repentir sincère. Un repentir que M. répétait d'ailleurs hier, disant sa «chance inouïe» de pouvoir travailler, d'avoir pu sauver sa famille et sa santé, s'excusant et assumant seul ses actes. D'autant plus seul que la convention passée avec la Banque Raiffeisen lui interdit d'intenter la moindre action contre n'importe quel membre de cet institut...

Le Tribunal pénal rendra son verdict aujourd'hui en fin de matinée. /DOM

Un matelot sur les pâturages

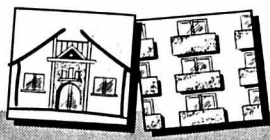
Alpages ■ Breton veille sur ses 400 moutons à Savolènes

Breton descend à votre rencontre, un bouquet d'alchémilles (la plante qui guérit les maux des femmes) à la main. Il gouverne sur les 400 moutons de Froidevaux (Soubey), en estivage l'espace d'une saison. Ici, sur les hauts de Savolènes, ce n'est pas l'alpage cinq étoiles. Pas d'électricité, pas de téléphone, pas de route d'accès, un mayen vieux de 300 ans, avec le chaudron à même le sol pour cuisiner. Il était marin et essayait les embruns du côté de la pointe du Raz. Voilà des années qu'il préfère les vagues vertes des pâturages jurassiens, où il navigue avec les moutons des bergers de Froidevaux. Breton accomplit sa sixième saison sur l'alpage. Breton (photo Gogniat) veille surtout sur son troupeau de 400 moutons, qu'il déplace au gré de parcs mobiles.



Dans son travail, le berger est secondé par deux chiens: un border coolie, un chien de travail, qui conduit les moutons sur ordre. La seconde bête, Noël, est un cadeau du WWF, qui mène un projet fédéral contre le lynx. C'est un chien de protection de race mastino espagnolo. Noël, rencontré au sommet du col des Gaules, est un joli bébé de 60 kilos d'une

année. Il est adorable avec l'homme, mais doit rester au milieu du troupeau pour dissuader les prédateurs. On craignait, comme aux Grisons, qu'il ne s'en prenne aux moutons. Il n'en est rien. Et si Noël devait déraiper, Breton dispose d'un moyen radical: un collier à gaz, qu'on peut actionner à distance avec une télécommande. Mais, pour l'heure, Breton n'a pas eu à l'utiliser. Le berger jurassien observe la nature et goûte à ces rencontres avec les voisins des vallées qu'il connaît bien ou avec ses stagiaires, à l'image de cette gentille Suédoise qui ne savait pas faire du feu et qui faisait la vaisselle avec des gants en laine! /mgo



Paraît chaque jour, du lundi au samedi • Délai: l'avant-veille de la parution à 12 h

ETUDE RIBAUX & VON KESSEL
AVOCATS ET NOTAIRE
SERVICE IMMOBILIER
PROMENADE-NOIRE 6
2001 NEUCHÂTEL
028-319442 Tél. 724 67 41 Fax 725 89 69

A louer
Pour fin septembre au chemin de la Dîme
CHAMBRE INDÉPENDANTE NON MEUBLÉE
douche commune.
Loyer Fr. 190.- + charges.

PESEUX
pour fin septembre à la rue des Combes
STUDIO NON MEUBLÉ
cuisinette agencée.
Loyer Fr. 440.- + charges.

CORTAILLOD
pour fin septembre au chemin de Pré Gaillard
STUDIO NON MEUBLÉ
laboratoire agencé.
Loyer Fr. 390.- + charges.
A la rue des Poteaux (centre-ville)

STUDIO AVEC LABORATOIRE AGENCÉ
Loyer Fr. 500.- + charges

A louer, Ecluse 7 et 9, Neuchâtel

surfaces commerciales

trois locaux en façade avec vitrines et arrière-magasins, W.-C.

Renseignements auprès de la Fiduciaire D. Jaggi S.A., Neuchâtel - tél. 032/724 40 88.

Nous pourrions également vous proposer d'autres appartements.

028-320710

MULLER & CHRISTE
RÉGIE IMMOBILIÈRE

LE LANDERON
A louer
2 1/2 PIÈCES
avec balcon et vue
Loyer mensuel: Fr. 770.- charges comprises
Libre au 1^{er} octobre 2001

2 1/2 PIÈCES
entièrement rénové
Loyer mensuel: Fr. 920.- charges comprises
Libre au 1^{er} octobre 2001

Plusieurs places de parc à disposition Fr. 30.-

028-321929

Temple-Neuf 4 2001 Neuchâtel
Tél. 032 / 722 16 16

MEMBRE UNPI

A louer

OptiGestion
Services Immobiliers SA
MEMBRE UNPI

À BOUDRY

Quartier tranquille, proche du centre,
appartement de 2 1/2 pièces
Hall, 2 chambres, cuisine agencée séparée, salle de bains/W.C..
Libre au 1^{er} octobre 2001.
A votre service 24/24 h sur notre site internet.
Allée du Bied 52 - CP 152
CH - 2013 Colombier
Adresse E-Mail: optigestion@icpserv.ch
www.immostreet.ch/optigestion

028-321869

À LOUER tout de suite

Studio non meublé

Pour tous renseignements:
tél. (032) 725 32 29

028-321785

DEMANDES À LOUER

URGENT 132-099862

Boudry et environs
cherchons appartement
4 1/2 pièces et plus avec jardin.
Offre Fr. 500.- si affaire conclue.
Tél. (032) 961 10 69

À LOUER 022-253076

TOUT DE SUITE OU À CONVENIR

NEUCHÂTEL - SERRIÈRES

STUDIOS 20 m²

Fr. 337.- charges comprises.
Places de parc int.: Fr. 103.-.

Pour visiter: (032) 730 18 26
Pour tous renseignements:
CPM-Lausanne (079) 254 57 70

jouval A louer

A Neuchâtel, près de la gare
pour le 1^{er} octobre 2001

studio
Cuisine agencée, tout confort
Fr. 550.- + charges

028-321426

Régie immobilière
Raffinerie I 2004 Neuchâtel Tél. (032)723 08 86

NEUCHÂTEL
Rue de l'Hôpital 20

Magnifique 5,5 pièces en duplex
Zone piétonne

- frs 2'600.00 ch. comprises
- De suite ou à convenir
- 4ème étage avec ascenseur
- Parfaitement équipé
- Entièrement rafraîchi
- 2 salles d'eau
- Très lumineux
- Terrasse

wincasa
Services Immobiliers
Silvia Panico
Téléphone 032 723 09 06
silvia.panico@wincasa.ch
www.wincasa.ch

041-540787

A LOUER

FLEURIER
Dans un petit immeuble locatif
Petits-Clos 11A, 1^{er} étage
Appartement de 2 pièces
Libre de suite ou à convenir
Cuisine avec réfrigérateur, balcon, cave et galetas

FLEURIER
Petits-Clos 45-47
Appartements de 3 et 4 pièces
avec cuisine agencée, balcon, cave
Libres de suite ou pour date à convenir
Pour tous renseignements:
Tél. 032 / 722 57 16 028-321551

SMH IMMEUBLES SA
Gérance immobilière
Bdg de l'Hôpital 3 • 2001 Neuchâtel

Marché de l'emploi

Paraît chaque jour, du lundi au samedi • Délai: l'avant-veille de la parution à 12 h

MANUFACTURE ROLEX BIENNE

Si vous manifestez de l'intérêt à la réalisation de produits de grande renommée, nous vous proposons, au sein du Service Informatique, le poste suivant pour renforcer notre équipe :

ADMINISTRATEUR CAO / DAO

Environnement de travail

Des différentes tâches techniques

- Coordination du groupe utilisateurs
- Assurer l'administration et la gestion des logiciels AutoCad
- Analyser et centraliser les demandes utilisateurs
- Conception de solutions intégrées
- Suivis des évolutions technologiques

Les différentes tâches relationnelles

- Partage et communication des informations
- Support et aide aux utilisateurs

Connaissances requises

Connaissances techniques

- Sens des responsabilités
- Aptitude à gérer des projets
- Connaissances des outils de construction mécanique Autodesk
- Connaissances en construction mécanique
- Connaissances en électricité (édition de schémas)
- Connaissances en programmation (LISP et VB)
- Connaissances de l'environnement Windows

Connaissances linguistiques

- Français (ou de langue maternelle allemande, avec très bonnes connaissances du français)
- Anglais technique lu

Nous offrons:
Une place de travail stable, un salaire adapté aux exigences du poste avec les prestations d'une entreprise moderne.

Les personnes intéressées sont priées d'adresser leur dossier de postulation au Service du Personnel de la

MANUFACTURE DES MONTRES ROLEX SA
Madame E. Terrier
La Haute-Route 82
Case postale 1153
2501 Bienne
Tél. 032 328 42 21

06-350030/4x4

MANUFACTURE ROLEX BIENNE

C'est au sein des ateliers modernes de la Manufacture des Montres ROLEX SA à Bienne que se crée, grâce à l'utilisation de technologies de pointe, le mouvement-chronomètre mondialement connu de la montre ROLEX.

suite au départ du titulaire, nous recherchons, pour notre Département Production, un

CHEF DE SECTION

responsable de la fabrication de l'échappement du balancier et du spiral.

Notre futur collaborateur devra veiller au respect des délais de production, des exigences de qualité, tout en garantissant la rentabilité. Ses connaissances techniques dans le domaine des machines spéciales devront lui permettre de maîtriser la mise en œuvre d'un parc de machines moderne allié à des technologies d'avant-garde.

Le candidat devra impérativement posséder un tempérament de "leader" et un sens de la communication très développé.

Profil souhaité:

- Titulaire d'un diplôme d'ingénieur ETS ou expérience affirmée jugée équivalente
- Bonnes connaissances du mouvement d'horlogerie et de ses composants
- Langues : français ou allemand avec maîtrise orale de l'autre langue
- Age idéal : 35 - 55 ans

Nous offrons:
Une place de travail stable, au sein d'un groupe de professionnels qualifiés, un salaire adapté aux exigences du poste avec les prestations d'une entreprise moderne.

Les candidats intéressés présentant les qualifications requises sont invités à soumettre leur dossier complet, accompagné d'une lettre de motivation manuscrite, au Service du Personnel de la

MANUFACTURE DES MONTRES ROLEX SA
Madame E. Terrier
La Haute-Route 82
Case postale 1153
2501 Bienne
Tél. 032 / 328 42 21

06-3500374x4

z e b r a

RESPONSABLE DE SUCCURSALE (gérante)

La titulaire, en plus de l'organisation et de la supervision de la vente, assumera la conduite du personnel de la succursale, la gestion financière, le contrôle permanent des stocks et le réassortiment, le merchandising et mise en place de la collection en collaboration avec la responsable régionale.

Ce poste sera confié à une candidate correspondant au profil suivant:

- expérience dans la vente de 3 ans au moins, dans une fonction à responsabilités,
- âgée entre 25 et 35 ans,
- énergique, douée pour le travail en équipe, efficace et organisée.

Pour cette même filiale, nous recherchons également une

VENDEUSE 100% et une VENDEUSE À TEMPS PARTIEL (50-80%)

âgée entre 23 et 32 ans, aimant la mode et appréciant le contact avec la clientèle, ayant quelques années d'expérience dans la vente de prêt-à-porter. Elles assumeront des activités variées comme la vente et la présentation de la collection.

La société offre, en même temps que des prestations de bons niveaux, de réelles possibilités de développement personnel.

Aimeriez-vous entrer dans le monde de **z e b r a** ?
Envoyez votre lettre de motivation, curriculum vitae et photo à :

Boutique z e b r a
Att. M^{me} Valérie Laubert, responsable régionale
Rue St-Laurent 37, 1003 Lausanne

z e b r a
the fashion company

www.zebmode.ch 014-064220

primo visavis



Vin blanc du Valais
Fendant
1999/2000
«Germidor»

Vin rouge d'Italie
Barbera del Piemonte
DOC 1999
«Accademia»

75 cl **6.95**

75 cl **6.50**

Nectarines
succulentes
d'Italie

Panier
1 kg

1.95

Sais

1 litre **4.-**

- Idéal Huile végétale
- Dorina Huile de tournesol
- Friture 100

Hero
•On
•Off 330 ml **1.65**

Kellogg's
•Frosties
•Smacks 375 g **3.95**

Cailler Frigor
•Espresso •Lait
•Noir •Praliné 4x100 g **5.80**

LU Prinzenrolle
DUO 2x330 g **5.50**

Potages Knorr
•Graziella •Crème bôlets
•Crème d'asperges Sachet **1.60**

Pour la vaisselle

Palmolive DUO 2x750 ml **6.95**

Vel Citron DUO 2x750 ml **6.60**

Ajax
•Vitres •Antistatique
•Bain antibactériel Combi 2x500 ml **5.95**

Hairstyling Taft
75-300 ml **5.95**

Comfort
•Pure
•Silk Feeling DUO 2x1 litre **10.95**

Raisin Lavallée
doux de France kg **2.50**

Tomates Ramato
aromatiques Suisse/importées kg **3.40**

Yogourt Tessy
Lait entier avec concours 180 g

1.55

Nestea Ice Tea
•Peach •Fit
•Lemon 4x1,5 litre **5.95**

Suchard Express
Sachets de recharge DUO 2x1 kg **14.95**

Emmi 4 Plus Blanc battu Fruit 150 g **1.-**

Tavarotti Saucisses de Vienne 4x50 g **2.40**

Maestro Pâtes aux 3 oeufs 500 g -.40 meilleur marché **1.20**
par ex. cornettes au lieu de 1.60

Luxana Mouchoirs 3 couches 90 pièces **1.50**

Emmi Semoule 175 g **1.20**

Baer Panada 2x145 g **4.40**

Saucisson vaudois 450 g env. 100 g **1.60**

Mouchoirs 4 couches 15x10 pièces **1.95**

OFFRES D'EMPLOI

Le Centre Interrégional de perfectionnement (CIP) à Tramelan cherche

UN(E) INFORMATICIEN(NE) à 100%

Mission: Ce travail exigeant et varié au sein d'une petite équipe comprend:

- l'exécution des travaux liés à l'administration et à l'exploitation des différents serveurs, en qualité de technicien système
- l'aide à la gestion et à l'exploitation du LAN/WAN
- le traitement des demandes type Helpdesk, dépannage et Hotline, la réalisation de travaux d'analyse détaillée, la programmation d'applications
- l'opportunité de travailler dans un environnement multiserveur (Unix, Linux, NT, Novell) comprenant plus de 180 PC's en réseau, divers progiciels et outils de développement
- la possibilité d'animer des actions de formation et de perfectionnement en informatique et celle de poursuivre sa propre formation continue.

Votre profil:

- connaissances fondées au niveau hardware, software et operating systems (l'expérience du monde Unix est atout)
- habitude des réseaux locaux et des environnements client-serveur
- expérience pratique dans une fonction similaire
- hortic, consciencieux(se), esprit d'équipe, autonome et motivé(e).

Nos exigences: Titre reconnu en informatique (brevet, technicien ET), ou expérience et formation jugées équivalentes. Pouvoir soutenir en allemand une conversation simple propre au domaine.

Nos prestations: Nous offrons, dans le cadre des dispositions légales de l'Etat de Berne, des prestations sociales et un salaire correspondant à la formation et aux responsabilités confiées.

Lieu de travail: CIP, Tramelan

Entrée en fonction: Au plus vite ou à convenir

Renseignements: MM H. DROZ, vice-directeur et resp. TIC ou M. Chalverat, resp. service info, 032/486 06 06

Postulations: Les offres manuscrites avec curriculum vitae, copies de diplômes et certificats sont à adresser au CIP, Service du personnel, Lovières 13, 2720 Tramelan, jusqu'au 17 septembre 2001.

160-736889/4x4

Partner Job

Mandatés par une entreprise des Montagnes neuchâteloises, nous cherchons plusieurs

Opératrices

Ayant déjà travaillé au binoculaire et brucelles dans le domaine de l'horlogerie ou dans un milieu industriel.

Possibilité d'une formation à l'interne.

Vos tâches seront l'assemblage, le montage et le contrôle (assurance qualité) de différents produits.

Vous êtes motivée, intéressée, alors n'hésitez pas à téléphoner sans tarder à Emmanuel Oro.

132-099779/DUO

PARTNER JOB SA, Av. Léopold-Robert 47/49, 2300 La Chaux-de-Fonds, Tél. 032/910 60 00, Fax 032/910 60 09, E-mail: pichx-de-fonds@partnerjob.ch

Membre du groupe maïnet

la Bien Air
SWITZERLAND

Nous sommes une entreprise d'instruments dentaires et de microchirurgie, de renommée internationale. Pour notre Bureau des Méthodes, nous recherchons un

AGENT DE METHODES

Profil souhaité :

- CFC mécanicien + diplôme de technicien d'exploitation ET ou équivalent
- Expérience industrielle de 3 à 5 ans (branche mécanique)
- Connaissances informatiques (GPAO, Word, Excel)
- Langue maternelle française, schwyzerdütsch souhaité
- Forte personnalité, bon négociateur et excellents contacts humains

Afin de lui confier :

- L'étude des postes et des temps de travail
- La réalisation et la mise à jour des gammes opératoires
- Le suivi des projets
- L'optimisation des moyens de production

Ce poste vous intéresse ? N'hésitez pas à envoyer votre dossier de candidature à :

Bien-Air Dental SA, Service du Personnel
Länggasse 60, Case postale 6008, 2500 Bière 6
Téléphone 032 344 64 64, fax 032 345 19 72
e-mail: sp@bienair.com

06-349601/4x4

CFM Chemins de fer du Jura

croisiCAR Autocars CJ partenaire de Croisicard

LES CHEMINS DE FER DU JURA ET CROISICAR mettent au concours les postes suivants

Un(e) agent(e) de voyage
spécialiste du voyage en autocar

Tâches principales:

- gérer et organiser les excursions et voyages organisés;
- concevoir et réaliser le programme des excursions;
- conseiller et vendre les voyages à notre clientèle;
- assurer le suivi des excursions et voyages organisés.

Profil souhaité:

- formation d'agent de voyage ou formation jugée équivalente;
- solide expérience professionnelle dans le domaine du voyage en autocar;
- disponibilité et capacité naturelle à diriger une petite équipe;
- très bonnes connaissances des outils informatiques;
- bonnes connaissances de l'allemand. Des connaissances de l'italien et de l'anglais seraient un avantage;
- esprit d'initiative et sens important des responsabilités.

Chauffeur d'autocar
(permis de conduire cat. D)

Pour notre service d'excursions à Tramelan et les remplacements éventuels auprès du service des lignes concessionnaires.

Entrée en service: dès que possible ou selon date à convenir.

Un(e) apprenti(e) polymécanicien(ne)

La durée de l'apprentissage est de 4 ans. La formation pratique est dispensée à nos ateliers de Tramelan et la théorie dans une école professionnelle. La formation se conclut par un certificat fédéral de capacité (CFC). Début de l'apprentissage: mi-août 2002.

Les offres de service avec documents usuels sont à envoyer jusqu'au 28 septembre 2001, à la Direction des chemins de fer du Jura, rue Général-Voirol 1, 2710 Tavannes, où des renseignements complémentaires peuvent être obtenus (tél. 032 4826450).

160-736881/4x4

Pour compléter notre équipe, nous recherchons

1 COIFFEUR/SE
1 SHAMPOONEUSE

Souhaitez-vous évoluer au sein d'une équipe sympa et dynamique ? avec la possibilité de profiter de nos stages de formation interne ?

Date d'entrée et horaire à discuter.

017-527043

Alors appelez Salvatore au 032 724 66 88 ou présentez-vous à la rue St-Honoré 12 à Neuchâtel

017-527043

Cliquez sur : **forum**

Votre avis sur des sujets d'actualité. Participez au débat en direct.

L'EXPRESS

www.lexpress.ch

Un enfant surdoué et cloné?

Procréation médicalement assistée ■ Entre patrimoine génétique dûment sélectionné et duplication, les projets d'enfantement les plus fous sont évoqués. Que dit la législation à ce sujet?

Par
Renaud Gfeller, avocat

Vous avez décidé avec votre conjoint d'avoir un enfant surdoué bénéficiant d'un patrimoine génétique provenant d'individus aux performances reconnues. Pour ce faire, vous avez envisagé de participer à la conception exclusivement en qualité de mère porteuse en sollicitant par la voie d'Internet, d'une part auprès d'une banque américaine à cet usage, le sperme d'un sportif de haut niveau et, d'autre part, des ovules d'une scientifique australienne renommée. Vous vous êtes adressée à une clinique suisse spécialisée pour procéder à la fécondation de l'ovule fécondé et ensuite à une insémination.

Par ailleurs, comme vous faites un pari sur l'avenir de cet enfant dans le sens de l'excellence, vous demandez aux médecins consultés qu'il soit prévu une duplication de l'enfant dès que la science le permettra. Vous vous interrogez de savoir s'il y a des obstacles à votre projet, notamment parce que les donneurs ne seront pas suisses.

Restrictions

Les premières réglementations en la matière sont cantonales. En 1989, pour la première fois, le Tribunal fédéral s'est prononcé sur les dispositions prises par le canton de Saint-Gall. Bien que le principe de la

procréation médicalement assistée était admis, cette jurisprudence révélait



une approche très restrictive, puisqu'on autorisait exclusivement l'insémination avec le sperme du mari.

La Constitution fédérale prévoit que « l'être humain doit être protégé contre les abus en matière de procréation médicalement assistée et de génie génétique ». Elle donne mandat à la Confédération de légiférer. En 1998, le Parlement a adopté la Loi fédérale sur la procréation médicalement assistée. Celle-ci est entrée en vigueur en janvier 2001. Elle fixe le cadre de la procréation médicalement assistée. Elle vise en particulier à assurer la protection de la dignité humaine, de

la personnalité et de la famille. Elle interdit l'application abusive de la biotechnologie et du génie génétique. Cette loi prévoit également l'institution

Droit supranational

Lors d'une récente conférence, le professeur de droit Olivier Guillod se posait la question de savoir si, dans le contexte envisagé ci-contre, le droit suisse avait un sens. En effet, en matière de procréation médicalement assistée et de biotechnologie, seul un droit supranational apportera

d'une Commission nationale d'éthique.

On entend par procréation médicalement assistée les méthodes permettant d'induire une grossesse en dehors de l'union naturelle de l'homme et de la femme, en particulier l'insémination, la fécondation in vitro avec transfert d'embryon et transfert de gamètes. L'insémination est l'introduction, à l'aide d'instruments, de spermatozoïdes dans les voies génitales de la femme. La fécondation in vitro est la fusion d'un ovule et d'un spermatozoïde en dehors du corps de la femme. Le don d'ovule ainsi que la maternité de substitution sont

inter-

dit. Le don de sperme est gratuit. La violation de la loi entraîne des poursuites pénales. En particulier, le clonage, la création de

chimères et d'hybrides seront punis de l'emprisonnement.

Le bien de l'enfant d'abord

En Suisse, la procréation médicalement assistée est subordonnée au bien de l'enfant. Ainsi, il faut que le rapport de filiation puisse être établi au sens des articles 252a et 263 du Code civil et qu'en considération de leur âge, de leur situation personnelle, les parents paraissent être à même d'élever l'enfant jusqu'à sa majorité. En France, une récente affaire révélait qu'une femme d'une soixantaine d'années s'était rendue aux Etats-Unis pour concevoir, avec son frère, d'un âge équivalent, un enfant dans le but de perpétuer la lignée. Le médecin s'est défendu en précisant qu'il croyait que le donneur était le mari. Des poursuites pénales ont été engagées en France à l'encontre des géniteurs.

En Suisse, à l'heure actuelle, un tel cas de figure n'aurait pu se produire, au vu des conditions précitées. Cette affaire montre les difficultés de régir ce domaine.

D'abord, se posent des problèmes d'éthique. A cet égard, on relève des positions divergentes sans consensus possible au sein même des milieux concernés. Les sensibilités peuvent varier selon les pays. Ainsi, on assiste à la délocalisation de certaines pratiques par le biais d'équipes médicales internationales. Des valeurs fondamentales pour les uns seront contournées par les autres. Ensuite, il paraît illusoire de pouvoir contrôler la science et la technologie par des dispositions légales.

En définitive, la conception de l'enfant surdoué que vous avez projetée ne pourra pas se dérouler dans notre pays. A fortiori, le petit frère identique est absolument exclu. /RGF

AU QUOTIDIEN

MAISON ■ Un lave-linge intelligent. Les nouveaux lave-linge Bauknecht à affichage font plus que laver – ils s'ouvrent à la communication directe, guident le choix du programme, suggestions et astuces à l'appui. Rien n'est plus facile que la maîtrise des programmes: sélectionnez le genre de textile et la machine vous recommande température et régime d'essorage optimaux. Confirmez, et ça démarre! /sp-réd.

BIEN-ÊTRE ■ Les pieds à l'aise. Si nous consacrons volontiers du temps aux soins du corps et du visage, nous avons plutôt tendance à négliger certaines parties du corps peu exposées. Par exemple, nos pieds. Ampoules, douleurs ou points de pression sont des maux cou-

rants. Afin de répondre à la demande croissante dans ce domaine, Migros a optimisé ses produits de soins pour les pieds Pedic, en améliorant la ligne et en étoffant de six nouveaux produits. /sp-réd.



LATV DU JOUR «Projection publique», mercredi 5 septembre, 20h05 TSR1

Cinéma et discussions

Nouveauté ■ Un film et un débat de fond.

Si l'idée n'est pas nouvelle, elle a de quoi séduire

Par
Cathrine Killé Elsig

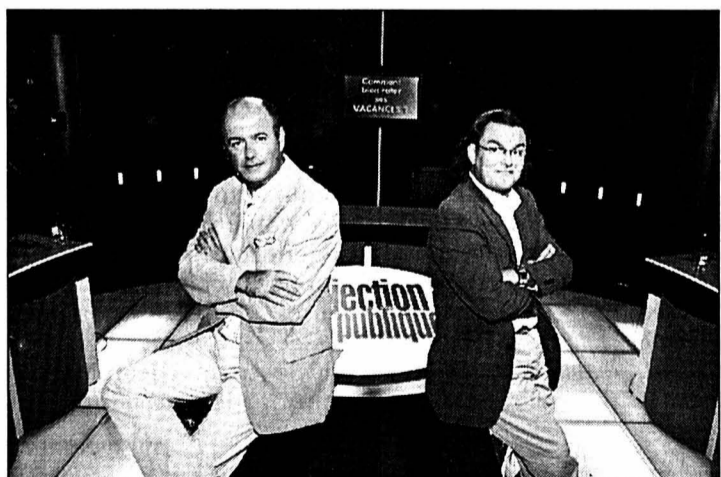
Le chantier des «nouveaux mercredis», ainsi nommé du côté de la tour de la Télévision suisse romande, exigeait l'introduction de formats de deux heures, voire plus. Cogitant sur la question, Nicolas Burgy, a lancé un jour en rigolant que la meilleure façon de meubler le temps d'antenne était de choisir un film servant de prétexte à un débat de fond. Les rires ont fusé... avant que la boutade ne soit retenue car la confrontation de points de vue correspondrait à une attente du public. «L'idée n'est pas nouvelle, elle a été adoptée pour les «Dossiers de l'écran» et

une émission qu'on peut suivre aujourd'hui en Belgique».

Les règles de ce nouveau rendez-vous mensuel (le second numéro est exceptionnellement prévu dans quinze jours) sont claires. Il ne s'agira aucunement de l'asortir d'une rubrique cinématographique. Nicolas Burgy précise effectivement que seule une présentation succincte est planifiée avant la diffusion, ainsi que la mise en exergue des enjeux de la discussion. Celle-ci réunira entre six à huit spécialistes capables de répondre aussi aux interrogations que les téléspectateurs auront formulées sur le site internet de «Projection publique» avant l'enregistrement, soit deux jours avant la programma-

tion. Il est aussi projeté de laisser la parole à quelques témoins placés dans le public. L'histoire récente, des questions géopolitiques, des problèmes de société ou encore des préoccupations écologiques pourront figurer au sommaire de «Projection publique».

Le coup d'envoi sera toutefois caractérisé par une exclusivité sur une chaîne généraliste non-payante. Les producteurs-animateurs ont jeté leur dévolu sur «The Truman show» en raison de la dérive télévisuelle qu'il contient. Dix ans après l'essor des «reality shows» et à l'heure du boum de la «reality tv» ce genre alimente la controverse avec la même intensité. «On va élargir le débat



Présentation en tandem avec Nicolas Burgy et Eric Wagner.

PHOTO TSR

en parlant de la guerre de l'audience, en expliquant notamment pourquoi des têtes sont coupées du jour au lendemain...».

L'ancienne équipe de «Verso» annonce «qu'elle parlera de choses sérieuses mais de manière décontractée afin de mettre à l'aise les intervenants». Le concept lancé par Nicolas Burgy et Eric Wagner dicte une coprésentation sans carcans. «Nous sommes des alter ego absolus, on a l'habitude de travailler ensemble», affirment-ils.

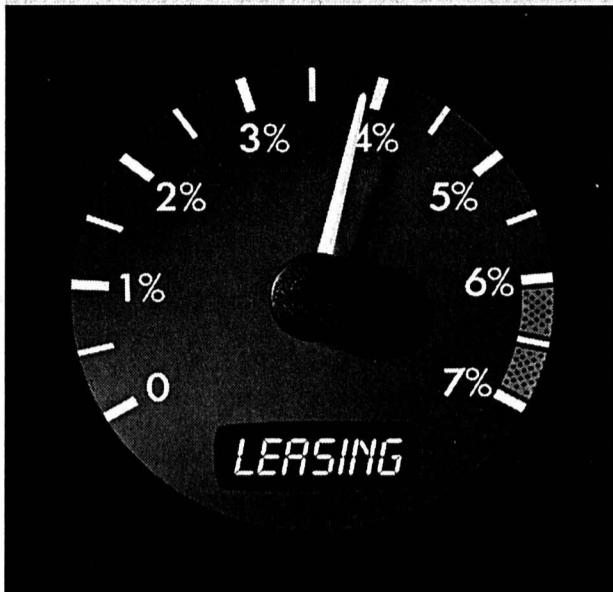
Quand vient inévitablement une demande concernant la dernière émission de leur magazine avant la période estivale, les deux compères restent sereins. «C'est vrai qu'on ressent un petit coup de blues mais comme on repart...». Leur nostalgie est cependant adoucie par la diffusion d'extraits de «Verso» les mardis dans la zone tampon qui précède le 23h15 qui, comme son nom, l'indique, doit être programmé à heure fixe. /CKE-Le Nouvelliste

ZAPPING

MAGAZINE ■ «Combien ça coûte?». «Vous n' imaginez pas combien vous allez dépenser d'argent en vacances, vous allez voir qu'il y en a d'autres qui savent le déboursier sans compter ou le gagner». C'est en ces termes que Renaud Hétru, rédacteur en chef mais aussi chroniqueur, définit le thème de ce numéro de la rentrée, à 20h50 sur TF1. Effectivement, la joyeuse équipe de Jean-Pierre Pernaut a notamment enquêté du côté de Saint-Tropez où des petits malins gagnent leur pain quotidien de manière plutôt originale. /cke

REPORTAGE ■ «Connaissance». Une Légion d'honneur? Les chances d'en obtenir une sont médiocres si on n'est pas un tant soit peu célèbre. Tant pis. Il n'en demeure pas moins que ce reportage, à 19h sur Arte, va en intéresser plus d'un car il décortique les règles d'attribution de cette haute distinction. /cke

Leasing à 3,9% jusqu'au 30.11.2001



Compteur de prix bloqué pour la Classe E et la Classe S.

► Cette offre de leasing s'applique à toutes les berlines Classe E et à tous les modèles Classe S. Taux d'intérêt de 3,9%, 1^{er} grand loyer de leasing de 10% (Classe E) ou de 15% (Classe S) du prix de vente. Durée 3 ou 4 ans, casco complet obligatoire. Pour en savoir plus, contactez-nous!



Mercedes-Benz

Bienne: Zeughaus Garage Rotach AG, 032/341 11 44. Delemont: Etablissement Mery SA, 032/422 17 45. Fribourg: Spicher & Cie Autos SA, 026/425 43 00. La Chaux-de-Fonds: Garage Paul Ruckstuhl SA, 032/967 77 67. La Tour-de-Tréme: Spicher & Cie Autos SA, 026/919 86 40. Neuchâtel: Garage des Falaises SA, 032/729 02 90. Sion: Centre Automobile Hediger & D'Andres SA, 027/322 01 23.

A DÉCOUVRIR
notre nouvelle gamme
TURBO DIESEL



Space Star 1.4
TURBODIESEL dès Fr. 24'790.-



CARISMA 1.9
TURBODIESEL dès Fr. 32'800.-



Pajero Sport 2.5
TURBODIESEL dès Fr. 42'990.-



Grand Pajero 3.2
TURBODIESEL dès Fr. 59'600.-

www.garage-wirth.autoweb.ch
CENTRE MITSUBISHI
FAUBOURG DE LA GARE 9 - Tél. 032/723 80 00

Prochaine parution de la page AUTO: mercredi 19 septembre 2001

Délai de remise des annonces: 11 septembre 2001

Renseignements: Publicitas Neuchâtel, tél. 032/729 42 42.

OFFRES D'EMPLOI

LONGINES®

L'ELEGANCE DU TEMPS DEPUIS 1832

Vous désirez contribuer à la qualité de produit de luxe alors envoyez-nous votre dossier

Nous cherchons

Un/e délégué technique au Service à la clientèle

Description du poste:

- Suivre en interne et externe la formation des horlogers étrangers
- Contrôler nos centres de réparation à l'étranger

- De l'entregent et de la facilité dans les contacts
- Sens de l'organisation
- Aptitude pour les voyages à l'étranger

Formation:

- Horlogère sanctionnée par un diplôme d'horloger complet ou d'horloger rhabilleur
- Quelques années de pratique
- La Maîtrise des moyens informatiques serait un avantage
- Connaissance de la langue allemande. La maîtrise de la langue espagnole et anglaise seraient un atout supplémentaire.

Si vous pensez que vos qualités correspondent à la description ci-dessus alors n'hésitez pas d'envoyer, votre postulation à:

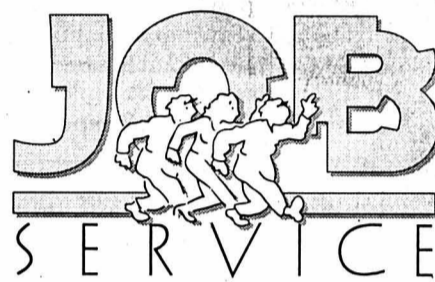
Compagnie des Montres Longines Francillon S.A.
Ressources humaines
2610 St-Imier
Tel. 032 942 54 25

Profil:

- Indépendance, flexibilité et disponibilité

Réussir sur les marchés internationaux de l'horlogerie et de la micro-électronique exige de s'atteler aux tâches les plus diverses. Vous avez les aptitudes requises pour nous aider à les réaliser. Appelez-nous!

6-349923/4x4



OFFRE

aux entreprises et aux particuliers la possibilité d'engager rapidement et sans frais d'agence, des jeunes de 15-25 ans en recherche d'emplois temporaires ou fixes.

Il s'agit d'un service gratuit, sans but lucratif.

Neuchâtel
La Chaux-de-Fonds

Tél. 032 725 35 55
Tél. 032 968 08 68

Agence Renault de la région Expo.02 cherche tout de suite ou à convenir

mécanicien auto réparateur auto

Contactez-nous au tél. 032/313 15 60.

Garage Lüthi Ins GmbH, 3232 Ins.

Nous cherchons une

SECRÉTAIRE

bilingue français/anglais

- désirant s'investir dans une petite entreprise commerciale
- dynamique, indépendante
- souhaitant une activité à 50% au minimum
- libre dès le 1^{er} octobre ou à une date à convenir.

Votre dossier de candidature est à adresser sous chiffres P 028-321863, à Publicitas S.A., case postale 1536, 2001 Neuchâtel 1.

028-321863

LA RECHERCHE POUR LA VIE

Toutes les 23 heures, 56 minutes et 4 secondes la terre fait une rotation sur son axe. Pendant ce temps, plus de 45 000 employés de la société Baxter œuvrent pour l'amélioration de la santé de millions de gens. Nos produits et services dans le domaine de la technologie et de la thérapie médicale contribuent à la prévention, au diagnostic et au traitement de nombreuses maladies.



NOTRE SUCCÈS REPOSE SUR L'EXCELLENCE DE NOS COLLABORATEURS

Baxter est l'un des plus grands fournisseurs de produits et services dans le secteur de la santé et est implanté à Neuchâtel depuis 6 ans sur un site de fabrication ultra moderne.

Nous offrons un environnement de travail de haute qualité et de nombreux avantages à nos collaborateurs (primes d'équipe et de repas, restaurant d'entreprise, prise en charges des assurances accident non-professionnel et perte de gains). Nous pratiquons un style de management basé sur le respect de l'individu et la transparence de l'information. Nous favorisons le développement de l'initiative, l'évolution personnelle et la promotion interne.

Pour contribuer au développement de notre société, nous avons besoin de collaborateurs qui contribuent à perpétuer la réputation de leadership, d'innovation et de qualité, associée à Baxter. Notre site de production est conçu pour des activités de production dans le domaine de la biotechnologie.

Pour notre département informatique, nous cherchons des

CHEFS DE PROJET INFORMATIQUE

- Formation commerciale ou technique (Universitaire, Ecole d'ingénieur) avec spécialisation en informatique (ex. chef de projet informatique, spécialiste progiciel, analyste).
- Min. 5 ans d'expérience dans l'un des domaines suivants :
 - l'implémentation de systèmes informatiques/progiciels
 - l'analyse de processus et la modélisation de système d'information
 - l'analyse et le développement d'applications
- Bonnes connaissances de l'industrie de process, expérience en gestion de projet, qualité de leader et d'animateur, maîtrise des outils bureautiques Microsoft.

Si vous souhaitez rejoindre une société de renommée internationale, dans un environnement jeune et dynamique, nous vous invitons à envoyer votre dossier de candidature à :

Baxter Biosciences AG, Horw
Ressources humaines
Route de Pierre-à-Bot 111
2000 Neuchâtel

Baxter

028-321422

LTV

Une société de PUBLIGroupe
Division PUBLIDirect

Vous voulez vous vaincre

La société leader en Suisse dans le domaine des annuaires téléphoniques papiers et électroniques, donne la chance à de **jeunes gens dynamiques et ambitieux** d'orienter leur carrière en qualité de

Conseiller/ère en publicité

avec nous?

Votre rayon d'activité serait le suivant :

Les Montagnes Neuchâteloises, Neuchâtel Litoral et Le Val-de-Ruz

Après une période de formation, nous vous confierons un portefeuille de clientèle existante ainsi qu'à développer. Vous conseillerez votre clientèle sur les meilleures possibilités de placer leur publicité. Pour cela, vous disposerez d'une palette de produit complète et efficace.

Vous êtes une personne dynamique et positive, Suisse ou en possession d'un permis C, âgée de 20 à 35 ans et vous possédez une âme de vendeur/euse.

Nous vous offrons un poste, rémunéré 100% à la commission, où vous pourrez planifier votre temps, jouir de votre succès et en fonction de votre engagement, influencer directement vos gains!

N'attendez plus et prenez votre futur en main en envoyant votre dossier complet à notre chef de vente: M. Hofer, Chânet 34 à 2014 Bôle, ou michel-hofer@bluewin.ch qui reste aussi à votre disposition au **079 607 82 42** pour vos éventuelles questions.

022-248293/000

Partenaire de **directories**

LTV Media SA
30, route des Avouillons
1196 Gland
Tel.: 022 999 60 00
Http://ltvjobs.pagesjaunes.ch
E-mail: service@ltv.ch

pagesjaunes.ch

CHEVROLET TRAILBLAZER

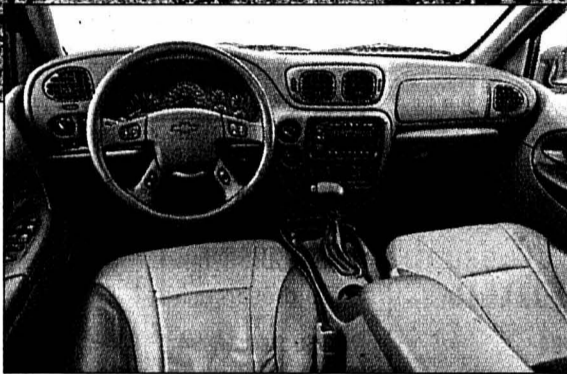
Un dur aux bonnes manières

Les SUV (Sport Utility Vehicles) ont envahi le marché américain et rencontrent en Europe plus qu'un succès d'estime. De 234 000 unités en 1997, leur diffusion est passée à 596 000 unités l'an dernier, toutes catégories confondues. Si les clients européens accordent leur préférence aux 4x4 de loisirs compacts, moins chers, les modèles haut de gamme connaissent eux aussi un succès croissant, notamment en Suisse.



C'est dans cette catégorie que se classe le Chevrolet TrailBlazer, gros SUV à quatre portes et hayon, long de 4,89 mètres et appelé à remplacer le Blazer en Europe. Petit frère du Tahoe - un balèze au gabarit typiquement américain -, le nouveau venu a toutes les qualités requises pour se faire une place au soleil face à l'armada élitaire des tout-terrain de luxe. D'autant plus que son prix - 60 900 francs pour la version de base LT Premium et 64 500 francs pour la luxueuse exécution LTZ - a de quoi faire pâlir maints modèles concurrents auxquels il n'a rien à envier en termes de performances et de confort. Le TrailBlazer est capable de transporter cinq personnes et une quantité impressionnante de bagages, très précisément 1 162 litres en configuration normale, ou 2 269 litres lorsque la banquette arrière est repliée (norme VDA).

D'un gabarit déjà respectable, le Chevrolet TrailBlazer n'est pourtant que le petit frère de l'énorme Tahoe (l'dd)



La douceur de fonctionnement. Ce potentiel permet au six cylindres de faire bonne figure face aux V8 concurrents (0-100 km/h en 9 s, 192 km/h en pointe), tout en se montrant relativement économe en carburant (13,0 l/100 km en moyenne selon cycle européen). La boîte automatique à 4 rapports fait évidemment partie de l'équipement de série, de même que les quatre freins à disque avec ABS. Fort comme un buffle, le TrailBlazer est habilité à tracter une remorque de 2 600 kg, ce qui ouvre un très large champ d'applications. Le système 4x4 offre quatre possibilités que le conducteur sélectionne au moyen d'un interrupteur placé au tableau de bord. En mode 2H, seules les roues arrière sont motrices. En mode «Auto-trac», le véhicule se conduit toujours comme une propulsion, mais seulement tant que le sol est sec et adhérent. Car à la moindre velléité de patinage d'une roue motrice, une partie du couple moteur est automatiquement transférée vers les roues avant par le biais d'une boîte de transfert à coupleur multidisque. Et si le conducteur souhaite disposer en permanence d'une motricité équitablement répartie entre les essieux avant et arrière, il peut opter pour le mode

4HI. La quatrième possibilité, ce sont les «rampantes», sans lesquelles le TrailBlazer ne serait qu'un véhicule tous chemins comme tant d'autres, et non un véritable tout-terrain. Un différentiel arrière à glissement limité améliore par ailleurs la motricité sur sol boueux ou enneigé. L'équipement de série est de tout premier ordre, même sur la version de base LT Premium, qui possède notamment l'intérieur cuir, un siège conducteur à réglages électriques, une climatisation à réglages séparés à gauche et à droite - avec ventilation indépendante pour le compartiment arrière -, un stabilisateur de vitesse électronique et toutes les autres commodités qui sont de rigueur dans un véhicule de cette catégorie. GM Véhicules Américains compte écouler en Europe 2 500 TrailBlazers au cours de la première année pleine. La Suisse, qui a un marché privilégié pour ce genre de véhicules, s'en adjugera 400 à elle seule!

Denis Robert / ROC

HONDA CIVIC TYPE-R R comme racing



Des appendices additionnels distinguent la Type-R des autres Honda Civic 3 portes. (l'dd)

Honda fut le premier constructeur japonais à s'aligner en compétition au niveau international, d'abord sur deux roues puis en 1964 au Nürburgring en F1. Une Formule 1 à laquelle Honda participe cette année en motorisant les monoplaces des écuries Bar et Jordan. Une partie de l'expérience acquise en compétition se retrouve dans la conception du moteur qui équipe la version sportive de la nouvelle Civic 3 portes.

Les moteurs atmosphériques de série délivrant une puissance spécifique égale ou supérieure à 100 chevaux au litre de cylindrée ne sont pas légion, ils sont moins de cinq et ne concernent que d'ambitieuses sportives. Pour obtenir un tel rendement Honda a recouru à la technologie i-VTEC. Un système qui associe un temps d'ouverture et une levée des soupapes variables, en fonction du régime moteur, et un réglage permanent de leur moment d'ouverture suivant la charge demandée au moteur. Cette technologie optimise l'admission du mélange air-essence et l'échappement des gaz, elle permet d'obtenir une puissance élevée à haut régime. Ce que confirme le régime de 7 400 t/min auquel se situe la puissance de 200 chevaux, ou encore les 5900 t/min du couple maximal. Même si ce moteur accepte déjà de s'exprimer avec une grande douceur à bas régime, c'est bien évidemment les hauts régimes qu'il affectionne particulièrement, arrivé à 6000 t/min, il se déchaîne et poursuit sa généreuse poussée jusqu'à 8500 t/min. Son exploitation est favorisée par une boîte à 6 rapports parfaitement étagés et une commande placée sur la console médiane à proximité immédiate du volant. La Type-R ne se contente pas d'accélérer brillamment, elle passe de 0 à 100 km/h en 6,8 secondes, elle freine également avec beaucoup d'efficacité. Difficile à prendre en défaut sur de bonnes chaussées, la tenue de route s'avère un peu plus approximative sur de petites routes bosselées. Livrable au début octobre, la Honda Civic Type-R sera vendue 37 500 francs.

Henri Jeanneret / ROC

ROMANDIE COMBI
Plus de 350 000 lecteurs
de L'Express, de L'Impartial, du Journal du Jura, de La Liberté, du Nouvelliste, du Quotidien Jurassien
lisent cette page commune!

MERCEDES-BENZ ML

Escalade de la puissance

Depuis le début de sa production dans l'usine américaine de Tuscaloosa en 1997, puis parallèlement dans celle de Graz depuis 1999, le tout-terrain Mercedes a déjà trouvé plus de 319 000 acquéreurs, dont près de 180 000 aux Etats-Unis.

Sous le capot des cinq versions de ce tout-terrain en habit de soirée battent des cœurs de sportif. (l'dd)



Le succès de la Classe M, 106 000 exemplaires vendus l'an dernier, a ceci de paradoxal que Mercedes présente son véhicule comme l'un des plus performants dans le terrain alors que seulement 5% de ses utilisateurs déclarent avoir roulé hors des chaussées revêtues. Pourtant les cinq modèles de la Classe M disposent de tous les attributs des véritables tout-terrain et même davantage grâce à l'électronique. En particulier le système 4-ETS, qui remplace les blocages de différentiels traditionnels par un ordinateur commandant la répartition du couple moteur et freinant individuellement les roues en perte d'adhérence, ainsi que le passage en mode tout-terrain de la régulation de comportement dynamique ESP conjointement à

l'enclenchement de la boîte de transfert et de ses rapports courts. Le seul obstacle à la polyvalence absolue des Mercedes ML se situe au niveau des pneumatiques. Sur une piste d'essai tout-terrain détrempée par un violent orage, les énormes pneus 285 / 50 R 18 du ML 55 AMG ont réquisitionné l'aide de toutes les assistances électroniques et le sang-froid du conducteur pour maîtriser des situations comparables à celles dues aux verglas. Par contre sur route et autoroute, ces enveloppes à faible profil assurent parfaitement la transmission à la route des 347 chevaux de cet époustouflant re-

présentant de la catégorie des «véhicules utilitaires sport». Outre un restylage de carrosserie, de nouvelles innovations techniques et une dotation de série revalorisée, le nouveau millésime du Mercedes ML s'enrichit de deux nouveaux puissants moteurs V8. Un à essence, le ML 500 qui développe les 292 chevaux qui lui permettent de passer de 0 à 100 km/h en 7,7 secondes et d'atteindre 222 km/h et l'autre, le ML 400 CDI que ses 250 chevaux et ses 560 Nm placent aux sommets de la puissance des voitures particulières à moteur diesel.

Henri Jeanneret / ROC

MITSUBISHI PAJERO PININ XTREND

Qui peut le plus...

Depuis sa sortie à Tokyo en 1981, le tout-terrain Mitsubishi Pajero a conquis plus d'un million d'acheteurs et de nombreuses victoires en compétition, dont le Paris-Dakar de cette année. Apparue en Europe en automne 1999, la version Pinin se démarque par des dimensions plus compactes et, désormais, par une variante davantage tous chemins que tout-terrain. La différence se situant au niveau de la transmission.

Né pour le tout-terrain, le Mitsubishi Pajero Pinin ne fait pas mystère de la vocation tous chemins de sa nouvelle variante Xtrend. (l'dd)



Comme tous les modèles de la gamme Pajero, les actuelles Pinin GDI et Super Select disposent de quatre positions de transmission: roues arrière motrices, traction intégrale, 4x4 avec verrouillage du différentiel central et même schéma avec boîte de réduction. Beaucoup plus simplement, le nouveau Pinin Xtrend est équipé d'une transmission intégrale permanente. Une solution moins performante en situation extrême dans le terrain, particulièrement

en descente, mais très sécurisante sous la pluie ainsi que sur la neige et déjà suffisante pour s'aventurer dans le terrain. Comme nous avons pu en juger sur un parcours d'exercices de l'armée danoise ainsi que sur une cinquantaine de kilomètres de dunes et de plages du Jutland au sable profond, dur, mouvant et parfois totalement immergé. La démarche de Mitsubishi, un véritable tout-terrain adapté à la mode des tous chemins, va à contre-courant de ce que font les nombreux constructeurs qui adaptent un véhicule routier au «off-road». L'aspect positif du processus adopté pour le Pinin Xtrend est

que sa garde au sol et ses porte-à-faux le mettent à l'abri de mauvaises surprises dans le terrain, sans trop le pénaliser sur route et autoroute, si ce n'est la sensibilité au vent latéral qu'il partage avec tous les véhicules de tourisme qui offrent des hauteurs calquées sur celles des utilitaires. Disponible au mois d'octobre en 5 portes et, en janvier prochain en 3 portes avec un bon équipement, comprenant entre autres la climatisation, le Pinin Xtrend animé par un moteur 1,8 litre 16V développant 115 chevaux sera proposé à 29 590 francs en cinq portes.

Henri Jeanneret / ROC

TOYOTA
MARIN
753 66 33

AUTOTECHNIQUE
BOUDRY
842 50 10

LEXUS

028-319006



Notre entreprise, dont le siège principal se trouve à Grenchen, fait partie du Swatch Group. Le succès de nos produits innovants de haute qualité allié au savoir-faire de nos collaborateurs/trices ont fait de nous un des leaders mondiaux de la fabrication de montres, de mouvements et de composants d'horlogerie.

Pour notre usine à Grenchen, nous offrons dans le secteur Quality Management un poste d'

ingénieur de recherche

(Ce poste s'adresse aussi bien aux femmes qu'aux hommes)

Vos tâches

Vous recherchez et analysez les méthodes optimales pour tester la résistance mécanique et thermique de nos produits horlogers avant de les lancer sur le marché. Vous vérifiez vos résultats théoriques par l'expérimentation pratique. Dans ce but, vous coopérez étroitement avec nos laboratoires d'analyses internes et vous assurez le contact avec des institutions scientifiques externes telles que des écoles de haut niveau et des laboratoires spécialisés.

Votre profil

Vous disposez d'une formation d'ingénieur EPF/HES en microtechnique, mécanique ou physique appliquée. Vous

avez le goût pour la recherche scientifique technique et vous attaquez vos projets de manière indépendante et systématique. Vous vous distinguez par votre esprit ouvert et vous communiquez aisément avec des personnes de disciplines scientifiques et pratiques différentes.

Notre offre

Nous vous offrons un projet d'envergure qui vous met en contact avec nos nouveaux produits dès leur conception et qui vous permet de collaborer avec nos équipes de développement et de fabrication. De plus, nous vous offrons des perspectives d'évolution individuelle et des conditions d'engagement attrayantes.

Pour postuler

Merci d'adresser votre dossier de candidature complet à Karin Glauser ou de nous téléphoner. Nous vous renseignerons volontiers.

Vous trouverez d'autres offres d'emplois sous www.eta.ch

ETA SA Fabriques d'Ebauches

Schild-Rust-Strasse 17
2540 Grenchen
Tél. 032 / 655 71 11
Télécopie 032 / 655 71 12
e-mail : karin.glauser@eta.ch

UNE SOCIÉTÉ DU SWATCH GROUP 145-756654/4x4

Partner Job

Mandatés par des entreprises du canton de Neuchâtel, nous cherchons

Machinistes (avec permis)

pour pelle-retro, trax à pneus ou chenilles, autogrues, camions, dans le secteur du génie civil ou bâtiment. Vous êtes suisses ou permis C, dynamiques, ponctuels, autonomes.

Grutiers (avec permis)

bonnes connaissances des différents types de grues, pour travaux de gros-œuvres ou villas. Vous êtes suisses ou permis C, polyvalents, ponctuels, consciencieux et dynamiques.

N'hésitez pas à prendre contact ou transmettre votre dossier à Sonia Gianni.

132-099831/DUO

PARTNER JOB SA, 2001 Neuchâtel, rue St-Maurice 2

Tél. 032/729 09 90 - Fax 032/729 09 99, E-mail: pjneuchatel@partnerjob.ch



ORBIS & C^{ie} S.A.

Société de Courtage en Assurances

En tant que société leader dans le courtage en assurances nous engageons de suite afin de compléter notre team des:

Téléopératrices / Téléopérateurs

Nous offrons
un job sympa, un salaire horaire, des bonus de performance et une formation assurée.
Durée d'engagement 3 mois min. et horaire à la carte.
Vous êtes déterminé, positif et motivé, suisse ou possédant un permis valable? Alors n'hésitez pas à nous contacter au 032 / 732 19 50 et le soir au 032 / 732 19 73!

Orbis & Cie SA • Grand Rue 38
2034 Peseux

028-321865

GENERALSTAB
ETAT-MAJOR GENERAL
STATO MAGGIORE GENERALE
STAB GENERAL



Possibilité d'engagement à l'étranger:

• SWISSCOY (Swiss Company) au sein de la Force multinationale de promotion de la paix au Kosovo (KFOR)

En vue d'assurer la prochaine relève au sein de la compagnie de service SWISSCOY (au profit de la KFOR), la Division des opérations en faveur du maintien de la paix (DOMP) cherche des candidats pouvant assurer les fonctions ci-après:

Officiers pour des fonctions de ligne ou d'état-major (of rns / of expl, of G, of circ et trsp, of trm, Qm, of rép, chef sout, aumôniers); des juristes; des responsables des moyens d'information; des policiers militaire; des personnes au bénéfice d'une formation médicale telles que des infirmières, des infirmiers, des aides médicales, des conducteurs d'ambulances; des chauffeurs de poids lourds; des conducteurs de machines de chantiers; des mécaniciens sur automobiles incl char gren roues et poids lourds; des spécialistes des transmissions; des radios; des chefs de chantiers; des spécialistes de minage; divers artisans tels que des électriciens, des maçons, des constructeurs de routes, des monteurs de voies, des sapeurs, des menuisiers, des charpentiers, des ferblantiers, des monteuses sanitaires; des spécialistes en eau, des mécaniciens, des chefs de cuisine, des cuisiniers; des postiers; des personnes au bénéfice d'une formation commerciale (y compris des fourriers, des aides fourriers); char gren roues cond (8x8).

Désirez-vous mettre à l'épreuve vos capacités militaires et professionnelles au sein d'une unité militaire au profit de la KFOR? Vous sentez-vous concerné(e) par l'une des fonctions mentionnées ci-dessus? Etes-vous prêt(e) à travailler au service de la communauté internationale? Etes-vous disposé(e) à vous intégrer dans un milieu militaire organisé et conduit comme tel? Votre réputation est-elle irréprochable, bénéficiez-vous de plusieurs années d'expérience professionnelle? Possédez-vous de bonnes qualifications militaires? Etes-vous de nationalité suisse, âgé(e) de 22 à 45, et ayant accompli l'école de recrues? Etes-vous en bonne forme psychique et physique, et pouvez-vous garder la tête froide même dans des situations difficiles? De bonnes connaissances de l'anglais parlé et écrit sont une condition pour assumer des fonctions supérieures (fonctions d'officiers et de chefs).

Si vous pouvez répondre par oui aux questions ci-dessus, si vous vous sentez concerné(e), et si vous êtes en mesure de vous mettre à la disposition

• de la SWISSCOY à partir du 14 janvier (pour cadres) resp du 25 janvier / 01 février jusqu'au 15 mars 2002 (instruction) suivie d'une mission de 7 mois, nous nous réjouissons alors de recevoir une information écrite de votre part dans laquelle vous nous signifiez votre intérêt.

Nous vous prions de bien vouloir nous transmettre cette information pour le 17 septembre 2001 au plus tard. Vous y joindrez une enveloppe-réponse C4, adressée à vous-même et portant la mention Affaire militaire - Port dû. Nous serons dès lors en mesure de vous remettre le dossier de candidature complet.

Etat-major général, Grppcs, DOMP
Section du personnel et des finances
3003 Berne

E-mail: info.swisspsp@gst.admin.ch

N° Hotline: 0800 800 930

005-123218

théâtre du passage

La Traviata

nous recherchons

des chanteurs(euses)
expérimenté(e)s
(tenors et barytons de préférence)

pour compléter le chœur de cet opéra
qui sera représenté au Théâtre du
Passage fin novembre 2002.
Toute personne intéressée est priée
d'écrire à:

M. Ruben Amoretti,
Les Motteresses 22,
2075 Wavre.

service culturel
migros

017-527532/DUO

Restaurant Maison des Halles
à Neuchâtel

Cherchons tout de suite

Lingère
à temps partiel

Barmaid

Dame/Homme

de buffet

Secrétaire à 50%

Pour tous renseignements:
M. et Mme A. Reichl
Rue du Trésor 4, 2001 Neuchâtel
Tél. (032) 724 31 41

028-321372

Restaurant
cherche

Sommelier(ère)

tout de suite ou à convenir.

Tél. (032) 731 34 98.

028-321760

La nouvelle Direction du Restaurant
du Château de Vaumarcus recrute
une équipe dynamique et sympathique
pour ses banquets et soirées
médiévales qui ont lieu à fréquence
régulière.

Nous cherchons:

- plusieurs extra pour le service et la cuisine (presque chaque week-end)
- un(e) sommelier(ère)
- un casseroier
- un commis de cuisine

Nous vous prions de nous contacter
du lundi au vendredi entre 10 h et
12 h au (032) 836 36 36.

028-321600

Restaurant
pizzeria
Fleur-de-Lys
cherche
tout de suite
CUISINIER(ÈRE)
AIDE
DE CUISINE

Se présenter
ou tél.
(079) 240 56 54

028-321810

DENTSPLY

MAILLEFER

Un des leaders sur le marché mondial dans la fabrication et la commercialisation des instruments dentaires, notre société, faisant partie du groupe international Dentsply, cherche pour étoffer son bureau technique à l'engineering un

Technicien constructeur ou Ingénieur ETS en construction mécanique

Il aura pour tâches:

- le développement de nos machines de production ;
- le suivi de la gestion de ses projets en coordination avec les besoins d'autres divisions du groupe Dentsply.

Nous cherchons une personne ayant une bonne expérience en construction mécanique, de langue maternelle française ou allemande et sachant communiquer dans l'autre langue. La connaissance d'un logiciel de dessin 3D serait un plus.

Si travailler avec une équipe jeune et motivée dans un environnement international vous séduit, écrivez-nous à l'adresse suivante: M. Philippe Miletto, responsable engineering, Dentsply Maillefer Instruments, chemin du Verger 3, 1338 Ballaigues.

196-085494

Le Centre Interrégional de perfectionnement (CIP)
à Tramelan cherche pour la Médiathèque un(e)
bibliothécaire (80%)

Mission: travail varié au sein d'une médiathèque au service des enseignants, des formateurs d'adultes et du public en général: gestion bibliothéconomique courante, service de prêt et renseignements auprès des usagers, recherches bibliographiques diverses.

Profil: formation en information documentaire (dipl. BBS, EID, ou équivalente), faculté d'adaptation rapide à un nouvel environnement, aptitude à travailler en équipe, bonne maîtrise des outils informatiques

A partir: du 1^{er} octobre 2001 ou à une date à convenir

Prestations: prestations sociales et salaire correspondant à la formation et aux responsabilités confiées, dans le cadre des dispositions légales de l'Etat de Berne.

Renseignements: tous renseignements peuvent être pris auprès de Madame Dominique Suisse, responsable de la Médiathèque du CIP, par téléphone au 032 486.06.50 ou par e-mail: dsu@cip-tramelan.ch

Postulations: les offres manuscrites avec curriculum vitae et documents usuels sont à adresser au Centre Interrégional de Perfectionnement (CIP), Service du personnel, Les Lovières 13, 2720 Tramelan, par poste ou par e-mail: fv@cip-tramelan.ch

160-736890/4x4

Recrutez parmi...

... 161 000 lecteurs!

L'EXPRESS L'Impartial le Quotidien Jurassien LE JOURNAL



BAR AU MOKA Neuchâtel
cherche dès le 1^{er} octobre
serveuse
à temps partiel
(fermé le dimanche).
Tél. (032) 725 54 24 028-321944

FITNESS cherche
MONITRICES
D'AEROBIC
ESL-Fitness - Tél. 078/771 74 90 028-321850

ENTREPRISE DE CONSTRUCTION
Maçonnerie et Béton armé à
Genève cherche tout de suite
GRUTIER
avec permis pour grues lourdes.
Nationalité suisse
ou permis valable.
Veuillez transmettre votre
curriculum vitae avec photo sous
chiffres W 018-769408 à Publicitas
S.A., case postale 5845,
1211 Genève 11. 018-769408

Petite entreprise de construction et réno-
vation, cherche tout de suite ou à convenir
MAÇON
pour chantier région Neuchâtel.
Moyen de transport indispensable.
Prendre contact: tél. (079) 303 44 75
ou (026) 677 42 45 le soir.
Y. G. Trans-bat, 1566 Saint-Aubin 028-321813

ENTREPRISE DE CONSTRUCTION
Maçonnerie et Béton armé à
Genève cherche tout de suite
MACHINISTE
pour centrale à béton avec
connaissance en informatique.
Nationalité suisse
ou permis valable.
Veuillez transmettre votre
curriculum vitae avec photo
sous chiffres Q 018-769399 à
Publicitas S.A., case postale 5845,
1211 Genève 11. 018-769399

Entreprise à l'ouest de Neuchâtel
cherche pour emploi fixe
**un ferblantier-
installateur sanitaire**
ou installateur sanitaire avec
CFC
et indépendant dans son travail.
Date d'entrée immédiate ou
à convenir.
Ecrire sous chiffres K 028-321843, à
Publicitas S.A., case postale 1536,
2001 Neuchâtel 1. 028-321843/DUO

L'EXPRESS
Editeur:
Fabien Wolfrath
Directeur des rédactions
et rédacteur en chef:
Mario Sessa

Tirage contrôlé: 28.971 exemplaires
(REMP, juillet 2000)
Lecteurs 56.000 (Mach Basic 2000)
RÉCEPTION:
4, rue Saint-Maurice, 2001 Neuchâtel
Tél. 032 / 723 53 00
Ouverture: du lundi au vendredi,
de 8 h à 18 h (vendredi: 17 h).
Nos bureaux peuvent être atteints
par téléphone de 7 h 50 à 12 h
et de 13 h 55 à 18 h.
En dehors de ces heures, une permanence
est ouverte du dimanche au vendredi
de 18 h à 24 h.

ABONNEMENTS / DIFFUSION:
4, rue Saint-Maurice, 2001 Neuchâtel
Tél. 032 / 723 53 90
Fax 032 / 723 53 99
Adresse E-mail: diffusion@lexpress.ch
Tarifs pour la Suisse
3 mois Fr. 84.- **6 mois** Fr. 158.- **12 mois** Fr. 298.-
Y compris 2,3% taxe TVA.
Souscription par téléphone, par bulletin
d'abonnement ou à notre réception,
rue Saint-Maurice.

CHANGEMENTS D'ADRESSE
Les ordres de changement d'adresse,
pour une durée de 6 jours ouvrables,
au minimum, doivent parvenir par écrit
cinq jours ouvrables à l'avance.
Les frais seront facturés avec le
renouvellement de l'abonnement.

PUBLICITÉ
Régie des annonces: Publicitas SA
4, rue Saint-Maurice, 2001 Neuchâtel
Tél. 032 / 729 42 42
Fax 032 / 729 42 43
Délais: 2 jours avant la parution à 12 h,
édition du lundi: jeudi à 12 h.
Avis mortuaires, naissances et tardifs:
la veille jusqu'à 21 h.
Le courrier concernant cet avis est à
déposer rue de la Pierre-à-Mazel 39
en dehors des heures d'ouverture
de la réception.
Couleurs: 4 jours ouvrables, 8 h.

REPUBLICQUE
ET CANTON
DE NEUCHÂTEL

OFFRES PUBLIQUES D'EMPLOI DES DÉPARTEMENTS
DE L'ADMINISTRATION CANTONALE:

Huissier(ère),

éventuellement secrétaire ou collaborateur(trice) administratif(ve)
pour l'office des poursuites du Littoral et du Val-de-Travers.
Activités: Activité variée dans le cadre de l'application de la loi sur la
poursuite pour dettes et la faillite sur le territoire des districts de Neuchâtel,
Boudry et du Val-de-Travers; nombreux contacts avec les administrés.
Profil souhaité: Formation commerciale complète avec quelques années de
pratique; autonomie dans le travail; esprit d'initiative, sens de l'organisation
et de la précision; discrétion; maîtrise de l'environnement informatique
Windows; facilité dans les contacts. Les candidats doivent être titulaires d'un
permis de conduire et disposer d'une voiture.
Lieu de travail: Neuchâtel
Entrée en fonction: novembre 2001
Délai de postulation: 19 septembre 2001
Renseignements: M. Thierry Marchand, préposé de l'office des poursuites
du Littoral et du Val de travers, tél.: 032 / 889 41 65

Responsable

pour le nouveau service de promotion/recrutement des lycéens,
à l'Université de Neuchâtel.
Activités: Elaborer une stratégie de promotion de l'Université de Neuchâtel;
développer la structure d'accueil des étudiants; diffuser les informations vers
des publics cibles pré-déterminés; coordonner et élaborer des projets
communs avec les services d'orientation professionnelle du canton et les
lycées; valoriser les atouts neuchâtelois, dans le cadre universitaire et
extra-universitaire.
Profil souhaité: Formation universitaire; bonne expression orale; maîtrise
de la langue allemande; entregent et disponibilité.
Lieu de travail: Neuchâtel
Entrée en fonction: décembre 2001
Délai de postulation: 19 septembre 2001
Renseignements: M. Pierre Barraud, secrétaire général de l'Université de
Neuchâtel, tél.: 032 / 718 10 05

Secrétaire

pour le secrétariat général du Département de l'instruction publique et des
affaires culturelles.
Activités: Assurer le soutien à la gestion globale du secrétariat: réception
du secrétariat général (accueil et téléphone); tenue de l'agenda; organisation
de séances; participation à la rédaction de rapports; gestion des dossiers et
des délais; correspondance sous dictée; rédaction de procès-verbaux et de
correspondance; remplacement occasionnel de la secrétaire du chef du
département.
Profil souhaité: CFC d'employé(e) de commerce ou titre équivalent; intérêt
pour les questions liées à l'instruction publique, à la culture et au
fonctionnement des institutions; aptitude à travailler en équipe; excellente
maîtrise des outils informatiques (Winword, Excel, PowerPoint, Access et
Outlook); très bonne maîtrise de la langue, de l'orthographe et de la
rédaction françaises; bonnes connaissances de l'allemand (conversation et
lecture); sens des responsabilités, de l'organisation et du contact;
disponibilité et esprit d'initiative; quelques années d'expérience.
Lieu de travail: Neuchâtel
Entrée en fonction: novembre 2001 ou à convenir
Délai de postulation: 19 septembre 2001
Renseignements: Secrétaire général du Département de l'instruction
publique et des affaires culturelles, tél.: 032 / 889 69 00

Secrétaire du chef du département

pour le secrétariat général du département de l'instruction publique et des
affaires culturelles.
Activités: Cette fonction assure le secrétariat du conseiller d'Etat, chef du
département de l'instruction publique et des affaires culturelles, et comprend
les tâches principales suivantes: réception (accueil et téléphone); tenue de
l'agenda, organisation de séances, planification de réunions, gestion de
l'échéancier; correspondance, notes de synthèse; coordination
intradépartementale et interdépartementale.
Profil souhaité: Maturité ou diplôme équivalent; expérience professionnelle
de même niveau; très bonne maîtrise de la langue, de l'orthographe et de la
rédaction françaises; bonnes connaissances de l'allemand; intérêt pour le
fonctionnement des institutions et connaissance des étapes administratives;
esprit d'initiative, sens des responsabilités, de l'organisation et des contacts,
adaptabilité et flexibilité, disponibilité; maîtrise des outils informatiques
(WinWord, Excel, PowerPoint, Access et Outlook).
Lieu de travail: Neuchâtel
Entrée en fonction: décembre 2001 ou à convenir
Délai de postulation: 19 septembre 2001
Renseignements: Secrétaire général du département de l'instruction
publique et des affaires culturelles

Les places mises au concours dans l'Administration cantonale sont
ouvertes indifféremment aux femmes et aux hommes.
Pour les postes mis au concours ci-dessus, les offres des service
manuscrites, précisant le poste recherché, accompagnées d'un
curriculum vitae, ainsi que des copies de diplômes et de certificats,
doivent être adressées à l'adresse suivante:
Service des ressources humaines de l'Etat,
rue du Musée 1, case postale 2316, 2001 Neuchâtel.

REPUBLICQUE
ET CANTON
DE NEUCHÂTEL

OFFRES PUBLIQUES D'EMPLOI DES DÉPARTEMENTS
DE L'ADMINISTRATION CANTONALE:

Adjoint(e) au chef de service

pour le Service financier.
Activités: Assister le chef de service dans la direction du service; traiter des
questions en rapport avec les finances publiques et examiner des projets
relatifs aux tâches de l'Etat; conseiller les départements et leurs services en
matière financière; représenter le service à l'intérieur comme à l'extérieur de
l'administration; collaborer au développement de nouvelles méthodes de
gestion budgétaire, financière et analytique dans le cadre d'une application
intégrée; participer à l'élaboration de la planification financière, du budget et
des comptes de l'Etat, ainsi qu'à la gestion de la trésorerie; élaborer et
développer la statistique financière.
Profil souhaité: Formation universitaire (économie politique ou économie
d'entreprise) ou diplôme d'économiste HES; expérience professionnelle dans
le secteur public ou privé; esprit d'analyse et de synthèse sachant maîtriser
des problèmes complexes et dégager des solutions constructives; esprit
d'initiative; sens du travail en équipe; bonne maîtrise des outils informatiques
(environnement Windows, Internet); connaissance du logiciel de gestion
financière SAP/R3 ou intérêt marqué pour l'informatique; connaissances de
l'allemand et de l'anglais.
Lieu de travail: Neuchâtel
Entrée en fonction: novembre 2001 ou à convenir
Délai de postulation: 19 septembre 2001
Renseignements: M. Robert Schindler, chef du service financier,
tél.: 032 / 889 54 15 ou robert.schindler@ne.ch

Collaborateur(trice) administratif(ve)

pour le Service financier, office de perception.
Activités: Assurer l'information des contribuables par l'intermédiaire de la
correspondance, des appels téléphoniques et des guichets; effectuer la mise
à jour des fichiers d'adresses; participer à l'encodage et au contrôle de
diverses listes; participer à la gestion des remises d'impôts.
Profil souhaité: Formation commerciale complète, CFC ou titre équivalent;
maîtrise des outils bureautiques (environnement Windows); aptitude à
travailler de manière indépendante; sens de l'organisation et des relations
humaines.
Lieu de travail: Neuchâtel
Entrée en fonction: novembre 2001 ou à convenir
Délai de postulation: 19 septembre 2001
Renseignements: M. Patrick Mercier, chef de l'office de perception,
tél.: 032 / 889 64 12

Collaborateur(trice) administratif(ve)

à temps partiel (50%)
pour le Service financier, office de perception.
Activités: Gérer l'encaissement des droits de mutation et de succession;
établir des pièces authentiques pour les dossiers transmis aux offices des
poursuites; préparer des décisions en matière d'intérêts; rédiger la
correspondance relative aux tâches précitées.
Profil souhaité: Formation commerciale complète, CFC ou titre équivalent;
maîtrise des outils bureautiques (environnement Windows); aptitude à
travailler de manière indépendante; sens de l'organisation et des relations
humaines.
Lieu de travail: Neuchâtel
Entrée en fonction: immédiate ou à convenir
Délai de postulation: 19 septembre 2001
Renseignements: M. Daniel Fernandes, office de perception,
tél.: 032 / 889 54 41

Collaborateur(trice) administratif(ve)

pour le Service des ressources humaines, secrétariat et réception.
Activités: Accueil téléphonique et réception des clients du service; diffusion
des offres d'emploi (presse et Intranet); gestion administrative des dossiers
de candidature; établissement de contrats; correspondance générale;
diverses activités de secrétariat.
Profil souhaité: CFC d'employé(e) de commerce ou titre équivalent; bonne
orthographe; précision et conscience professionnelle; esprit d'initiative;
aptitude à assumer des responsabilités et à travailler de façon autonome au
sein d'une petite équipe; sens de la communication et entregent; grande
discrétion. Maîtrise du logiciel Word.
Lieu de travail: Neuchâtel
Entrée en fonction: à convenir
Délai de postulation: 19 septembre 2001
Renseignements: M. Thierry González, tél. 032 / 889 55 16 ou
thierry.gonzalez@ne.ch

Aide-concierge

pour le Service de l'intendance des bâtiments, à l'Ecole d'ingénieurs du
canton de Neuchâtel.
Profil souhaité: Capable de travailler de façon indépendante; facilité
d'adaptation dans un milieu estudiantin.
Lieu de travail: Le Locle
Entrée en fonction: décembre 2001 ou à convenir
Délai de postulation: 19 septembre 2001
Renseignements: Secrétariat de l'Ecole, tél.: 032 / 930 30 30 ou
M. J.-F. Schaller, au secrétariat de l'intendance des bâtiments,
tél.: 032 / 889 44 62

Les places mises au concours dans l'Administration cantonale
sont ouvertes indifféremment aux femmes et aux hommes.
Pour les postes mis au concours ci-dessus, les offres des service
manuscrites, précisant le poste recherché, accompagnées d'un
curriculum vitae, ainsi que des copies de diplômes et de certificats,
doivent être adressées à l'adresse suivante:
Service des ressources humaines de l'Etat, rue du Musée 1,
case postale 2316, 2001 Neuchâtel.

VINS

Les suisses moins bus

Les vins suisses, principalement les blancs, perdent de la vitesse face à la concurrence étrangère. La consommation de vin helvétique a en effet reculé d'environ 3% par rapport à l'année précédente alors que celle de vins blancs étrangers a fortement progressé. Selon l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG), le regroupement des contingents d'importations des vins et l'ouverture partielle de la frontière expliquent ces tendances. La consommation totale de vin a diminué de 0,6% lors de la dernière année viticole, qui s'étend du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001. Au total, 295,2 millions de litres de vin ont été bus en Suisse, soit 1,8 million de moins que l'année précédente, a annoncé hier l'OFAG. La part des vins suisses représente 121,5 millions de litres, soit le 41,2% du total. La consommation des vins helvétiques a reculé de 3,3 millions de litres, soit d'environ 3%. Si la consommation de vin rouge indigène a légèrement fléchi (-0,3%), la baisse est plus nette pour les vins blancs (-4,7%). La consommation de vin blanc étranger, y compris le vin industriel, a ainsi augmenté d'environ 8,0%, passant à 27 millions de litres. Par contre, la consommation de vin rouge étranger a très légèrement reculé (-0,3%), à 146,8 millions de litres. Par ailleurs, les stocks au 30 juin dernier ont augmenté de 1,9% à 219,1 millions de litres. /ap

L'anti-monde selon Soriano

Internet ■ Dans un essai passionnant, le chercheur français évoque le concept d'un monde zéro dépourvu de mémoire, d'identité et de politique

Propos recueillis par
Eugenio D'Alessio

Paul Soriano dirige l'Institut de recherches et de prospective postales, dont les travaux portent sur la société en réseaux et l'économie. Ce chercheur français est également administrateur du chapitre français de l'«Internet Society», une association américaine créée par les pères fondateurs de la Toile. Paul Soriano a récemment publié, avec le philosophe Alain Finkielkraut, «Internet, l'inquiétante extase» (éd. Mille et une nuits, 2001). L'auteur y développe le concept de monde zéro pour décrire la nouvelle utopie que pourrait enfanter le réseau. Entretien.

En quoi l'avènement d'internet débouche-t-il sur une «inquiétante extase», pour reprendre le titre de votre ouvrage?

Paul Soriano: En fait, je ne suis pas l'auteur du titre. Néanmoins, l'extase dont il est question ici se réfère à mon sens au caractère fusionnel que certains attachent à la communication totale. C'est un peu l'extase mystique où les hommes s'affranchissent, par la communication, de toutes les formes de séparation qui les divisaient jusqu'ici. On peut trouver cela exaltant ou bien inquiétant. Je pense personnellement qu'il est souhaitable de relier les

hommes, mais certainement pas de les unir.

L'utopie liée aux nouvelles technologies de la communication préfigure, selon vous, la naissance d'un monde zéro où le temps, l'espace et l'identité risquent de s'évaporer. Ce scénario catastrophe ne relève-t-il pas de la diabolisation?

P. S.: Comme vous le dites très justement, il ne s'agit que d'un scénario catastrophe. Un scénario prospectif, une hypothèse poussée dans toutes ses conséquences. Pour moi, le monde zéro est un monde possible et nullement un monde inéluctable.

Les deux révolutions techniques que constituent le réseau et le génie génétique sont les principaux piliers du monde zéro. Comment liez-vous ces deux domaines apparemment très différents?

P. S.: Très différents en effet, mais qui entretiennent des relations étroites, sur plusieurs plans, technique et idéologique.

D'abord, l'informatique et la mise en réseau des chercheurs sont devenues des instruments essentiels de la recherche biogénétique (par exemple, 30% des supercalculateurs actuellement vendus dans le monde sont destinés à la recherche biologique). Inversement, la biologie cellulaire et génétique pourrait à son tour fournir des «matériaux» à l'informatique.



Pour Paul Soriano, le cybersexe est un exemple flagrant de cet humanisme sans homme que risquent d'instituer les nouvelles technologies.

PHOTO LD

D'autre part, ces deux disciplines s'échangent des modèles. Le génome est considéré comme le «logiciel» ou le «code» du vivant. Inversement, la notion d'ordinateurs «neuroaux» n'est plus seulement une métaphore.

La Toile menacerait les institutions politiques en diluant la notion de frontière. Mais l'affai-

blissement du politique n'est-il pas déjà en acte, indépendamment d'internet?

P. S.: En effet, le déclin du politique précède l'avènement d'internet. La globalisation, par exemple, est un processus par lequel l'économie s'affranchit des contraintes territoriales: physiques (l'éloignement), culturelles (les spécificités culturelles, à commencer

par la langue) ou politiques (les réglementations qui font obstacle à la libre circulation des marchandises ou des capitaux). Internet y contribue: en se jouant des frontières géopolitiques, en créant un espace (le cyberspace) où les réglementations fondées sur un territoire n'ont plus guère de sens. Et plus généralement, en dévalorisant la notion même d'institution: si les entreprises deviennent virtuelles, pourquoi pas les écoles, les musées ou encore les communautés humaines?

Le Web pourrait favoriser un humanisme sans homme. Pouvez-vous donner quelques exemples de ce phénomène?

P. S.: Le cybersexe est un exemple flagrant, même s'il reste anecdotique. L'idée de produire du plaisir sexuel sans passer par cet encombrant intermédiaire qu'est le corps peut séduire les adeptes du «safe sex». Plus généralement, le cyberspace est un espace sans corps, un univers de signes (multimédia) où n'interfèrent que de «purs esprits».

La dévalorisation de l'homme (et notamment du corps) est d'ailleurs un phénomène très général. Du fait que nous partageons 90% de nos gènes avec le porc (et 98% avec le chimpanzé), certains en concluent que le temps de l'anthropocentrisme est révolu.../EDA

Pas de particularismes pour les bus dans les giratoires

Tribunal fédéral ■ Comme tout un chacun, ils doivent respecter la priorité de gauche

Ce n'est pas parce qu'ils roulent sur des voies réservées que les transports publics bénéficient de privilèges particuliers lorsqu'ils se présentent à un giratoire. Fort de ce principe, le Tribunal fédéral (TF) a donné raison à une automobiliste, auteure d'un accrochage avec un trolleybus qui lui disputait à sa droite l'entrée sur le giratoire de la Maladière à Lausanne. Ainsi, tous les usagers qui se présentent devant un giratoire doivent respecter la priorité de gauche et cette disposition est également valable pour les transports publics bénéficiant de voies réservées. «Il serait en effet peu compatible avec la sécurité du droit et du tra-

fic d'imposer au conducteur cherchant à s'engager sur le giratoire d'observer simultanément les véhicules à sa droite sur la voie pa-

rallèle et le trafic à sa gauche pour satisfaire son devoir de priorité», ont observé les juges fédéraux. /ap



La priorité de gauche prévaut lorsque deux voies aboutissent sur la même piste du giratoire.

PHOTO KEYSTONE

PÉDOPHILIE

Condamnation d'un évêque

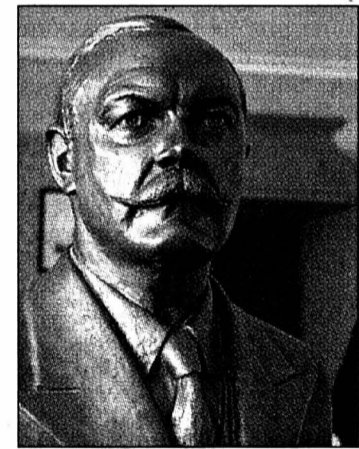
Le tribunal correctionnel de Caen a condamné hier à trois mois de prison avec sursis Mgr Pierre Pican, évêque de Bayeux-Lisieux, accusé de non-dénonciation d'actes pédophiles. «C'est une décision qui va faire jurisprudence car elle va ouvrir la porte à la prise de conscience qu'on ne peut plus cacher de tels faits», a déclaré l'avocat des familles plaignantes. «C'est la première fois qu'un évêque est condamné depuis la Révolution française», a souligné l'avocat. Pierre Pican a également été condamné à verser un franc de dommages et intérêts à trois familles et à une victime. Pierre Pican, 67 ans, a été condamné pour ne pas avoir prévenu la justice des actes pédophiles de René Bissey, condamné en octobre 2000 à 18 ans de réclusion par la cour d'assises du Calvados. /ats-afpreuter

Sherlock Holmes à visiter à Lucens

Musée ■ Centaines d'objets de l'époque victorienne

Les admirateurs de Sherlock Holmes, le fameux détective créé en 1876 par l'écrivain britannique Conan Doyle, ont à nouveau leur musée en Suisse. Il a en effet rouvert ses portes à Lucens, dans la Broye vaudoise. Outre une reconstitution du salon de Sherlock Holmes, il présente des affaires personnelles de Doyle, décédé en 1930. On y trouve un échantillon authentique du brouillard londonien, recueilli par un amateur à Baker Street le 13 décembre 1951, ainsi que cinq exemplaires des fameux pépins d'orange, en référence à la nouvelle du même nom datant de 1891. Le nouveau musée s'est enrichi de

quelques pièces, dont la table de la famille Doyle, autour de laquelle s'est assis Winston Churchill. /ap



Le buste du père de Sherlock Holmes accueille les visiteurs.

PHOTO KEYSTONE

EN BREF

TAMPA ■ Le HCR regrette. «Nous aurions préféré une autre solution», a déclaré hier à Genève le porte-parole du Haut Commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR), Ron Redmond. «Nous pensons que les gens du Tampa sont des demandeurs d'asile», a-t-il ajouté. Transbordés lundi soir sur un transporteur de troupes australien, le Manoora, les clandestins voguent vers Port Moresby, capitale de la Papouasie Nouvelle-Guinée. /ats

MAROC ■ Mariage royal. Alors que plusieurs journaux ont récemment pronostiqué l'annonce du mariage du roi du Maroc pour la fin du mois de septembre, Mohammed VI répond: «Quand cela se fera, il y aura un communiqué qui annoncera l'événement. Cette information, c'est d'abord à mon peuple que je la réserve». S'il se confirmait, ce mariage permettrait à Mohammed VI de s'assurer une descendance dynastique. /ap

REQUIN ■ Couple de surfeurs attaqués. Un requin s'est attaqué lundi à un couple de surfeurs au large des plages de la Caroline du Nord, tuant le surfeur et blessant très grièvement sa jeune épouse. L'attaque s'est produite à 215 kilomètres de la plage Virginia Beach (Virginie) où un petit garçon de 10 ans avait été attaqué samedi dernier. L'enfant est décédé dimanche de ses blessures. /ap

BANGKOK ■ Epouvantails sur l'aéroport. Les autorités aéroportuaires vont faire installer des épouvantails près des pistes de l'aéroport international de Bangkok. Elles espèrent ainsi éloigner les oiseaux qui représentent un danger pour les avions. Les épouvantails devraient faire fuir les oiseaux qui sont aspirés au décollage et à l'atterrissage dans les moteurs d'avions et provoquent des dégâts. /ats-afp

VACHE FOLLE ■ Animaux abattus. Deux nouveaux cas de vache folle ont été détectés en Suisse. Les deux animaux ont été abattus d'urgence, a précisé hier l'Office vétérinaire fédéral. La première vache, âgée de sept ans, provenait de Nidwald, la seconde, âgée de cinq ans, venait de Sursee (LU). Elles étaient toutes les deux nées après l'interdiction des farines animales décrétées en décembre 1990. /ap

DICTIONNAIRES ■ Nouveaux mots anglais. Le Larousse et le Robert 2002 voient apparaître scotcher, tilter, capital-risqueur, rolleur ou hacker. Le second consent à beach-volley, coaching, groove, papy-boom, people, trash mais aussi à blablater, casse-couilles, double-cliquer, EPO (produit dopant) et l'interjection waouh. Zidane et Schumacher font leur entrée. /ats-afp

VIANDE

Hormones à Bâle

Les déclarations d'antibiotiques et d'hormones dans la viande importée sont insuffisantes. Plus de la moitié des entreprises dont les échantillons ont été testés par les laboratoires cantonaux des deux Bâles ne respectent pas les prescriptions. Depuis janvier 2000, les viandes importées dans lesquelles on ne peut pas certifier l'absence de ces substances doivent être signalées comme telles. En Suisse, hormones et antibiotiques sont interdits dans la production de viande. Cette obligation de déclaration n'est pas suffisamment appliquée, «malgré une information intensive de la part des offices cantonaux concernés», relèvent les deux laboratoires. Les boucheries, restaurants et magasins sont tenus d'informer clairement leur clientèle sur les «risques» que la viande proposée peut contenir de telles substances. Les deux laboratoires ont contrôlés 100 restaurants proposant de la viande étrangère. Soixante-cinq n'avaient pas respecté les prescriptions. Il en était également ainsi pour 13 commerces d'alimentation sur 23 et pour 13 boucheries sur 31. Ces résultats sont «*totallement insatisfaisants*», affirment les laboratoires. Les entreprises craignent qu'une déclaration correcte nuise à leur chiffre d'affaires. Certaines ont totalement renoncé à l'importation de viande étrangère. D'autres misent sur des certificats attestant d'une production selon les normes suisses. /ats

Les négociations ont abouti

Suisse-Allemagne ■ Les ministres des transports des deux pays sont parvenus à un accord. Les points de friction sont réglés «dans le sens de la Suisse»

De Berne
Stéphane Sieber

Sous toit, enfin, l'accord aérien entre la Suisse et l'Allemagne ! Hier à Bonn, dans l'ancienne capitale fédérale allemande, les deux ministres des transports Moritz Leuenberger et Kurt Bodewig sont parvenus, au terme du treizième et ultime round de négociations, à accorder leurs violons à propos des survols du sud de l'Allemagne générés par l'aéroport de Zurich. Dès son prompt retour à Berne, le conseiller fédéral a, au cours d'une conférence de presse, exprimé sa satisfaction. «*Oui, je suis content, répond avec assurance Moritz Leuenberger aux journalistes, car les trois points encore en suspens ont tous été réglés dans le sens de la Suisse.*»

Revendication abandonnée

Premier point, la réduction (du tiers) des survols entre aujourd'hui et l'an 2005 ne se fera pas par étapes progressives. L'Allemagne a fini par abandonner cette revendication introduite après le compromis d'avril trouvé à Berlin entre les deux ministres. La Suisse s'engage seulement, pendant la période transitoire de 41 mois, à ne pas dépasser le niveau actuel. Et elle promet – ça ne mange pas de pain – de faire tout son possible pour se rapprocher le plus vite possible de l'objectif final. Selon Moritz Leuenberger, «*les possibi-*



Plus que 100.000 survols au départ ou à l'arrivée de Zurich.

PHOTO A-KEystone

lités de développement de Unique Airport Zurich sont ainsi préservées».

Objectif 100.000 survols

Deuxième point, l'accord sectoriel entre la Suisse et l'Union européenne relatif au transport aérien ne sera pas touché par l'accord germano-suisse. Autrement dit, les avantages qu'y trouvera la Suisse ne pourront en aucun cas être oblités par l'accord avec l'Allemagne. C'est une garantie en or massif, dont Moritz Leuenberger a pu ironiquement relever qu'elle était ré-

clamée à cor et à cris par ceux-là mêmes qui s'opposent le plus à l'intégration européenne... Troisième point, le droit suisse sera déterminant pour l'indemnisation des riverains allemands incommodés par le bruit des avions utilisant l'aéroport de Zurich. L'Allemagne demandait que compte le droit le plus avantageux pour les personnes concernées. Il est vrai qu'avec le droit suisse en vigueur, aucune revendication ne pourra plus être élevée, puisque les vols de nuit seront interdits (entre 22 et 6 heures) au-dessus du territoire

allemand. Pour le reste, l'accord reste fidèle au compromis trouvé en avril à Berlin : le point central en est que, dans 41 mois, il n'y aura plus au maximum que 100.000 survols de l'Allemagne par an au départ ou à l'arrivée de Zurich. C'est pour obtenir une réduction du nombre de ces survols (155.000 par an aujourd'hui) que l'Allemagne de Gerhard Schröder a dénoncé l'accord de 1984. En cas d'échec des pourparlers, elle menaçait d'introduire unilatéralement et sans délai une limitation à 80.000 survols. L'accord,

qui devait initialement être signé le 1er septembre, le sera finalement le 18 octobre prochain. C'est à ce moment que sera fixée la date de l'entrée en vigueur de la première mesure anticipée, l'interdiction des survols de nuit précisément. La seconde mesure anticipée entrera en vigueur avec l'horaire d'hiver 2002 ; il s'agit de l'interdiction du survol du territoire allemand entre 20 et 9 heures les week-ends et les jours fériés. Pour entrer pleinement en vigueur et être valable sur le plan juridique, l'accord doit cependant être ratifié par les deux parties. Après l'envoi du message du Conseil fédéral aux Chambres, celles-ci devraient débattre de la question au milieu de l'année prochaine.

Alternative risquée

Pour Moritz Leuenberger, les choses sont claires, l'accord obtenu est satisfaisant. Certes, des acteurs importants s'y opposent, comme Unique Airport Zurich. Mais aux yeux du conseiller fédéral, l'aéroport de Zurich commet l'erreur de croire que l'on peut en rester au statu quo, certes favorable à ses intérêts, mais que l'Allemagne est en droit de contester. Si l'accord n'est pas ratifié, prévient-il, Unique Airport Zurich n'aura qu'à défendre ses intérêts, tout seul (peut-être avec l'appui de Swissair, mais sans celui de la Confédération), devant les tribunaux allemands. /STS

Négation du génocide arménien

Justice ■ Première en Suisse. Quatre Turcs interrogés pour violation de la loi antiraciste. L'ambassade n'est pas impliquée

Un procès inédit pour négation du génocide arménien s'est ouvert hier après-midi devant le tribunal de district de Berne-Laupen. Quatre ressortissants Turcs ont été interrogés pour violation de la loi antiraciste. En tout, 17 accusés, tous membres ou anciens membres d'associations turques, seront entendus en deux jours d'interrogatoires. Ils sont accusés d'avoir «nié, minimisé grossièrement ou cherché à justifier» le génocide des Arméniens dans une pétition transmise en 1996 au Parlement. Le président de la Coordination des associations turques de Suisse a été entendu le premier par le juge Lienhard Ochsner. Durant près de deux heures, et dans une salle d'audience remplie presque exclusivement d'Arméniens ou de proches, l'accusé a expliqué n'avoir pas eu conscience de contrevenir à la loi.

Pétition turque

L'organe faïtier des associations turques avait chapeauté le dépôt de la pétition, en réplique à un texte de l'Association Suisse-Arménie (ASA). Cette dernière, avait demandé au parlement de reconnaître comme génocide les déportations et massacres des Armé-

niens sous l'Empire ottoman entre 1915 et 1917. La pétition turque déclarait «*totallement dénudée de fondement*» l'analogie faite par les Arméniens entre l'Holocauste et le déplacement des populations arméniennes. Le président de la Coordination a déclaré au juge avoir entendu parler du «génocide» pour la première fois en prenant connaissance du texte de l'ASA.

Pas d'excuses

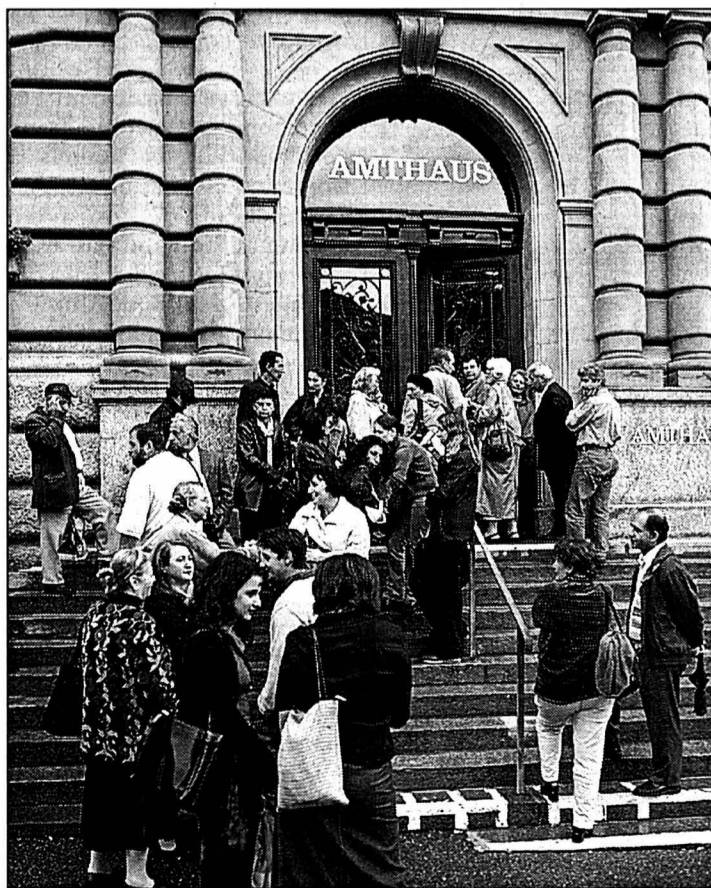
Il a en outre précisé que l'ambassade de Turquie à Berne n'était pas impliquée dans la procédure ayant conduit au dépôt de la pétition. Lorsque l'avocat des plaignants s'est enquis d'éventuelles «excuses» envers les Arméniens, le président de la Coordination a rétorqué qu'il n'avait pas à s'excuser. Les quatre accusés interrogés ont tous rappelé à la Cour que le texte de la pétition qu'ils avaient soutenue reprenait l'opinion de la communauté turque – que ce soit en Turquie comme ailleurs – et que c'est ainsi que l'histoire de la Turquie leur avait été enseignée.

Une première

Le procès, dont le verdict devrait être prononcé le 14 septembre, est une première. Jamais la justice suisse n'avait

eu à se prononcer sur la négation d'un génocide autre que l'Holocauste. Le juge devra prendre position sur les faits historiques et définir l'exode forcé et les massacres dont ont été victimes entre 500.000 et 1,5 million d'Arméniens. Le juge de-

vra également établir s'il y a eu ou non des «motivations discriminatoires» dans la démarche turque, celle-ci reprenant la position actuelle d'Ankara, qui reconnaît la mort d'un «nombre élevé» d'Arméniens, mais refuse l'appellation de génocide. /ats



De nombreux Arméniens ont suivi à Berne le procès.

PHOTO KEYSTONE

ASILE

Taxe unique de 100 francs

La gestion des comptes sûreté des requérants d'asile occasionne beaucoup de travail au sein de l'administration fédérale. La Confédération propose de remplacer le prélèvement actuel de dix pourcent sur les salaires des demandeurs d'asile par une taxe unique de 100 francs par mois. A la fin juin, on dénombrait 35.584 comptes, selon Alex Sutter de l'Office fédéral des réfugiés (ODR). Les comptes sûreté ont été introduits en 1992 pour couvrir les frais d'assistance et de renvoi des requérants d'asile. 51,7 millions de francs ont été versés en l'an 2000. Sur cette somme, 29,2 millions ont été retournés aux requérants qui ont quitté la Suisse ou qui ont changé de statut. La Confédération propose dans la révision partielle de la loi sur l'asile en cours jusqu'au 20 septembre de remplacer ces comptes par une taxe unique de 100 francs. Cela diminuera quelque peu les rentrées mais facilitera nettement le travail de gestion pour l'ODR, précise M. Sutter. Avec le nouveau système, chaque requérant devra s'acquitter d'une taxe de 100 francs s'il touche un salaire brut d'au moins 1300 francs. Contrairement aux comptes sûreté, le payeur ne pourra plus récupérer sa mise s'il quitte le pays. L'Organisation suisse d'aide aux réfugiés salue le projet de suppression des comptes sûreté. /ats

EN BREF

GOVERNEMENT ■ Nouveau conseiller personnel. Le conseiller fédéral Samuel Schmid s'est adjoint le divisionnaire Markus Rusch comme conseiller personnel. Parmi ses tâches, l'ancien attaché à la défense aux Etats-Unis assurera la cohérence de certains projets. Il soutiendra le chef du Département de la défense, de la protection de la population et des sports dans les projets de réforme «Armée XXI», «DDPS XXI» et «Protection de la population XXI». /ats

DRS ■ Pas de concentration partielle. La Radio suisse alémanique a renoncé à concentrer partiellement ses studios sur un seul site. Réuni hier à Berne, le comité du conseil régional de la DRS a maintenu en Suisse alémanique les trois emplacements de Berne, Bâle et Zurich. Une concentration totale des studios dans une seule ville avait été écartée en avril dernier par le même organe. /ats

NUCLÉAIRE ■ Redémarrage de Mühleberg. La révision annuelle de la centrale nucléaire de Mühleberg (BE) s'est achevée hier après 22 jours. Au total, 40 des 240 éléments de combustibles ont été remplacés pour assurer la production durant le prochain cycle d'exploitation, ont indiqué les Forces motrices bernoises (FMB). La centrale de Mühleberg fournit de l'électricité à près de 400.000 clients des FMB dans le Nord-Ouest de la Suisse. /ats

Eviter tout chamboulement

Energie ■ *L'Union syndicale suisse soutient le référendum contre une loi sur l'ouverture du marché de l'électricité qui privatise l'approvisionnement*

De Berne
François Nussbaum

La loi sur l'ouverture du marché de l'électricité (LME), qui sera soumise au peuple en mars, est une loi sur la concurrence qui, en se détournant du service public, ne peut qu'entraîner une privatisation de l'approvisionnement, estime André Daguët, vice-président de la FTMH. «Et cela, ajoutez-il, ce n'est pas d'intérêt public.» La LME, acceptée par les Chambres en décembre dernier et combattue par référendum, prévoit une libéralisation rapide et complète du marché dans un délai de six ans, rappelle André Daguët. L'ajustement inévitable aux normes européennes, selon lui, n'est pas un argument: l'UE ne prévoit qu'une ouverture partielle (35%) d'ici à 2004.

L'Allemagne, la Suède et la Grande-Bretagne font du zèle, contrairement à d'autres (France, Grèce, Portugal, Belgique, Irlande): il y a donc de grandes incertitudes et des doutes liés à ce processus, assure le dirigeant syndical. Il juge d'ailleurs symptomatique que le Conseil européen de Nice ait soudain élevé au même rang le service public et la concurrence.

On attend l'ordonnance

La Suisse n'a donc aucune raison de suivre (ou même de devancer) l'UE dans un domaine aussi controversé, note Paul Rechsteiner, président de l'USS. Ce n'est pas un hasard, poursuit-il, si le Conseil fédéral n'est pas encore parvenu à publier l'ordonnance d'application de la LME: «La meilleure ordonnance ne corrigera pas les défauts majeurs de la loi.» La loi entend garantir aux consommateurs le libre choix



Serge Gaillard (à gauche), économiste à l'USS, Paul Rechsteiner, président du syndicat, et Doris Schuepp, secrétaire générale, hier à Berne.

PHOTO KEYSTONE

de leurs fournisseurs d'électricité, la mise en concurrence des producteurs devant entraîner des baisses de prix. Pour Serge Gaillard, économiste à l'USS, la loi présuppose que cette concurrence assure la sécurité de l'approvisionnement: elle se limite, dès lors, à réglementer le transport de courant. C'est oublier, explique-t-il, que les producteurs se concentreront en puissants oligopoles. Ceux-ci, après des baisses de prix liées aux excédents, pourront limiter leur production et faire remonter les prix. L'autorité de régulation ne peut l'empêcher. Et les consommateurs sont capotés du système: ayant besoin d'électricité, ils ne peuvent faire baisser la demande. La libéralisation est non seulement inévitable mais déjà engagée? Oui, répond Serge Gaillard, dans la mesure où le

flou actuel permet à la commission de la concurrence (ComCo), dans les affaires qui lui sont soumises, de faire comme si la loi était déjà acceptée: l'électricité est traitée

comme n'importe quel autre bien de consommation.

La ComCo n'est pas la loi

Mais la loi n'est pas en vigueur. Si la loi est rejetée en mars, la

ComCo devra accepter le verdict et appliquer la nouvelle version qui sera élaborée. Et, estime aussi Serge Gaillard, devant les risques liés à la libéralisation, nous avons plutôt besoin d'une loi sur l'approvisionnement en électricité. Un approvisionnement sûr, avantageux et durable.

Serge Gaillard préconise donc une société nationale d'exploitation du réseau aux mains de la Confédération. Cantons et communes auraient le droit d'accorder des rentes de monopoles à des entreprises de distribution (dotées d'un mandat clair), de conclure des accords de fourniture à long terme avec des producteurs, d'avoir des participations dans des installations de production.

«Le statu quo n'était pas si mauvais, résume Serge Gaillard. Une distribution qui fonctionne, des prix bas et stables pour les consommateurs. Les arguments valables jusqu'ici en faveur de la création de monopoles de distribution gardent toute leur valeur.» Et rien n'empêcherait d'imposer aux entreprises de distribution des quotas d'énergies renouvelables./FNU

Affaire classée à Renens

La commission de la concurrence (ComCo) classe son enquête contre le Service intercommunal de l'électricité (SIE) de Renens (VD). Ce dernier refusait un transit d'électricité de tiers pour approvisionner trois magasins Migros situés sur son réseau. Suite aux dénonciations du géant orange et de Watt Suisse, la ComCo avait ouvert, il y a un an, une enquête contre le SIE pour refus de laisser transiter de l'électricité de Watt, a expliqué hier le gendarme de la concurrence en Suisse.

comme n'importe quel autre bien de consommation.

Demande de transit

En juin, Migros et Watt ont toutefois renoncé à leur demande de transit sur deux des sites, Migros-Vaud ayant passé un nouveau contrat d'approvisionnement avec des partenaires du SIE. La ComCo a alors classé le dossier, la procédure étant devenue sans objet sur ce point. Migros a aussi renoncé

à la poursuite de la procédure relative au troisième site. Même si aucun accord sur ce point n'a été trouvé avec le SIE, la ComCo a décidé de boucler le dossier sur ce point également.

Par l'intervention de la ComCo, un accord a en effet été trouvé entre les parties pour la majorité des sites en cause. De la sorte, la plupart des restrictions à la concurrence ayant justifié l'ouverture de l'enquête ont disparu./ats

EN BREF

CANYONING ■ Grave accident aux Grisons. Une femme de 33 ans qui participait hier à une compétition internationale de canyoning dans la gorge de Viamala, aux Grisons, a été victime d'un grave accident. Elle a été transportée dans un état critique à Coire. La police cantonale n'était pas en mesure, hier, de donner des précisions sur ses blessures. La course a été interrompue après l'accident. Elle avait lieu dans le cadre du «Discovery Channel World Championship Adventure Race»./ats

AFFAIRE DE BLANCHIMENT ■ Arrestations en Albanie. Suite à l'arrestation, en mai dernier à Lausanne, de cinq Kosovars qui blanchissaient de l'argent issu de la drogue, des investigations ultérieures ont permis d'appréhender deux autres personnes dans la capitale albanaise Tirana. L'enquête a également permis de saisir plus de 97.000 francs. C'est ce qu'a annoncé hier le juge d'instruction de l'arrondissement de Lausanne./ap

Affiches anti-IVG: l'affaire rebondit

Valais ■ *Inculpés et plaignantes ont fait appel*

Les deux parties en conflit dans l'affaire des affiches anti-avortement en Valais ont fait appel hier devant le Tribunal cantonal. Le verdict tombera le 17 septembre. Le 5 octobre 2000, le Tribunal de Sion rendait son verdict de première instance. L'initiateur des affiches, Dominique Giroud, était reconnu coupable d'injures et de dommage à la propriété. Onze autres personnes étaient reconnues coupables de complicité d'injures et/ou de dommage à la propriété. Des amendes diverses sanctionnaient les coupables.

Diffamation et frais de justice

Hier, les trois plaignantes Brigitte Hauser, Catherine Donnet et Anne-Christine Bagnoud ont surtout demandé que la diffamation soit rete-

nue contre Dominique Giroud. Elles ont en outre demandé à ne pas devoir supporter les frais de justice. Me Jacques Allet, l'avocat de fait des inculpés, a pour sa part relevé le caractère pacificateur et équilibré du jugement de première instance contre lequel il n'aurait pas fait recours. Mais devant la démarche des trois plaignantes, l'avocat a déposé un appel joint sur la recevabilité duquel la cour devra encore statuer. L'affaire des affiches anti-avortement remonte à novembre 1997. Sillonnant le Valais de nuit, les colleurs avaient placardé 2000 affiches avec la photo d'un fœtus ensanglanté et de trois politiciennes. Favorables à la solution des délais, les trois femmes étaient directement attaquées. La campagne avait soulevé l'indignation générale en Valais./ats

Service long: peu d'enthousiasme

Sondage ■ *Un cinquième des Suisses y serait favorable*

Les Suisses ne sont pas convaincus par le service militaire long. Selon un sondage publié hier dans «Coopération», un cinquième seulement préfère cette alternative. Près de 43% des sondés ne veulent pas entendre parler des 24 semaines prévues par l'Armée XXI. Seuls 15% soutiennent le service long; 3% sont même pour un service plus long, alors qu'à l'opposé, 7% veulent abolir l'appel sous les drapeaux. Les radicaux, les socialistes et divers cantons avaient critiqué le service long lors de la mise en consultation d'Armée XXI. Le sondage a été réalisé par l'Institut Link de Lucerne auprès de 698 personnes.

Incidents de tir

Par ailleurs, l'armée suisse a connu trois incidents de tir

ces derniers jours. Deux sont dus à des confusions dans la munition utilisée. Hier matin, à Andermatt (UR), un coup de feu est parti du fusil d'assaut d'un des soldats qui s'entraînait dans un local avec des munitions de manipulation (à blanc). La balle a fini dans la paroi sans atteindre aucun des seize hommes présents.

La semaine dernière déjà, deux accidents de tir s'étaient produits dans des écoles de recrues. A Alpnach (OW), un caporal avait tiré une balle d'un fusil d'une recrue, alors que seule de la munition de marquage devait être utilisée. Deux jours plus tard, dans le canton de Bâle-Campagne, un coup était parti du fusil d'une recrue, qu'un de ses collègues manipulait durant une pause de tir./ats

AFFAIRE ALIESCH

L'étai se resserre

Le gouvernement grison prend les devants dans l'affaire Aliesch. Avant même que la levée de l'immunité du conseiller d'Etat ait été décidée, il a annoncé hier la désignation, mardi prochain, d'un procureur et d'un juge d'instruction extraordinaires pour mener l'enquête sur les accusations de corruption passive. Le Conseil d'Etat a intérêt à avancer rapidement dans cette affaire, a déclaré hier sa présidente Eveline Widmer. La tenue d'une session spéciale du Grand Conseil vendredi n'a pas de sens si les autres démarches ne sont pas vite initiées, a-t-elle précisé.

Surprises possibles

Le Parlement ne devrait de fait pas hésiter à lever l'immunité de Peter Aliesch. Le conseiller d'Etat tient lui-même à faire toute la lumière sur cette affaire, ainsi qu'il l'a répété hier. Il est fort probable qu'il tentera une nouvelle fois de s'expliquer lors de la session spéciale.

Si la levée de l'immunité ne fait pratiquement plus de doute, la session pourrait tout de même réserver des surprises. Une motion des groupes parlementaires demandant de suspendre le conseiller d'Etat de ses fonctions n'est pas exclue. La constitution d'une commission parlementaire d'enquête pourrait également être abordée. Toutes les motions déposées seront examinées par le gouvernement mardi prochain, a indiqué Eveline Widmer.

Rapport compromettant

Dans un rapport de la commission de justice du Parlement grison publié récemment, les accusations à l'encontre du politicien se font plus concrètes. Se basant sur la plainte du Ministère public zurichois, ses auteurs constatent que Peter Aliesch «s'est intéressé personnellement au dossier de M. Padakis», lequel lui a offert des vacances à Saint-Moritz (GR) et en Grèce.



Le Parlement grison ne devrait pas hésiter à lever l'immunité de Peter Aliesch.

PHOTO KEYSTONE

La commission de justice s'étonne que l'homme d'affaires grec ait bénéficié pendant des années aux Grisons du permis d'établissement B, alors que, «de façon évidente», il habitait et travaillait à Zurich. Peter Aliesch ne cesse de clamer son innocence. Mais à part des lettres de lecteurs dans la presse régionale, il reste isolé sur la scène politique./ats

VOLVO
for life

L'ADIEU AU TROUPEAU. ACTUELLEMENT: UNE OFFRE DE REPRISE QUI VOUS PERMET D'ÉCONOMISER JUSQU'À CHF 3000.-*

Pour fuir la banalité au grand galop, optez pour une monture de grande classe: la Volvo V70. Vous permettant d'afficher votre indépendance en matière de choix automobile, elle se distingue par des moteurs cinq cylindres atmosphériques ou turbo développant jusqu'à 250 chevaux, un équipement grand confort haut de gamme et une technologie de sécurité ultramoderne digne de la réputation de Volvo. Or, actuellement, faire le grand bond et entrer de plain-pied dans la catégorie supérieure est particulièrement avantageux. Grâce à notre offre de reprise exceptionnelle, vous pouvez en effet économiser jusqu'à CHF 3000.-*. Mais seulement jusqu'au 31.10.2001.
*En fonction de la valeur de reprise de votre véhicule.



LA VOLVO V70
www.volvocars.ch

PASSEZ NOUS VOIR:

Garage Hauterive

Blanc & Paiche Garages SA · Rouges-Terres 57 · 032 756 91 00
Hauterive-Neuchâtel

Garage des Forges

Blanc & Paiche Garages SA · Rue du Locle 27 · 032 927 31 27
La Chaux-de-Fonds

Garage Touring

Serge Antifora · Rue des Moulins 5 · 032 863 38 38/39
Travers

Marché de l'emploi



Paraît chaque jour, du lundi au samedi • Délai: l'avant-veille de la parution à 12 h

BÂTIMENT

URGENT

Nous cherchons au plus vite plusieurs
Installateurs sanitaire
Monteurs en chauffage
Ferblantiers

Contactez Sébastien Ducommun
sebastien.ducommun@kellyservices.ch

KELLY SERVICES BIEN PLUS QU'UN JOB! Appellez-nous au 032/729 80 80
Rue Saint-Honoré 2
2000 Neuchâtel
www.kellyservices.ch



Unser Unternehmen mit Hauptsitz in Grenchen gehört zur Swatch Group, einem der weltweit grössten Uhrenkonzerne. Der Erfolg unserer innovativen und qualitativ hochstehenden Produkte mit dem Know-how unserer motivierten MitarbeiterInnen haben uns zum führenden Hersteller von Uhren, Uhrwerken und Komponenten gemacht.

In unserem Werk in Grenchen benötigen wir im Bereich Stanztechnik unserer Business Unit Kompetenzzentrum einen

Gruppenchef / Schichtführer

(Das Stellenangebot richtet sich an Männer und Frauen)

Ihre Aufgaben

- Einrichten und betreiben von Stanzautomaten
- Ausbildung und Führung von Schichtpersonal
- Sicherstellung der Produktionsmengen
- Laufende Kontakte mit Produktionsleitung, AVOR und QS

Ihr Profil

- Mechaniker oder Werkzeugmacher
- Erfahrung in Stanztechnik oder Werkzeugbau
- Führungserfahrung

- Sprachkenntnisse in Französisch notwendig

Unser Angebot

- Sehr selbständige, abwechslungsreiche Aufgabe in einer führenden Unternehmung
- Moderner Maschinenpark
- Überdurchschnittliche Sozialleistungen
- Fortschrittliche Anstellungsbedingungen sowie individuelle Weiterbildungsmöglichkeiten.

geworden. Senden Sie Ihre Bewerbungsunterlagen oder rufen Sie an. Ruth Stalder gibt Ihnen gerne Auskunft.

Weitere Stellenangebote finden Sie unter www.eta.ch

ETA SA Fabriques d'Ebauches
Schild-Rust-Strasse 17
2540 Grenchen
Tel. 032 655 7111
Fax 032 655 7112
e-mail: ruth.stalder@eta.ch

Ihr nächster Schritt

Sie sind sicher neugierig auf diese Stelle

EIN UNTERNEHMEN DER SWATCH GROUP

Cherchez le mot caché!

Dignitaire attaché à la personne du Pape, un mot de 8 lettres

La solution de la grille, paraîtra demain dans l'édition de **L'EXPRESS**

Les mots cachés paraissent chaque lundi, mercredi et vendredi

- | | | | |
|------------------|------------------|------------------|-------------------|
| A Ablatif | D Dancing | O Mustang | S Sept |
| B Acierie | E Elidé | P Oisif | T Sinueuse |
| C Agité | F Encoche | R Otage | Smoking |
| Anathème | G Etang | S Palmes | Suite |
| Ancien | H Fille | T Parade | Suivre |
| Aneth | I Fruit | R Parking | Tallith |
| Asthme | L Gamme | S Passé | Toit |
| B Bielle | M Gendre | T Poëlier | Trier |
| C Centre | R Gong | S Rang | |
| Chaleur | T Grêler | S Régate | |
| Cheval | R Guidant | S Remblai | |
| Chromé | H Holding | S Réunir | |
| Cohésif | I Huit | S Rincer | |
| Cuir | L Intense | S Rotatif | |
| Curling | M Limé | S Scoutif | |
| | | S Scoute | |
| | | S Semaine | |

G	C	E	E	R	N	H	R	G	R	E	T	E	R	A
R	E	I	L	E	O	P	E	N	A	I	T	A	N	E
G	G	N	I	L	R	U	C	A	O	I	N	A	T	E
E	N	C	D	E	I	V	N	T	U	G	T	U	N	R
T	N	I	E	R	M	F	I	S	E	H	O	C	E	G
A	N	A	C	G	E	R	R	U	E	C	O	M	U	R
G	N	O	G	N	I	K	O	M	S	C	B	I	E	E
E	F	C	R	I	A	N	E	T	H	L	D	M	I	E
R	R	I	H	K	T	D	O	E	A	A	H	R	R	E
B	U	U	T	R	P	E	V	I	N	T	E	N	S	E
C	I	E	I	A	O	A	E	T	S	I	I	S	I	G
T	T	E	L	P	L	M	R	A	C	I	A	F	A	A
P	R	M	L	A	I	B	E	A	E	P	F	M	I	T
E	E	R	A	L	H	S	A	R	D	I	M	G	E	O
S	E	R	T	N	E	C	E	S	U	E	U	N	I	S

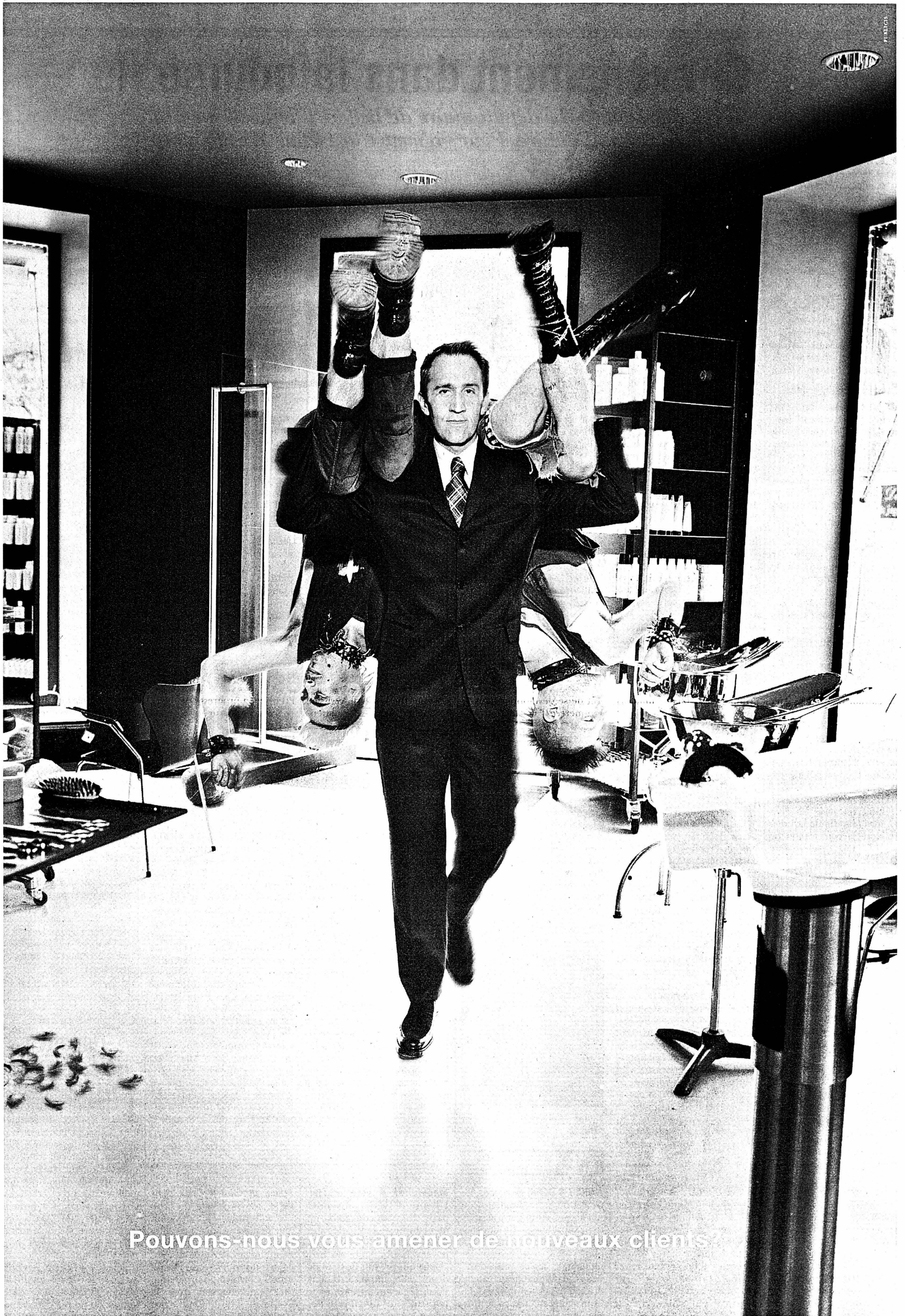
Cliquez sur :

jeux

Chaque semaine des prix à gagner avec Etzingre et Tony.

L'EXPRESS

www.lexpress.ch



Pouvons-nous vous amener de nouveaux clients?

Pour faire fructifier vos affaires, nous travaillons d'arrache-pied, car nous possédons le savoir-faire pour vous offrir un conseil global. Nous explorons toutes les possibilités afin que votre annonce saute aux yeux. Vous atteindrez ainsi même les clients dont vous n'auriez jamais osé rêver. A Neuchâtel, vous nous trouverez à la rue Saint-Maurice 4, téléphone 032 729 42 42.

 PUBLICITAS

